

L'Unité

N° 253 — 4 F

L'hebdomadaire du Parti socialiste

3 au 9 juin 1977

**A QUOI
SERT
LA
BOURSE
?**



LA TRIBUNE DU CONGRES

Cette semaine :

- ▶ Jean Poperen
- ▶ Gérard Jaquet
- ▶ Jean-Pierre Chevènement
- ▶ Michel Bataille, etc.

BARRE, LE GRAND SEREIN

Raymond Barre est serein. Le regard fixé sur son seul objectif véritable : le freinage des salaires, le Premier ministre, discours après discours, tente d'expliquer aux Français que les choses ne sont pas ce qu'elles sont. Et que, malgré le dérapage de l'indice des prix, la croissance du

Sommaire

5

LE P.S. ET LA DEFENSE : A LA RECHERCHE D'UN « COMPROMIS NUCLEAIRE », PAR JACQUES HUNTZINGER

7

DIPACÉQUOI, PAR PIEM

8

LA TRIBUNE DU CONGRES

Cette semaine :

- ▶ Jean Poperen
- ▶ Jean-Pierre Chevènement
- ▶ Gérard Jaquet
- ▶ Michel Bataille
- ▶ Daniel Cherouvrier et Michel Pellerin

12

PARIS : UN ALESIA POUR LA RADIALE VERCINGETORIX, PAR FREDERIQUE DE GRAVELAINE

14

EMPLOI : L'ARDECHE, UNE REGION INDUSTRIELLEMENT SINISTREE

16

UNION SOVIETIQUE : BREJNEV, L'ETAT, C'EST LUI, PAR CLAUDE FUZIER

17

ETRE « ESPION JUIF » A MOSCOU, PAR EMMANUELE PLAS

20

CHILI : L'AMBASSADRICE DES VEUVES, PAR FRANCIS PISANI

24

ENERGIE : UN PROJET IMMERGE, PAR MARIE-JOSE BERNARDOT

32

MA PART DE VERITE, PAR FRANCOIS MITTERRAND

PHOTOS ET DESSINS

Adja (page 5), Barrigüe (pages 13, 29), Anne Brown (page 5), Coureuil (pages 3, 4, 12, 19, 24, 25, 27), Demoulin (page 18), Pascal Lebrun (page 20), Rush (pages 18, 20), Sipa (pages 1, 16, 20), Solo (page 16), Viva (page 5).

chômage ou le « plat » de la production, la situation n'est pas aussi mauvaise que cela.

Raymond Barre est serein. Ou du moins feint-il de l'être. Mais il est également prévoyant. Si son mépris des instances « délibératives », le contraint à rester solitaire, il ne manque aucune occasion pour annoncer au bon peuple de quoi ses lendemains seront faits. Qui ne l'a entendu, dès le mois de mars, annoncer que l'indice des prix d'avril serait « mauvais » ? Et qui ne l'a entendu expliquer par avance les raisons de ce dérapage ?

L'indice, effectivement, était mauvais. Beaucoup plus que ne l'avait annoncé le premier ministre. Mais surtout, preuve supplémentaire qu'il arrive au « meilleur économiste de France » de se tromper, les hausses les plus fortes avaient eu lieu là où on ne les attendait pas !

Certes, la hausse des prix manufacturés était de 1,1% (c'est-à-dire de l'ordre de 13,2% en rythme annuel), celle des services de 1%. Mais celle des produits alimentaires était de 1,6% en un mois !

Raymond Barre est pourtant resté serein. Il s'était trompé ? D'accord. Mais la différence entre la hausse des produits manufacturés et celle des produits alimentaires allait lui permettre d'oublier la première — pourtant de taille — pour ne faire parler que de la seconde.

Ayant appris à ses dépens que les chiffres et les statistiques sont parfois piégés, le Premier ministre a choisi depuis plusieurs mois d'utiliser les phrases plutôt qu'un tableau noir. Le temps est fini où un ministre des Finances pouvait se créer un personnage en jonglant avec les pourcentages, les taux de croissance, le P.n.b. Comment faire aujourd'hui, alors qu'officiellement il y a plus d'un million de chômeurs et que de mois en mois leur nombre se gonfle, pour paraître efficace ? La première réaction fut de ne pas tenir compte de l'indice, de l'oublier, de n'en rien dire. Deux mois avant, l'indice étant bon, les trompettes de la renommée avaient salué les succès du Premier ministre...

Serein mais toutefois soucieux de son avenir, le Premier ministre a tout de même envoyé Robert Boulin en première ligne. Et celui-ci, inquiet pour tout le gouvernement, a eu la chance de tomber sur un rapport explosif. Etabli par un inspecteur des Finances, Eveno, ce rapport conclut que « si aucune réforme n'est décidée, il faudra se résigner à payer toujours plus cher les fruits et les légumes ».

Que les circuits de distribution soient tels que sans augmentation des prix à la production les prix de vente soient constamment majorés n'est pas, pour les lecteurs de « l'Unité », une surprise. Pour le gouvernement, il semble que cela en soit une !

Serein mais « efficace », le Premier ministre a donc mis à l'étude des mesures draconiennes : si les légumes ne baissent pas, leurs prix seront bloqués.

L'incohérence des marchés, la cascade de majorations imputable aux différents intermédiaires n'est pas une nouveauté. L'année dernière, bien avant la sécheresse, les prix des produits alimentaires avaient flambé. Le gouvernement avait agi. Tout comme après la sécheresse : au point que les détaillants de fruits et de légumes

s'étaient mis en grève. Résultat : 18, 12 ou 6 mois après, les prix des produits agricoles croissent encore. Sans que la situation des paysans n'en soit améliorée.

Au passage, on ne parle plus du 1,1 % de hausse des produits manufacturés ou du 1 % de celle des services. Et il y a fort à parier qu'à la première accalmie le gouvernement oubliera le rapport Eveno. Car bloquer les prix, figer une situation n'a de sens que si l'on utilise le « calme » ainsi obtenu pour prendre les mesures nécessaires afin de renverser une situation. Ce qui signifie porter atteinte à une catégorie qui vote pour la « majorité ». Cela signifie rendre transparents les prix agricoles entre le producteur et le consommateur. Donc leur faire prendre conscience des méfaits du système. Il y a donc peu de chances pour que le gouvernement de Barre mette de l'ordre dans ces circuits.

Pourtant, si les hausses — folles, parfois — de certains produits alimentaires pèsent lourd sur les consommateurs, le plus grave n'est pas là. Désireux de freiner les augmentations de salaires et de réduire le déficit de la balance commerciale, le gouvernement a, volontairement, laissé l'économie se « refroidir ».

La cynique comédie à laquelle se livre depuis trois semaines le C.n.p.f. à propos de l'embauche des jeunes ne change rien au problème : dans les prochains mois, alors que la hausse des prix officielle sera de l'ordre de 9%, le nombre de chômeurs s'accroîtra encore. Ce qui, semble-t-il, laisse Barre toujours aussi serein.

Certes, à l'automne, le gouvernement annoncera qu'il a l'intention de faire quelque chose. Jouant tout à la fois du budget de l'Etat, du crédit et des prix, Barre tentera, élections obligent, de réduire le nombre de Français à la recherche d'un travail. Mais cela ne fait pas une politique. Car il lui faudra alors relancer les exportations, donc accepter un déficit du commerce extérieur.

En effet, sans réformes de structures il n'y a pas d'issue à la situation actuelle. Sauf d'admettre que les salariés acceptent de voir réduire la part des salaires dans le partage salaires-profit. La crise que traverse la France est trop sérieuse pour que l'on puisse croire que le temps et des mesures techniques suffiront à rétablir les équilibres détruits. Le temps n'est plus où, porté par la croissance du monde capitaliste, il suffisait lors d'une crise de gagner du temps pour « s'en sortir ». Aujourd'hui, et le patronat en est conscient, c'est le système qui est mis en cause et non pas telle ou telle de ces conséquences.

Au-delà du partage salaires-profit, il y a le modèle d'accumulation. C'est-à-dire le choix des investissements. Il y a le modèle de consommation, bien individuel ou collectif, il y a le modèle de pouvoir, démocratie et autogestion. L'enjeu est de taille.

Que le programme commun de gouvernement définisse les « réformes de structures » qui permettront de sortir de la crise est bien ce qui inquiète gouvernement et patronat. Car aujourd'hui la gauche a, à la fois, l'outil, l'opportunité et la crédibilité pour entreprendre et réussir ce qui, durant longtemps, ne fut qu'un rêve.

GUY PERRIMOND

A QUOI SERT LA BOURSE?

Déroute, braderie, sauve-qui-peut, suicide, remontée, espoir. Ce sont les mots employés par les observateurs pour qualifier le climat qui règne à la Bourse de Paris depuis quelques semaines. Faudra-t-il fermer la Bourse ? Début mai on en était à se poser la question dans les milieux financiers...

Le 10 mai, l'indice de la Compagnie des agents de change (100 le 1er janvier 1962) est tombé à 51,7 — le plus bas niveau atteint depuis 16 ans — contre 54 au plus fort de la crise économique mondiale de 1974. En deux jours, la Bourse avait baissé de 5 %. Le lendemain les cours montaient de 2,4 %. Fin mai les cours étaient remontés au niveau de février. « Pour expliquer ce mouvement soudain, les milieux financiers mettaient en avant à la fois le chiffrage du programme commun publié par le P.c. susceptible de gêner M. Mitterrand par ses imprécisions et ses ambitions, et le compromis accepté par le gouvernement sur l'application de la taxe professionnelle », écrivait « le Monde ».

Le va-et-vient des plus-values

« Le 21 mars, raconte un commis d'agent de change, on s'est dit qu'il allait se passer quelque chose quand on a vu arriver tous ces journalistes, les caméras de télévision, les micros. Le Conseil des ministres annonçant le report de l'application de la loi sur les plus-values sur les valeurs mobilières ne s'est pourtant terminé qu'une heure après... A une heure un quart, donc, la nouvelle a commencé à courir, elle s'est répandue comme une traînée de poudre ; tout le monde voulait tout acheter. Et comme le volume des transactions n'était pas plus important que les jours précédents, ce sont les cours qui ont monté ».

Qui n'a pas entendu parler ce jour-là au moins une fois à la radio, ou à la télévision de la séance de la bourse de Paris du 21 mars ? « Historique », assurait-on. La Bourse qui avait baissé de 29 % en un an enregistrait ce jour-là une hausse de 4,1 %.

Le représentant d'une grande banque nationalisée dit : « Une hausse aussi importante en une seule séance est un phénomène particulièrement rare. Mais une fois la fièvre passée, les gens ont réfléchi : la situation économique n'avait en rien changé ; la loi n'avait pas été abrogée ; dans un an, les nouveaux décrets d'application seraient peut-être encore pis que ceux qu'on connaissait. Et, le lendemain, la Bourse a baissé presque autant qu'elle avait monté. »

Si l'on savait depuis longtemps que, selon la fameuse formule du général de Gaulle, la politique de la France ne se faisait plus à la corbeille, on pouvait penser que la Bourse restait un baromètre de l'économie nationale, ou au moins qu'elle en reflétait les grandes tendances ou en anticipait certains

En 1968, les étudiants gauchistes avaient tenté d'incendier la Bourse, cette Bastille du capitalisme. Dix ans après, il semble qu'un tel geste n'aurait même plus de signification.

résultats. Mais comment se fier à un baromètre économique qui est à ce point sensible à des événements d'ordre aussi politique qu'un Conseil des ministres ?

« Si toutes les Bourses sont très influençables, dit un spécialiste, celle de Paris rend bien plus compte des événements politiques que des résultats économiques. Alors qu'en 1976 les sociétés cotées avaient enregistré d'assez bons résultats, la Bourse n'en a pas tenu compte et n'a cessé de baisser. Elle a fortement réagi, entre autres, à la loi sur les plus-values, aux dissensions entre Giscard et Chirac et, tout dernièrement, à l'annonce du plan Barre bis. » Et au fil des années la Bourse de Paris s'est spécialisée dans la réaction « politique » : l'annonce d'une augmentation des prix de 1,3 % ne la fait pas frémir, l'annonce d'une croissance du chômage la laisse indifférente. Mais l'espoir d'une fêlure entre les partis de gauche lui permet de remonter de plusieurs points...

Selon ses défenseurs, la Bourse est cependant l'instrument indispensable aux sociétés pour trouver de l'argent frais destiné à leurs investissements. Pour une société, être cotée en Bourse représente le nec plus ultra. « Arriver en Bourse », c'est être reconnu au plan national et international.

Pour ses détracteurs, en revanche, la Bourse est devenue inutile et n'est plus aujourd'hui qu'un objet de musée, la dernière bastille du capitalisme financier. Il y a, à l'heure actuelle, deux fois moins d'échanges qu'il y a deux ans. « La Bourse baisse depuis 1961 et il n'y a aucune raison qu'elle remonte, fait remarquer un commis d'agent de change, parce qu'elle ne sert plus à financer les investissements des sociétés qu'à hauteur de 5 %. Quant aux petits épargnants (45 000 personnes environ), ils préfèrent maintenant acheter des obligations plutôt que des actions dont le bénéfice est de plus en plus aléatoire ».

Il n'empêche que la Bourse reste un mythe pour la plupart des Français. « On lui fait jouer un rôle politique auprès de l'opinion publique. Grâce à la Caisse des dépôts, à la Caisse d'épargne et à d'autres grands établissements financiers, l'Etat est le plus gros porteur et détient 55 % des actions. Le Pouvoir se sert donc de la Bourse comme d'un jouet et de ses fluctuations comme de sondages. Les agents de change ne sont qu'un paravent », dit le responsable du syndicat C.g.t. des commis d'agent de change.

Par ailleurs, dans l'esprit de défense du portefeuille de leurs clients, les banques na-



A QUOI SERT LA BOURSE?

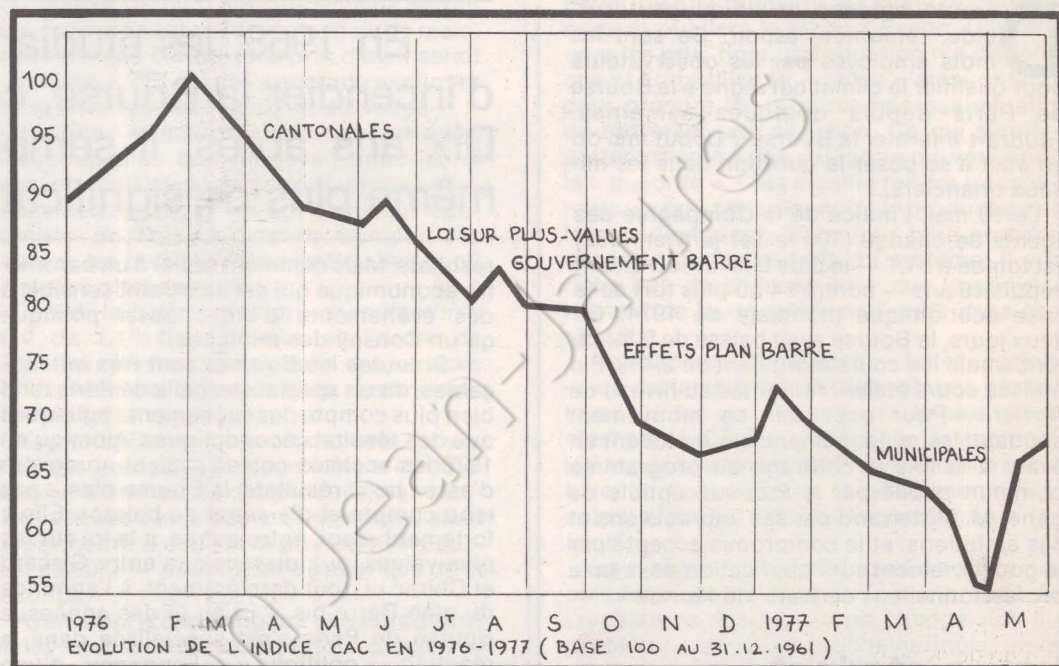
tionales ont — comme les autres — conseillé de vendre les valeurs françaises pour fuir un marché de plus en plus déprimé. Les grandes banques amplifient ainsi la peur du gouvernement devant les succès de la gauche. Mais le Pouvoir se prive, quoi qu'il en soit, de toute influence sur ces organismes financiers, puisque depuis bien des années il n'a pris aucune mesure en faveur de la Bourse.

Certains agents de change prétendent que quand François Mitterrand ou Georges Marchais parlent à la radio ou à la télévision, la Bourse baisse. Or, le graphique montre bien que ce ne sont pas les déclarations des leaders de la gauche qui entraînent la baisse des cours au palais Brongniart. Les observateurs font, en revanche, remarquer que la Bourse a salué la dernière déclaration télévisée du chef de l'Etat par une forte baisse...

On joue des coudes

Le mythe est entretenu par les rites mêmes de la Bourse. Créée sous Napoléon 1er, avec un palais construit tout exprès pour elle, la Bourse est un marché de spécialistes, avec ses mœurs et son langage. A noter que les femmes ne sont admises à la Bourse que depuis 1968. Et encore sont-elles peu nombreuses : une centaine travaillent en Bourse mais y occupent des emplois subalternes.

250 fois dans l'année pendant deux heures, entre 12 h 30 et 14 h 30, le palais Brongniart retentit des cris, incompréhensibles pour un profane, des commis d'agents de change : « J'ai », « Je prends », « Comment



est-on ? » « Quel est le volume ? » Les bras se lèvent ou se baissent à la corbeille et devant les cinq tableaux des groupes de cotation. Les commis notent des chiffres sur de petits carnets noirs, courent du téléphone au tableau, du tableau à la corbeille. Des huissiers portent et emportent des messages. Des chiffres apparaissent ou disparaissent sur les tableaux. Partout, on joue des coudes.

Partout sauf à la corbeille. Le « saint des saints » est un tas de sable blanc de forme conique soigneusement ratissé chaque jour. A la fin de la séance il est couvert de mégots et de papiers froissés. Autour du tas de sable court une barre tapissée de velours violet. Appuyés à la barre ou autour d'elle se tiennent les agents de change. Ils écrivent des billets qu'ils font porter par des huissiers à leurs « barreaux », les commis qui se tiennent le long de la rampe protégeant le saint des saints et au-delà de laquelle seuls les agents de change peuvent pénétrer. Parmi les plus importants : Melendès, Maeschaert, Meunier, Fauchier et Xavier de la Fournière, qui se fit un nom comme trésorier des Républicains indépendants.

Les agents de change sont au nombre de 80, à Paris. Ce sont les patrons de la Bourse, ils ont acheté leur charge à l'Etat. Si cette charge n'est pas héréditaire en droit, elle l'est souvent de fait. C'est le ministère des Finances qui accepte le candidat sur proposition de la Chambre syndicale des agents de change.

Cette aristocratie, qui a le monopole de la transaction, emploie environ 3 200 salariés dont un tiers seulement vient à la Bourse. Ils sont engagés sans diplômes particuliers par cette annonce où il est demandé « des connaissances de comptabilité ». Un casier

judiciaire vierge est exigé. Mais le plus souvent l'embauche se fait par relations. « Naiguère, on était commis de père en fils, ou d'oncle à neveu », dit un boursier. Mais ça n'a guère changé.

Traditionnellement on engage le plus jeune possible : les agents de change tiennent à un personnel malléable. Le débutant touche 1 755 F sur quatorze mois et demi. Le salaire est bas mais on fait miroiter les gratifications. Ces gratifications « distribuées à la tête du client », selon l'expression d'un syndicaliste, peuvent être importantes : elles atteignent, il y a trois ans, jusqu'à l'équivalent de dix mois de salaire. L'autre attrait de la profession est de pouvoir boursicoter ; l'agent de change laisse après quelques années d'expériences au commis la possibilité de jouer avec l'argent de la maison. Dans une infime proportion et à ses risques et périls, d'ailleurs : s'il perd, il devra rembourser son patron ; s'il gagne, s'il se fait un « biftek », la fortune n'est quand même pas à l'horizon et, bien souvent, il ne pourra s'offrir qu'un bon repas chez Galopin, le restaurant des habitués de la Bourse.

A côté de l'argent

« Nous vivons toujours à côté de l'argent des autres, à l'ombre des transactions et dans l'esprit qu'un jour nous gagnerons du fric et que nous deviendrons aussi des capitalistes alors que nous ne serons jamais que les prolétaires de la finances », dit un commis, désabusé. « Ca fait six ans que je travaille en Bourse et je n'ai encore jamais pu boursicoter », dit un autre.

Bien des commis n'ont cependant pas en-

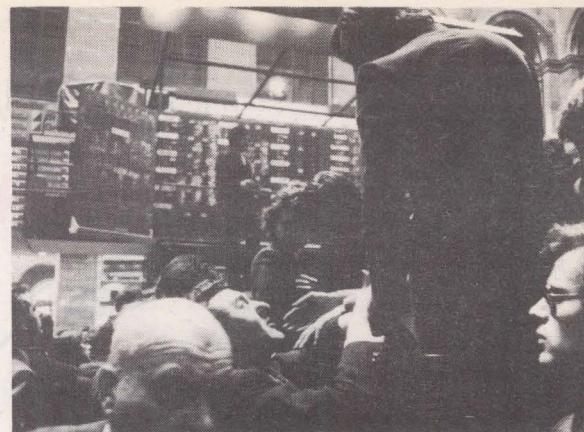
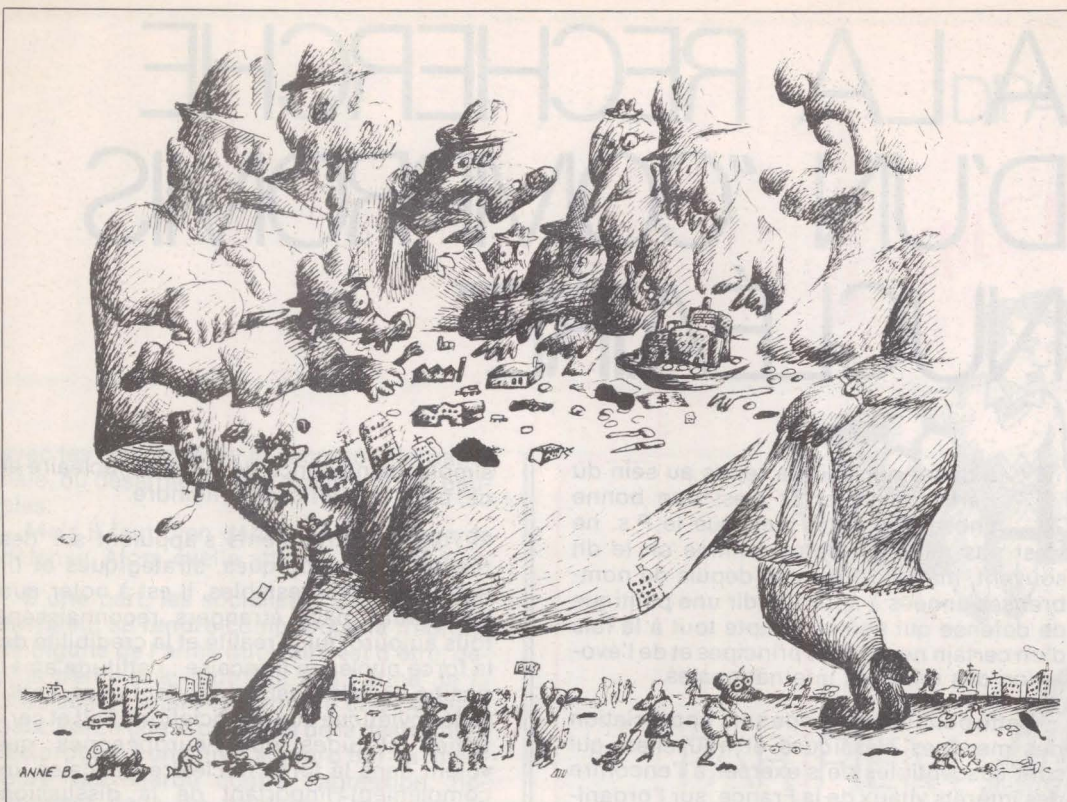
la libertad
está en tu mano



Adhère à la campagne
du
PARTI SOCIALISTE OUVRIER ESPAGNOL

Adresse ta contribution
au PSOE
A. Carreiras, CCP 22 362 00 H
31, rue du Général Beuret, 75015 Paris

PARTIDO SOCIALISTA OBRERO ESPAÑOL
Socialismo es libertad



core admis qu'ils étaient des salariés comme les autres même si, comme l'affirme l'un d'eux, ils votent en majorité à gauche. On raconte qu'un jour où l'équipe de football devait rencontrer celle de l'entreprise Hispano-Suiza, deux joueurs, côté Bourse, avaient refusé de se retrouver sur le même terrain que des ouvriers...

« On constate quand même une évolution, dit un délégué C.g.t., surtout depuis la grève de 1974 qui a duré cinq semaines. Avant cette date il n'était même pas question d'une

grève de solidarité : la première que nous ayons pu faire, c'était pour Lip. Cette évolution va de pair avec l'appauvrissement du commis boursier. Le volume des transactions ayant considérablement baissé — un tiers depuis un an — les gratifications se réduisent à presque rien ». A l'heure actuelle, 50 % des commis boursiers sont syndiqués. Sont-ils inquiets pour leur gagne-pain ? Les uns rappellent que « en 36 on a bien continué à travailler ». L'opinion générale est cependant à l'optimisme : « Si le programme

commun est appliqué, il n'y aura que 9 sociétés qui disparaîtront sur les 250 cotées. » Quant à l'avenir de la Bourse et à son éventuelle disparition : « En tant que professionnels de la Bourse, si on nous propose un autre travail, pourquoi pas ? »

En 1968, les étudiants gauchistes avaient tenté d'incendier la Bourse, cette bastille du capitalisme. Dix ans après, il semble qu'un tel geste n'aurait même plus de signification.

EMMANUELE PLAS

LES PORTE-VOIX DE GISCARD

Nous avons eu naguère la Délégation générale à l'information dirigée par Denis Baudouin venu tout droit du cabinet de Georges Pompidou. Bien que disposant d'importants moyens et de confortables locaux avec vue sur l'esplanade des Invalides, cette Délégation, chargée officiellement de populariser l'action gouvernementale auprès de la presse et de l'opinion publique, a rapidement fait fiasco. Baudouin n'est pas resté longtemps chômeur : reconverti au R.p.r., il est aujourd'hui chargé des relations publiques de Jacques Chirac à l'Hôtel de Ville de Paris.

Mais, à l'Elysée comme à Matignon, on n'avait pas pour autant renoncé à mettre sur pied une véritable officine de propagande gouvernementale capable d'intervenir efficacement en utilisant le support de tous les grands moyens d'information. C'est aujourd'hui chose faite. Un nouvel organisme baptisé « Association pour la démocratie » voit en effet le jour cette semaine. Valéry Giscard d'Estaing lui-même en a confié la direction à l'ex-journaliste Michel Bassi, transfuge du « Figaro » et de R.t.l., qui occupait depuis septembre dernier les fonctions d'adjoint au porte-parole officiel de l'Elysée Jean-Philippe Lecat.

Ainsi transformé ouvertement en agent de propagande du Pouvoir, ce qu'il était déjà depuis longtemps, Bassi s'est entouré d'une équipe sûre dans laquelle on trouve un autre ex-journaliste qui bénéficie des faveurs de Giscard d'Estaing : Alain Trempoglieri, venu lui de France-Inter, une productrice à la télévision, Dominique Reznikoff, et une spécialiste des relations avec la presse, Marie-Hilda Graffmeyer, qui a exercé ses fonctions successivement au cabinet de Jacques Chirac et de Raymond Barre.

Toute cette équipe a reçu la mission d'« assurer la propagande des

idées et du programme de l'ensemble de la majorité face au programme de l'union de la gauche ». C'est-à-dire, en clair, d'occuper au maximum le terrain dans la presse écrite et audio-visuelle et, directement, auprès des citoyens. Elle disposera pour cela de très importants moyens financiers lui permettant de procéder à des achats d'espaces dans les journaux, à la radio et à la télévision pour y faire passer des messages publicitaires. D'autres crédits (inscrits à quel budget ?) seront utilisés pour adresser, par centaines de milliers, des lettres personnalisées à diverses catégories socio-professionnelles, le tout constituant une tentative pour ramener un certain nombre de Français dans le camp de la majorité avant les prochaines élections législatives.

Parallèlement à la mise en place de cette agence de propagande, Giscard d'Estaing et Barre ont entrepris de constituer une équipe de réflexion chargée de relancer de façon concrète les idées exprimées dans le livre « Démocratie française ». Notamment celle dont le président de la République, ainsi que le rapportait « le Monde » mardi dernier, ne cesse de rêver : à la reconstitution d'un centre mordant à la fois sur la droite et sur la gauche et sur lequel il pourrait s'appuyer pour gouverner la France. Parmi ces conseillers spéciaux figureraient le politologue Alain Lancelot et le journaliste Georges Suffert, détaché pour la circonstance du « Point ».

On peut douter que l'ensemble de ce dispositif suffise à convaincre les Français du bien-fondé de la politique gouvernementale. Mais, venant après le lancement de certaines campagnes destinées à affaiblir le P.s. dans l'opinion, il apporte la confirmation que le Pouvoir ne reculera devant aucun moyen pour tenter d'empêcher la gauche de l'emporter.

CLAUDE ESTIER

A LA RECHERCHE D'UN "COMPROMIS NUCLEAIRE"

PETITES ANNONCES

Ingénieur, formation générale. 3 ans d'expérience en métallurgie. Recherche emploi auprès de collectivités locales ou organismes para-publics. Région Sud-Est.

Adresser réponse au journal qui transmettra.

1 Ville de la région parisienne (50 000 habitants) recherche :

— un secrétaire général adjoint. Conditions de recrutement statutaires.
— un rédacteur attaché au secrétariat général. Expérience de gestion municipale requise.

Ecrire au journal qui transmettra.

2. Ville de la banlieue Nord de Paris recherche pour direction d'une association syndicale chargée de la gestion des espaces publics d'un grand ensemble immobilier un technicien (niveau ingénieur des T.P.) ayant des compétences administratives.

Ecrire au journal qui transmettra.

BASSENS (Gironde). Ville de 6 500 hab. Recrute d'urgence par voie de mutation un REDACTEUR (connaissances souhaitées sur Administration Générale) Candidature à adresser avant le 15 juin 1977 avec curriculum vitae à Monsieur le Maire 33530 BASSENS.

VILLE CENTRE OUEST

de plus de 30 000 habitants

RECRUTERAIT

Un directeur de Cabinet Chargé des Affaires Economiques.
Logement assuré.

Adresser candidature à :

Monsieur Maurice Planque
91, Rue Saint-Lazare
75009 PARIS

VILLE 70 000 habitants OUEST

RECHERCHE

Un Directeur de Société d'Economie Mixte d'Aménagement et Construction à mi-temps.

Adresser candidature à :

Monsieur Maurice Planque
91, rue Saint-Lazare
75009 PARIS

Le débat nucléaire a repris au sein du Parti socialiste. Et c'est une bonne chose. Il montre bien que le P.s. ne s'est pas rallié à l'atome comme on le dit souvent, mais a recherché depuis de nombreuses années à approfondir une politique de défense qui tienne compte tout à la fois d'un certain nombre de principes et de l'évolution des relations internationales.

Cette politique se fonde sur l'appréciation des menaces classiques et nouvelles, qui sont susceptibles de s'exercer à l'encontre des intérêts vitaux de la France, sur l'organisation d'une défense alliant l'efficacité technique et la participation populaire, sur la réforme du service national, sur la réorganisation de l'ensemble des industries d'armement et sur la participation de la France à la sécurité de l'Europe. Là-dessus, tout le monde se retrouve.

Mais, évidemment, l'attitude d'un gouvernement de gauche à l'égard de la force nucléaire constitue un point essentiel dont le Parti socialiste n'a pas cessé de débattre depuis 1972.

Les partisans du maintien de la force atomique s'appuient sur trois arguments essentiels :

► La force nucléaire stratégique a acquis aujourd'hui une efficacité certaine qui permet à la France d'exercer une dissuasion proportionnelle à l'enjeu qu'elle représente.

La France est devenue la troisième puissance nucléaire mondiale ; elle est la seule puissance européenne à posséder tout à la fois une panoplie de forces stratégiques et de forces tactiques ; demain elle aura 5 sous-marins nucléaires, des fusées à portée continentale, des ogives multiples, des avions porteurs de missiles tactiques à moyenne portée... Toute politique de défense doit désormais tenir compte de cette réalité.

► Cette capacité dissuasive détenue par la France lui confère une indépendance militaire qui est un atout important dans le cadre du système Est-Ouest pour un pays détermine à refuser tout alignement et toute dépendance. Elle lui permet d'avoir une politique militaire et une politique atlantique qui correspondent aux intérêts de la France et aux exigences futures de la construction du socialisme, alors que le retour à une défense conventionnelle, classique ou populaire, conduirait immanquablement à établir la suprématie militaire américaine et ouest-allemande en Europe occidentale. A ce titre, il est tout à fait intéressant de voir la Yougoslavie, partisane de la défense populaire généralisée, s'intéresser de plus en plus à l'atome et à ses possibilités militaires.

► Enfin, toute reconversion de la politique de défense serait bien plus coûteuse que la

simple maintenance de la force nucléaire et ce, pour une efficacité moindre.

Tous ces arguments s'appuient sur des réalités technologiques, stratégiques et financières incontestables. Il est à noter que les grands pays étrangers reconnaissent tous aujourd'hui la réalité et la crédibilité de la force nucléaire française : l'attitude américaine dans les instances atlantiques, l'attitude soviétique aux négociations Salt et certaines attitudes ouest-européennes qui voient dans la force nucléaire française un complément important de la dissuasion américaine en font foi.

Par Jacques Huntzinger

Les adversaires de l'armement nucléaire proviennent de divers horizons. Autrefois, certains estimaient que le bouclier atlantique était tout à la fois nécessaire et suffisant pour protéger la France, laquelle n'avait qu'à fournir quelques divisions classiques aux forces de l'Otan. Qui, aujourd'hui, défend encore cette thèse ?

Mais il y a toujours eu ceux qui étaient et qui restent profondément convaincus de l'incompatibilité entre le socialisme et l'atome. Les uns sont des pacifistes sincères qui croient à l'inutilité de la force et de la violence dans les rapports internationaux ; les autres sont plutôt partisans d'une défense fondée sur l'appel au peuple, les milices populaires, la mobilisation des forces sociales ; d'autres encore éprouvent une profonde répulsion à l'égard du fait atomique lui-même tout en étant déterminés à maintenir une défense nationale. Mais tous estiment que le socialisme doit faire prévaloir un point de vue moral, voire métaphysique, sur toutes les arguties techniques à l'égard de l'atome, car on ne peut avoir à l'égard de cette arme un point de vue classique : d'une part, elle a un pouvoir de destruction qui n'est pas en rapport avec son utilité militaire et, d'autre part, elle est l'ébauche d'un système militaire technocratique et centralisé aux antipodes de toute défense populaire et de tout principe d'autogestion.

Partisan depuis toujours du maintien de la dissuasion nucléaire française, je suis cependant de ceux qui estiment que ces attitudes antinucléaires sont non seulement respectables, mais fondées. Un socialiste ne peut pas accepter tel quel le fait nucléaire, quel que soit par ailleurs le bien-fondé des raisonnements techniques sur la dissuasion.

La noblesse du socialisme en matière de sécurité est d'avoir toujours cherché à concilier les exigences de la défense nationale

avec les principes de la sécurité internationale, du désarmement et des droits des peuples.

Mais il faut bien définir une politique de défense. Alors quelle attitude adopter ?

D'une part, les socialistes antinucléaires devraient se rendre compte que la tragique ambiguïté de l'arme nucléaire est d'être, depuis trente ans, tout à la fois l'arme de la destruction totale et l'arme d'une certaine paix. Parce que la certitude de la destruction réciproque constitue aujourd'hui la meilleure sauvegarde contre l'agression, notamment dans les relations Est-Ouest, la présence d'armes nucléaires en Europe assure en partie notre sécurité présente et notre liberté.

Mais, d'autre part, le travail considérable qu'a accompli le Parti socialiste en matière de défense depuis 1972, s'il veut trouver sa pleine expression, doit aujourd'hui renouer complètement avec les sources de la philosophie socialiste de la paix et de la sécurité.

En définitive, il devrait être possible de trouver les termes d'un « compromis nucléaire » qui reposerait sur trois principes essentiels :

► Les avantages en matière de dissuasion et de marge d'indépendance font que, pour le moment, la capacité nucléaire est un moindre mal par rapport à l'absence totale de défense ou à l'abandon délibéré dans une défense étrangère.

► Mais il est clair que le socialisme ne saurait concevoir une défense sans le peuple. Une défense est d'autant plus efficace qu'elle repose sur une volonté de défense manifestée par les citoyens. Ce principe est encore plus évident quand la défense repose sur la dissuasion. La meilleure dissuasion reste la dissuasion populaire, quels que soient les moyens techniques par lesquels la menace serait mise à exécution. C'est tout le sens des projets de l'armée nouvelle élaborés par la commission de Défense nationale du P.s.

► Enfin, la défense n'est pas la sécurité. L'équilibre des forces crée une sécurité militaire fragile et limitée ; en revanche, la combinaison de la coopération internationale du désarmement réel et de la défense développe une sécurité politique bien plus efficace et fructueuse. Une politique active en faveur du désarmement réel et de la coopération menée par la France en Europe aurait des conséquences importantes pour le développement d'une telle sécurité.

Le P.s. a beaucoup réfléchi et agi dans le domaine de la défense. Il lui faut désormais lier beaucoup plus intimement sa politique de défense, sa politique de détente et sa politique de désarmement pour développer une dynamique nouvelle de la sécurité et de la fraternité internationale.



Une lumière blafarde tombait du grand lustre décrépit, les dorures de la salle s'écaillaient, les velours jaunissaient mais le petit garçon écarquillait ses yeux. Enfant du paradis, il assistait à un concert pour la première fois de sa vie. « Il est temps que tu connaisses la musique », lui avait dit son père.

C'était un concert d'imprécations donné par l'Orchestre synthétique de la majorité sous la direction du maestro Raymondo Barrebis, qui tenait également la grosse caisse à deux mains.

Au programme : Symphonie déconcertante en PA SI FA SI LA DO RE LA PILULE, pour cordes au cou et chœur (mais le cœur n'y était pas).

Cette œuvre magistrale, écrite à la va-vite sur un coin de table, marque un tournant décisif dans l'histoire de la musique. Le thème principal se modifie selon les événements ; mené rondo il reste baroque. Les croche-pieds et les doubles croches se multiplient tout au long du chœur jusqu'à la fugue finale.

Le chef d'orchestre leva sa baguette magique, les rires lentement s'étouffèrent dans la salle.

« Allegro ! » dit le père qui suivait sur une partition.

« Allez gros ! » reprit le fils.

« Silence », dit Raymondo Barrebis, qui n'avait d'ordre à recevoir de personne.

L'orchestre attaque l'ouverture à droite. Debré monte le ton sur son bazooka chromatique, capriccio vivace. Soisson fait un vent avec son instrument. Peyrefitte coince ses oreilles entre ses cymbales qui retentissent comme un mal français. Le ministre de l'Intérieur est au violon.

La note est salée.

« C'est toujours la même chanson », dit le petit garçon.

Fin du premier mouvement d'humeur.

L'indice d'écoute dans la salle est aussi élevé que l'indice des prix.

Le chef d'orchestre en profite pour ne pas se moucher du pied.

Deuxième mouvement : Rondo pour cor constitué avec descente en flamme chromatique et contrepoint. L'atmosphère du rondo semble vouloir masquer une tension que la douceur des dernières mesures sociales tente d'apaiser.

« On connaît la sérénade », dit le père.

« C'est pas clarinette », dit le fils.

Un soupir...

Le chef d'orchestre se refuse à tourner la page. Enfin, basson !... Troisième et dernier mouvement : Fugue. Jacques Chirac sur son hélicon joue le tout pour le tout, en voulant décrocher la timbale il fait rouler la grosse caisse dans la fosse. Le chef d'orchestre s'empale sur sa baguette. C'est la fausse note. Le public crie. Une tomate jetée du premier balcon s'écrase sur la scène. A 10 francs le kilo elle est objet de convoitises. Une mêlée générale s'ensuit, le rideau tombe. La salle est évacuée.

Il fait bien beau dehors.

« Dis, papa, c'est quoi le chef d'orchestre de la majorité ? »

Le père sourit poliment et pour une fois ne répondit rien.

LA TRIBUNE DU CONGRES

RENFORCER LE PARTI SOCIALISTE



Le congrès du Parti socialiste à Nantes sera un acte grave. Car la victoire de la gauche en mars 1978 (ou avant), sa réussite après les élections, cela dépend avant tout du Parti socialiste. Tout le monde le sait, à l'intérieur du Parti, à l'extérieur plus encore. C'est pourquoi toutes les attaques, directes ou obliques, convergent contre nous.

Pour les temps qui s'annoncent, il nous faut un parti cohérent, capable de résister aux pressions venues de l'extérieur, celles de nos adversaires, celles aussi parfois de nos alliés. De ce

dernier point de vue, le moins qu'on puisse dire c'est que certains secteurs du Parti n'ont pas toujours été insensibles à de telles pressions. A la veille d'une étape qui, pour le coup, sera décisive, il est donc nécessaire que la situation politique dans le Parti soit assainie, que la cohésion soit renforcée. Le débat démocratique y servira.

Nos camarades dirigeants du Ceres en appellent à « l'unité » du Parti. Cette « unité » n'est pas en question. Il ne faut pas déplacer le problème ni confondre « unité » et « unanimité ». Dans un parti socialiste, démocratique et pluraliste, il est normal qu'il y ait une majorité et une minorité : la diversité n'est pas un obstacle à l'unité du Parti, pourvu que chacun respecte les règles du jeu.

Naturellement, si l'accord se fait à Nantes sur une position commune, cela sera mieux encore. Mais l'accord se fera **après** le débat politique dans tout le Parti. Nos camarades dirigeants du Ceres voulaient combiner un accord de sommet **avant** le débat. Il n'est pas possible de dessaisir les militants du droit à la parole : l'autogestion dans le parti, c'est laisser d'abord la base s'exprimer. Après quoi, le congrès tranchera.

Les camarades dirigeants du Ceres devraient perdre cette habitude qu'ils ont de réclamer la « synthèse » à chaque congrès, puis, entre les congrès, de s'opposer sans cesse aux décisions de la majorité. Parce qu'enfin, depuis deux ans et demi, nous n'avons pas rêvé : à chaque Comité directeur, à chaque Bureau exécutif, ces camarades ont marqué leurs désaccords, tandis que dans de nombreuses fédérations sévissait une incessante guérilla. A Dijon, voici un an, il y a eu une « synthèse » et, aussitôt après, et cela, pendant des mois, les dirigeants du Ceres ont donné de cette « synthèse » leur propre interprétation, à l'évidence différente de ce qu'avait voulu le congrès. Aujourd'hui, ils font comme s'il ne s'était rien passé. Et ils crient au « sectarisme » de la majorité du Parti : Guidoni ne craint pas de parler d'« édit de Nantes » !

La majorité, quant à elle, n'a aucun goût pour le sectarisme, qui est bien l'un des pires maux dans un parti socialiste. Elle a seulement souhaité que les dirigeants du Ceres répondent à un certain nombre de questions politiques. C'est en fonction de ces réponses que la « synthèse » sera ou non possible.

— Renoncent-ils à se comporter comme un parti dans le Parti ?

— Croient-ils toujours, comme ils l'ont écrit récemment dans « Repères », qu'il y a une « dérive » du Parti par rapport à la ligne qu'il s'était fixée, l'union de la gauche et la stratégie de rupture avec

le capitalisme ; et, si oui, comment se manifeste, à leurs yeux, cette dérive ?

— Sont-ils maintenant convaincus que la majorité du Parti a correctement appliqué les décisions de Dijon pour les municipales ; et, si oui, que faut-il penser de l'attitude d'un nombre appréciable de sections et de fédérations, animées par le Ceres qui ont cédé aux exigences du Parti communiste ?

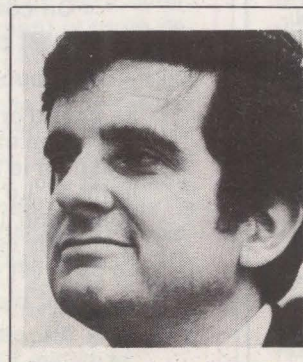
— Convienrent-ils que c'est rendre un mauvais service à l'union de la gauche que de donner trop souvent plutôt raison au P.c.f. qu'au P.s. ?

— Enfin, sont-ils maintenant convaincus que les décisions du congrès de Bagnolet nous amènent à avoir une attitude de principe favorable à l'élection du Parlement européen au suffrage universel ; et comment comprendre que leurs critiques contre la position, qui a toujours été celle de la direction du Parti, aient cessé dans les 24 heures qui ont suivi le tournant de Georges Marchais sur la question ?

Ces questions, il appartient aux militants de les poser partout, dans les sections, dans les Fédérations. C'est cela le débat démocratique. Après quoi, chacun prendra ses responsabilités. Les progrès du Parti, notamment depuis le congrès de Pau, sont éclatants ; ils ont modifié le paysage politique français, ils ont fait du P.s. le premier parti de France. Pourquoi faudrait-il, justement à la veille de l'échéance, changer ce qui a si bien réussi ? Il reste beaucoup à faire ; c'est en poursuivant dans la même direction qu'on le fera.

Cependant, on ne peut à la fois vouloir le maintien de l'orientation du Parti et de l'équipe qui, autour de François Mitterrand applique cette politique, et voter pour le Ceres. En votant pour le Ceres, on choisit de demander un changement politique pour le Parti, un changement de direction. Et que se détrompent ceux qui se donneraient bonne conscience en se disant que, de toute façon, la majorité du Parti restera la majorité : dans la conjoncture actuelle, tout recul, même minime, de la majorité du Parti risquerait d'être interprété dans l'opinion comme un désaveu de la politique qui a été suivie jusqu'ici, comme un désaveu de sa direction, y compris de son Premier secrétaire, elle affaiblirait le Parti lui-même. On ne peut ruser avec cette évidence. Les chefs politiques de la droite, Chirac en tête, spéculent sur l'affaiblissement de la majorité du Parti, du crédit politique de François Mitterrand : ils n'en font pas mystère. Renforcer le Parti pour le combat décisif qui approche, c'est d'abord renforcer la majorité du Parti. JEAN POPPEREN

REEMPLIR LA VIEILLE PROMESSE



Le Congrès de Nantes sera la dernière occasion où ce qu'il est convenu d'appeler, après la rupture de la coalition d'Epinay, « la minorité » du Parti socialiste, pourra sans doute s'exprimer librement. Nous le ferons, évidemment, avec la vive conscience de nos responsabilités vis-à-vis du Parti, de l'union de la gauche et de notre peuple : comment faire d'une éventuelle victoire de la gauche en 1978 une vraie victoire ? Il n'y a pas d'autre question à poser en 1977. Aussi bien nous n'en poserons pas d'autre à Nantes et c'est en la posant avec toute la force nécessaire que nous rendrons possible une vraie synthèse : j'entends par



là un accord politique qui unisse et dynamise le Parti dans ses profondeurs et l'élève à la hauteur de ses tâches.

C'est dire que nous ne répondrons pas, sauf si nous y sommes contraints, à l'incroyable campagne de dénigrement, à laquelle la plupart des dirigeants du courant ont délibérément choisi de réduire le débat préparatoire au congrès. Devrai-je les complimenter de la célérité avec laquelle ils ont répandu dans les fédérations argumentaires de courant, dossiers anti-Ceres et autre littérature de même volée, célérité qu'on aurait pu souhaiter voir s'attacher aussi à la diffusion du « Poing et la Rose ».

Croit-on vraiment que nous ne pourrions pas de notre côté, publier la liste des locaux, bulletins, associations, sociétés appartenant à tel ou tel « sous-courant » ? Ou celle des articles des statuts apparemment tombés en désuétude aux yeux de la direction ? A la vérité, tout ce qui est exagéré est insignifiant et nous préférons ne pas entrer dans un débat aussi affligeant que celui de la compatibilité de l'article 4 avec l'article 5 des statuts. Aussi bien, si un accord politique avait été recherché, comme nous l'avions souhaité au Comité directeur du 7 mai, le problème ne se poserait-il plus et le Parti ne donnerait pas le spectacle d'une dispute aussi dépourvue de rapport avec une réalité politique que, de toute façon, il n'évitera pas de rencontrer bientôt.

Au contraire, nous pensons que c'est en se posant à lui-même les vrais problèmes de la période à venir, que notre parti se grandira. La motion du courant parle beaucoup de responsabilité. Mais il n'y a pas de responsabilité dans l'inconscience et dans l'absence de débat. Pour des militants socialistes, il n'y a pas de vérité révélée et c'est de la libre discussion démocratique que peut seule jaillir la lumière... et la synthèse.

Le seul problème aujourd'hui, pour un parti comme le nôtre, est celui du pouvoir. Que les signataires de la motion 1 en soient convaincus, c'est l'évidence. Eussent-ils autrement signé la motion n° 1 ? Mais, curieusement, cette motion est assez peu explicite sur les conditions de l'exercice du pouvoir.

Au fond, le principal reproche fait au courant n° 2 n'est-il pas, justement, de chercher à définir celles-ci avec trop de précision ?

Est-ce là le crime qui maintient le courant n° 2, sans lequel ce parti ne serait pas ce qu'il est, éloigné de la table familiale où le Père magnanime, accueille tour à tour tous les fils prodigues ? Et, de Michel Rocard à Arthur Notebart, Dieu sait s'il y en eut dans la Création socialiste ! On nous objectera, je le sais, que le mieux est l'ennemi du bien, que le maréchal Leboeuf (« Il ne manque à l'armée française pas un bouton de guêtre ») n'a pas gagné la guerre de 1870, que le pouvoir ne va pas sans mystère et qu'un certain flou artistique sur nos intentions profondes est en fin de compte notre meilleur atout. D'où le « Taisez-vous, sinon gare à l'article 4 ! » qui semble être le leitmotiv de ce congrès en forme de cour d'assises.

Eh bien ! je crois cette vision des choses assez courte. En effet notre stratégie est celle d'une transition démocratique vers le socialisme. Or il n'y a pas de soutien populaire durable qui ne résulte d'un haut niveau de conscience politique. Il faut donc préparer les citoyens à ce qui les attend. De surcroît, le suffrage universel est le régulateur de notre alliance avec le Parti communiste. Cette alliance ne va pas sans tensions parce qu'elle implique des évolutions et même des ruptures de l'un et l'autre partenaires par rapport à des schémas de pensée anciens. Notre rôle est d'aider ces évolutions à se faire, chez nous, mais aussi au sein du Parti communiste.

Il vaut donc mieux résoudre à froid les problèmes qui peuvent l'être. Ceux qui ne pourront être résolus qu'à chaud seront assez nombreux comme cela. Ne prenons qu'un seul exemple : celui du chiffrage du programme commun par le Parti communiste. Il est clair que cet exercice ne remplace pas la définition d'une politique économique à court terme. Le Parti communiste attend trop d'un relèvement quasiment instantané de la croissance à 6 % par an, aussi bien que d'une réduction rapide du « gaspillage » capitaliste.

Il faut aller plus loin dans la définition d'une politique de redistribution des revenus et de reconquête du marché intérieur : c'est ce qu'essaye de faire la motion n° 2.

C'est en prenant appui sur la réalité que nous ferons évoluer le P.c.f. dans ce domaine comme dans bien d'autres. On sait de quel prix la gauche a payé son impréparation économique en 1936-37 (« la pause sociale ») ou en 1947 (l'éviction des ministres communistes du gouvernement Ramadier au moment des grèves Renault).

Pour que l'union de la gauche survive aux tensions inévitables, n'est-il pas nécessaire qu'elles s'approfondissent encore pendant qu'il en est temps ?

Dans le domaine des nationalisations et de la politique industrielle comme dans l'approche du problème de l'Europe et dans la politique étrangère, c'est cet approfondissement que recherche la motion n° 2. Nous savons bien après les déceptions qui ont suivi en France le Front populaire et la Libération, ou après la rupture intervenue en 1975, au Portugal, entre socialistes et communistes, que l'ambition de l'union de la gauche dépend avant tout de sa solidité.

C'est parce que nous sommes ambitieux pour notre Parti que nous nous exprimons en militants avec une entière franchise. C'est parce que nous sommes ambitieux pour la gauche que nous cherchons à poser aujourd'hui les problèmes qu'elle aura à résoudre demain. Nous souhaitons que le congrès de Nantes, en débloquent une discussion qui n'a pas encore commencé, permette au Parti de trouver l'unité et le dynamisme sans lesquels il n'y aurait pas de vraie victoire. Quelle que soit l'issue du congrès, une seule chose est sûre : six ans presque jour pour jour après le congrès d'Epinay, nous trouverons encore assez de force et surtout d'ironie pour surmonter l'amertume légitime que pourraient faire naître en nous tant de petites querelles aussi éloignées de la grande entreprise à laquelle nous avons entendu prêter la main. Une seule chose compte : tout faire pour réunir aujourd'hui les conditions d'une vraie victoire demain.

Nous avons la conviction de défendre une conception juste et exigeante du Parti et de l'union. Est-ce instruire un procès d'intention que de dire que ni l'un ni l'autre ne sont de simples tremplins dans la conquête du pouvoir ? C'est là, j'en suis convaincu, la pensée du Parti tout entier. Il ne s'agit donc que d'en tirer et d'en expliciter ensemble les conséquences : oui, notre Parti doit être fortifié de manière indissociable dans sa cohésion et dans sa démocratie pour triompher des épreuves qui l'attendent ! Et c'est ainsi seulement que, par une exigence supérieure, il portera plus haut et plus loin l'union de la gauche pour remplir enfin la vieille promesse toujours trahie : ouvrir demain, en France, la voie au socialisme.

JEAN-PIERRE CHEVENEMENT

DU PROJET AU DESTIN

De quoi s'agit-il ? Où en est-on ? Après la grande réponse silencieuse — et positive — qu'il a donnée par son vote en mars, qu'est-ce que le peuple français, seul souverain, attend de notre Parti, pour conclure, de manière irréversible, en mars 78, ou avant ?

J'ai lu avec attention les témoignages publiés jusqu'à présent par la tribune du congrès et il me semble devoir apporter le témoignage d'un écrivain.

L'écrivain n'a pas de mandat, il ne représente rien, mais il a des yeux pour voir...

LA TRIBUNE DU CONGRES

Sa condition comporte une servitude cruelle : son action n'a de sens que pour communiquer avec les « frères humains », mais, pour accomplir l'acte d'écrire, il lui faut admettre la solitude. C'est ainsi qu'on voit les choses à la fois du dehors, par la réaction des autres, et du dedans, par la pensée.

Or, au moment présent, les deux images se superposent avec exactitude.

Quel est, à la veille du congrès de Nantes, **le fait nouveau**, seul déterminant, pour le P.s., pour la France ?

Il n'y a pas, à ma connaissance, de fait nouveau idéologique au P.s. Il y a un travail qui se déroule, et la maturation d'un projet qui se poursuit, après un long passé, avant un avenir plus long encore.

Il n'y a pas de fait nouveau en France. Tout était prévu. La sclérose progressive de structures reposant sur trop peu de justice et trop peu d'intelligence était inévitable. Le choix niais de l'élection présidentielle de 1974 ne pouvait produire que les résultats qu'il a produits. La démagogie droitière de M. Chirac ne pouvait que détériorer plus vite la vieille machine. Le plan Barre n'est pas un plan, mais une ultime tentative d'arrêter le cours du siècle en se mettant debout sur la pédale de frein. Tout le monde sait, et sent que le malade — le pays tout entier — ne va pas faire au mauvais médecin le plaisir de mourir, pour le conforter dans sa théorie, affirmée de façon d'autant plus tranchante qu'elle n'existe pas.

Le malade va reprendre son souffle, se redresser et chasser ce médecin légiste en visite prématurée.

Le fait nouveau, le seul, mais il est déterminant, n'est pas au P.s., il n'est pas dans les changements de la France, **il est dans leur rencontre.**

C'est cela, la nouveauté formidable, qui se fait jour lentement, mais avec une puissance irrésistible, et dont la mise en forme représente pour nous le devoir et l'honneur.

L'Histoire procède par vagues successives. J'ai eu l'occasion peu courante de parler à la tribune du Soviet suprême d'U.R.S.S., et de rappeler que tout était parti de la Révolution française de 1789 et de ses mots d'ordre : « Liberté, Egalité, Fraternité ». Tous les Soviétiques présents ont applaudi. Inutile de revenir sur les vicissitudes des presque deux siècles écoulés depuis lors. Il faut maintenant reprendre le mouvement en avant, c'est tout.

De quoi s'agit-il ? Le peuple sait bien que le Parti socialiste, avec ses libres débats, est celui qui s'inscrit le plus naturellement dans le droit-fil de cette grande tradition nationale, et il est prêt à lui faire confiance, par le canal du programme commun de la gauche.

Le peuple sait que, sur la base du courageux travail militant accompli, il doit aussi cette possibilité au Premier secrétaire, François Mitterrand, et il entend lui faire confiance pour la phase suivante. Voilà tout ce qui compte.

Mais, au risque d'affliger certains de mes camarades, je dois affirmer, sous ma responsabilité, que, dans les profondeurs de l'opinion, la lutte entre les « courants de pensée » du P.s. n'intéresse personne.

Quand je lis, en écrivant, à la fin de la motion n° 2, de telles phrases : « Le réalisme, ce n'est pas de composer d'avance avec l'adversaire... Le réalisme, ce n'est pas non plus de dire n'importe quoi... » j'éprouve une profonde tristesse.

Existe-t-il un seul militant, sur 160 000, qui se prépare à composer d'avance ? En existe-t-il un seul, alors que toutes les sections débattent avec attention et gravité en vue du congrès, qui se fixe pour but de dire n'importe quoi ?

Non seulement ces procès d'intention sont choquants, mais ils ne reposent sur rien, et, enfin, ils retardent historiquement, de façon pitoyable. Ce sont des gémissements d'hier, ce ne sont pas des paroles de demain. Ce n'est pas cela qui est en cause.

Ce qui est en cause, c'est qu'aujourd'hui le projet doit devenir un destin, un point c'est tout.

MICHEL BATAILLE

LA REPONSE QUE L'ON ATTEND

Les militants du P.s. seront appelés dans le cadre du congrès ordinaire de Nantes à se prononcer sur deux motions, deux textes qui proposent des orientations politiques pour les deux années à venir, années décisives pour notre parti, pour le socialisme, pour la France.

Or, que se passe-t-il depuis quelques mois ? Une stratégie de la tension est développée dans le Parti, reprise dans la presse, sur le « fractionnisme ». Cela avec un langage qui s'apparente plus aux attendus d'un tribunal qu'à un langage politique : article 4, article 5.

Selon certains camarades, membres de la majorité actuelle du Parti, le fractionnisme du Ceres serait caractérisé notamment par la possession de locaux, la diffusion de revues, la tenue de colloques...

De nombreux nouveaux adhérents peuvent être sensibles à cette argumentation : le Ceres serait « un parti dans le parti », mais la rigueur politique et la simple honnêteté voudraient que les mêmes zélés procureurs avouent qu'ils se réunissent dans des locaux, se regroupent autour de revues ou de bulletins : « Faire », « Pour l'union », « Synthèse-Flash », etc., dont la presse reprend, comme pour « Repères », revue du Ceres, certains articles intéressants. Les mêmes camarades envoient des circulaires de courant, des lettres aux militants (qui nécessitent sûrement la participation aux frais d'impression et d'expédition des camarades qui se reconnaissent dans cette ligne, à moins que de généreux donateurs y pourvoient) et organisent des réunions de courant. Ainsi, certains reprochent à la minorité ce qu'ils font eux-mêmes, s'abritant sous l'aile protectrice du Premier secrétaire. Certains camarades voudraient accréditer l'idée que le Parti se confond avec sa majorité, niant par là même tout débat démocratique. C'est par ce biais que certains « sous-courants » de la majorité tentent d'acquiescer une légitimité qu'ils sont incapables d'obtenir seuls à partir du vote des militants. Certains de ces sous-courants, il faut le rappeler, n'avaient qu'une alternative : rejoindre la majorité ou disparaître.

Notre Parti n'a rien à gagner dans des pratiques qui tentent d'occulter les débats politiques en les remplaçant par une chasse aux sorcières. De ce point de vue, l'article de Pierre Palau, publié dans « l'Unité » du 13 au 19 mai, est exemplaire : militants qui avez voté courant 2 à Pau, définissez-vous ! Vous êtes, au choix, des naïfs ou des complexés, des basistes ou des spontanistes, des opposants systématiques ou des gribouilles ! L'accusation de cryptocommuniste n'y figure pas, mais Gilles Martinet, quelques lignes plus loin, dans la même tribune, ne l'oublie pas.

Combien d'articles de membres de la minorité ont été diffusés dans la presse interne « Nouvelle Revue socialiste » et « Poing et la Rose », depuis deux ans ? Notre Premier secrétaire propose dans une lettre de les ouvrir aux courants de pensée, c'est donc qu'ils étaient quasiment fermés.

Pourquoi la minorité était-elle exclue des séminaires de réflexion qui avaient pour but d'accroître l'unité et l'homogénéité du Parti ?

Pourquoi la minorité était-elle écartée de l'organisation et de l'animation des stages de formation nationaux ?

Mais, aussi, combien de militants ont eu l'occasion dans leur section locale ou d'entreprise, dans leur fédération, de participer à l'élaboration du rapport Mexandeau, de débattre sur les nationalisations et les prises de participation majoritaire, sur l'indemnisation des actionnaires, sur l'actualisation du programme commun de gouvernement, etc.



Ces débats sont actuellement réservés aux experts. On peut certes se réjouir de la vitalité du parti, du bouillonnement d'idées dont témoignent les travaux d'une centaine de commissions d'étude, mais la force de notre parti, c'est aussi et surtout ses militants, qui seront d'autant plus capables d'expliquer nos positions que ce seront les leurs, qu'ils auront été associés à leur élaboration, qu'ils en auront débattu en section.

L'existence de courants de pensée est saine et salutaire. Le seul risque pour notre efficacité résulte de la confusion qui peut parfois exister entre la ligne du Parti, une fois définie, et celles qui ont été proposées préalablement par les cercles de réflexion, le Ceres comme les autres. Et la solution à ce problème, ce n'est sûrement pas l'autodafé et les bûchers, mais ce peut-être de veiller au non-cumul entre les mandats de représentants nationaux et fédéraux du Parti et les responsabilités d'animateurs des clubs de réflexion.

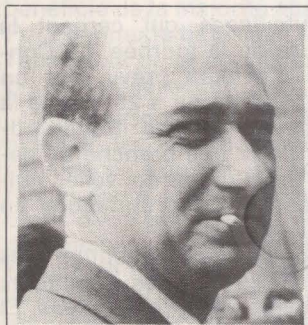
Mais ne serait-il pas temps aussi que le débat s'engage au plan politique : sur les nationalisations, sur l'Europe, sur la transition au socialisme, sur les problèmes que notre parti devra résoudre ?

La réponse que notre peuple attend de notre parti, au congrès de Nantes, ce n'est pas une modification de nos statuts, ce n'est pas le rejet des « gribouilles » et des « songe-creux », c'est l'affirmation d'une ligne politique claire, c'est notre projet de société pour la France et les moyens pour y parvenir.

C'est cette réponse que nous devons obtenir par la synthèse des deux motions à Nantes.

DANIEL CHEROUVRIER et MICHEL PELLERIN

UNITE ET COHESION



Dans une tribune libre publiée par « l'Unité » du 13 mai, Didier Motchane souhaite la conclusion d'un accord politique entre les différents courants d'opinion du Parti et l'adoption d'une motion de synthèse par le congrès de Nantes.

Comment ne pas partager un tel espoir ?

A la veille d'une consultation électorale décisive, cette manifestation de cohésion et d'unité ne pourrait que renforcer notre crédit, et notre audience dans le pays.

Une synthèse est donc souhaitable. Mais est-elle possible ?

Il est clair que nul ne songe à un accord boiteux qui ne dissiperait pas les équivoques et multiplierait les malentendus. Rien ne serait plus dangereux qu'une résolution hâtive, élaborée avec le seul souci de voiler pour un temps des désaccords persistants. Après une courte euphorie, de nouvelles difficultés ne tarderaient pas à surgir, et de nouvelles déceptions laisseraient, au bout du compte, le Parti plus divisé qu'auparavant.

Une synthèse réelle suppose, de toute évidence, un accord sur un certain nombre de conditions indispensables.

Certes, le débat politique est essentiel, et une étude approfondie des différentes thèses en présence doit se poursuivre jusqu'au congrès dans toutes nos fédérations et toutes nos sections. Cette confrontation n'a pas été possible au cours de la dernière réunion du Comité directeur. D'ailleurs nos amis du Ceres qui réclamaient

impérativement la synthèse, n'ont, à aucun moment, songé à engager une réelle discussion à ce sujet.

Mais un accord politique ne suffit pas. Nous sommes en droit de réclamer avec autant de fermeté un accord sur la vie et le fonctionnement du Parti. Dans un texte publié par « le Monde » du 17 mai, les représentants de la minorité estiment qu'un tel débat ne devrait revêtir qu'une importance secondaire. Ils se trompent.

Comment, en effet, un parti comme le nôtre pourrait-il défendre avec continuité et cohérence ses orientations politiques fondamentales, si dans le même temps des difficultés intérieures croissantes lui ôtaient une large part de son autorité ? Or n'est-ce pas là, aujourd'hui, le mal dont nous souffrons ?

L'article 4 de nos statuts ne permet cependant guère l'équivoque. « La liberté de discussion est entière au sein du Parti, mais aucune tendance organisée ne saurait y être tolérée ». Ce texte définit avec clarté les deux exigences essentielles, qui doivent s'imposer au fonctionnement de notre organisation.

Totale liberté de discussion à l'intérieur du Parti, et à tous les échelons. Oui, sans aucune doute ! Et nous devons nous efforcer de faciliter celle-ci, et de la rendre plus enrichissante. La motion n° 1 propose, d'ailleurs, que des tribunes libres dans nos journaux soient largement ouvertes à tous. Grâce à cette liberté de discussion et à ces échanges d'information, il est souhaitable que des courants de pensée s'affirment et s'expriment, notamment à la veille de nos assises nationales. Des projets de motions regroupant les camarades qui partagent les mêmes orientations peuvent alors être soumis à la discussion de nos militants. Et c'est finalement à l'issue et en fonction de cette confrontation que sont constitués les organes de direction.

Mais lorsque la décision a été prise par le congrès souverain, elle doit s'imposer à tous. Il n'y a plus alors de majorité et de minorité. Tous ceux, qui s'expriment au nom du Parti ont pour impérieux devoir de défendre la politique décidée en commun.

C'est ainsi que nous concevons la démocratie interne et les règles de discipline. Il s'agit là sans doute de vérités, bien élémentaires, mais il suffit de les rappeler pour comprendre à quel point nous sommes loin de compte.

Nos camarades du Ceres ont en effet largement dépassé le stade des courants de pensée. Ils ont progressivement constitué des structures parallèles à tous les niveaux : local, départemental, national. Ils ont leurs journaux, leurs stages de formation. Ils diffusent largement leur conception dans des réunions privées, ou publiques, ou à l'occasion de conférences de presse. Il s'agit bien là d'un parti organisé à l'intérieur du Parti lui-même.

Les conséquences d'un tel état de fait sont évidemment détestables. La confrontation, qui devrait rester constamment amicale et confiante, prend un ton de plus en plus agressif. Les membres de nos sections consacrent souvent plus de temps à contredire les camarades de l'autre courant, qu'à combattre l'adversaire commun. L'opinion prend conscience du malaise, qui s'accroît au sein du Parti, et notre crédibilité en souffre.

Le Ceres tient pourtant, à la veille du congrès, à multiplier ses affirmations d'unité. Fort bien. Mais s'il veut être conséquent avec lui-même, il doit comprendre qu'en structurant une tendance il a mis en marche un processus redoutable.

François Mitterrand s'est adressé récemment à tous les militants et à tous les courants de pensée pour les alerter sur les dangers qui menacent notre cohésion. En agissant ainsi, il était pleinement dans son rôle de Premier secrétaire d'une grande formation politique.

Sera-t-il entendu et nos camarades de la minorité accepteront-ils de renoncer à des pratiques aussi dangereuses ? Nous le souhaitons ardemment. Une réponse positive est évidemment nécessaire pour rendre possible l'adoption d'une motion de synthèse. Cette réponse positive est, de toute manière, indispensable pour préserver l'unité du Parti.

GERARD JAQUET

Paris

UN ALESIA POUR LA RADIALE VERCINGETORIX

S.E.C.

**SOCIETE
D'ENTREPRISES
DE CANALISATIONS**

145, Avenue de Saint Ouen -
75 - PARIS 17^e

Centre de Travaux :
56 - LORIENT - 25 Rue Brizeux

Tous Travaux de Canalisations :

**EAU — GAZ — ASSAINISSEMENT
ETUDES ET PROJETS**

**S.A. au Capital
de 2.000.000 de Francs**

R.C. Seine 56 B 11-392

NOUVEAU

Au 94 rue Saint-Lazare à Paris

LA TIRELIRE

Distribution de Prêt-à-Porter féminin

Vente directe

à prix super-promotionnel

Epargnez en nous rendant visite

Conditions intéressantes pour Co-
mités d'entreprise. Nous consulter.
Tél. 874.56.94.

La radiale Vercingétorix, c'est un vieux projet. Depuis plusieurs décennies, il hante les dossiers des urbanistes parisiens. Remis au goût du jour avec l'époque pompidolienne du « tout-pour-la-bagnole », il a pris corps avec la construction du « centre d'affaires » de Montparnasse.

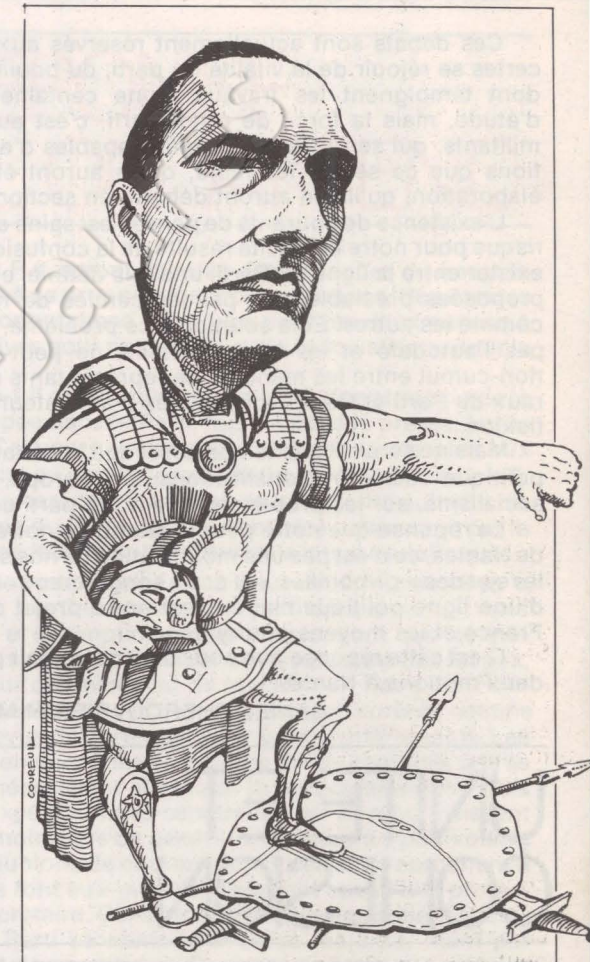
Maintenant, on ne dit plus « radiale », on dit : « voie express ». Par souci de préserver les susceptibilités écologistes, on en a réduit la largeur de 6 à 4 voies et on a promis de l'enterrer sur la moitié de son parcours... Mais certains esprits chagrins continuent à s'opposer fermement à un projet refusé par le quartier dans son ensemble.

La radiale représente en effet un investissement considérable : 202 millions de francs, sans compter les acquisitions foncières et les expropriations, qui ont coûté environ 200 millions également... La Ville de Paris roule-t-elle sur l'or pour offrir un gadget aussi coûteux, aussi inutile, aussi nuisible même ?

Car nuisible, la radiale, dans son projet actuel, l'est toujours. Elle devrait être enterrée dans les deux sens sur la première partie de son trajet, entre Montparnasse et Alésia. Ensuite, jusqu'à la gare Ouest-ceinture, seules les voies en direction des boulevards extérieurs seront couvertes ; malgré certaines promesses, il semble techniquement difficile, à moins d'un investissement très élevé, de recouvrir les deux autres voies : l'emprise très étroite (11 mètres de large) obligera à superposer les deux tronçons. Enfin, sur la dernière partie du parcours, jusqu'à la porte de Vanves, l'ensemble sera découvert. Plusieurs centaines de logements bordent ces voies où camions et voitures circuleront à 80 km à l'heure. Est-il suffisant alors de prévoir pour eux un double vitrage qui obligerait les riverains à vivre perpétuellement derrière des vitres fermées — comme c'est le cas par exemple, dans les immeubles situés en bordure du périphérique, notamment dans les arrondissements populaires du nord et de l'est de Paris ?

Nuisible, la radiale l'est aussi parce que les voitures ne resteront pas dans le tunnel : elles y entreraient et en sortiraient. L'expérience prouve d'ailleurs que les voies rapides, si elles apportent des solutions aux embouteillages pendant quelques semaines, deviennent rapidement des « aspirateurs à voitures » qui viennent engorger le centre des villes. Il s'agira donc de prévoir de nouvelles voies rapides pour absorber le flot. Car, dans son projet actuel, la radiale n'est reliée à rien, pas même au périphérique. En 1973, elle devait prolonger l'autoroute A 10 (jusqu'à Palaiseau), projet qui a normalement été abandonné devant l'opposition des communes qu'elle devait traverser. Va-t-on voir ressortir des dossiers une nouvelle A 10 ? A moins que ce ne soit un nouveau super-périphérique ?

Du côté de Montparnasse-Plaisance la situation est encore plus grave. On sait



déjà les embouteillages qui cernent la tour à toute heure de la journée. Le Conseil de Paris a d'ailleurs prévu, par un vote de mars 1975, d'élargir à 25 mètres la rue du Château et la rue Raymond-Losserand, pour créer une branche de dégagement vers l'Est. Soit de nouvelles nuisances et de nouvelles expropriations en perspective...

Ainsi, c'est toute une conception des transports dans Paris que les « militants anti-radiale » veulent remettre en cause. Et d'abord le refus énergique de tout investissement nouveau en faveur de la voiture. C'est pourquoi ils contestent le plan de circulation de la ville et souhaitent que l'accent soit mis surtout sur les promenades pour piétons et sur les pistes cyclables.

En même temps, les 36 organisations (partis de gauche et d'extrême gauche, associations, amicales de locataires et syndicat C.f.d.t.) qui ont engagé une action commune contre la radiale récusent la conception de l'urbanisme que trahit un projet lié à la rénovation du XIV^e arrondissement. D'abord, on démolit, même des maisons construites en 1910 qu'il suffirait de réhabiliter pour les rendre confortables. Par la même occasion, on vide un quartier de Paris — encore un ! — puisque les loyers actuels sont très bas ici,

Commissions d'arrondissements

VIDER LES "POTICHES" DE CHIRAC

plus bas que ceux des H.I.m. qui y seront construites. Rien que de très banal

Les 36 organisations, signataires d'une lettre ouverte à Jacques Chirac, estiment donc qu'il serait préférable de consacrer au moins une partie des 202 millions de la radiale à équiper un quartier très pauvre en aménagements collectifs ou en équipements de loisirs. Dans le quartier Plaisance, il n'y a pas un seul espace de jeu pour les enfants. Analyse partagée par l'ensemble de ses habitants. Déjà, en juin 1975, un référendum sur la radiale avait donné 90 % d'opposants sur plus de 3 000 consultés. Quant aux dernières municipales, 27,6 % des électeurs seulement avaient soutenu au premier tour Christian de La Malène, le seul candidat favorable à la voie rapide.

Malgré tout, de La Malène et Dangles, autre conseiller R.p.r. de l'arrondissement, semblent tenir beaucoup à la radiale. Projet absurde, selon la logique, la voie rapide prend, en effet, tout son sens si l'on considère que sa finalité principale est de servir le centre d'affaires de Montparnasse, son hôtel Sheraton de grand luxe et ses multiples parkings... Un centre d'affaires qui ne marche d'ailleurs pas très bien, comme tous ceux de son acabit. Dans ses œuvres habituelles, de La Malène vole au secours des promoteurs en détresse...

Les croisés du XIV^e arrondissement sont donc partis en guerre. D'abord pour convaincre le Conseil de Paris d'arrêter les travaux et d'abandonner le projet. Ils peuvent compter en cela sur les partis de gauche, peut-être sur les centristes. Mais le R.p.r. bénéficie de la majorité absolue, à une voix. Pour gagner la bataille, il faudrait donc que l'ensemble de la population parisienne exprime son désaccord.

Dans l'espoir d'élargir le problème à la capitale, les 36 organisations — moins la cellule locale du P.c. qui préfère ne pas participer à une action publique aux côtés des partis d'extrême gauche — ont donc décidé d'organiser une fête sur le chantier de la radiale les 11 et 12 juin prochains. La section locale du Parti socialiste y participe et lance les invitations en rappelant son opposition à toutes les pénétrations autoroutières dans Paris.

La manif à vélo qui partira le samedi en début d'après-midi de la Concorde se terminera sur les terrains de la radiale. Au programme de la fête, des débats (sur l'urbanisme, sur la réforme Haby, sur les équipements collectifs), des jeux, des spectacles de théâtre, de chansons, de folklore, de jazz, la construction d'une crèche et des bals, le soir....

Histoire de faire la preuve que le XIV^e est encore un quartier vivant. Et qu'il serait bien dommage de le laisser tuer.

FREDERIQUE DE GRAVELAINE

La réforme du statut de Paris aura fait long feu. Comme pour ses autres réformes-gadgets, la droite a une fois de plus apporté la preuve de sa peur viscérale de toute démocratisation. Et le texte de loi, déjà très en retrait par rapport aux propositions de la gauche, est devenu, entre les mains de Jacques Chirac, une machine de guerre destinée purement et simplement à étouffer toute velléité d'opposition.

Le plus bel exemple en est fourni par le fonctionnement des commissions d'arrondissement qui se sont mises en place ces jours-ci. La loi leur donne une double vocation : être consultées par le maire et le Conseil de Paris et animer la vie locale. Pour Chirac, les commissions seront consultatives, dans de strictes limites, puisqu'il se réserve un droit de veto sur leur ordre du jour, au cas où elles chercheraient à débattre de sujets « hors de leur compétence ». Et, surtout, elles n'auront à animer que ce que le maire voudra bien animer. Conçues comme de simples prolongements du cabinet du maire, leurs réunions ne sont pas publiques, leurs débats, affichés en mairie d'arrondissement, ne seront pas publiés au Bulletin municipal officiel.

Première restriction sérieuse au principe de démocratie locale : la désignation des membres des commissions. Les conseillers élus de chaque arrondissement forment, de droit, un tiers de son collège. Un autre tiers d'officiers municipaux a été nommé par Chirac. On y trouve, bien sûr, tous les alliés de la droite. Et même, sans pudeur, certains battus des municipales. Quant au dernier tiers, il a été désigné par la majorité de Paris sans tenir aucun compte de la représentativité réelle des associations et syndicats qui avaient proposé des candidatures.

Si l'on excepte quelques personnalités qui se demandent déjà comment elles vont pouvoir quitter dans l'honneur ces commissions d'opérette, on y retrouve des candidats malheureux de la droite, qui s'étaient parfois présentés dans d'autres arrondissements, des amis, des copains... Gabriel Kaspereit n'a pas hésité à faire nommer sa femme dans la commission du IX^e arrondissement où il a été élu.

Ainsi, Chirac ne court vraiment aucun risque de contestation, même dans les arrondissements où les listes de gauche ont été élues (le suffrage universel, ça existe !)

Encore cela ne lui suffisait-il pas puisque, avant même l'installation de ces commissions, il a annoncé la mise en place prochaine de commissions extra-municipales. Là, il pourra se libérer totalement des élus de gauche.

La position du P.s.

La position des socialistes face à cette lugubre parodie de démocratie, est donc claire : ils demandaient que la présidence de



chaque commission soit assurée par un élu ; ce préalable refusé, ils ne participent pas à « l'élection » du Bureau. « C'est une question de droit, de principe et de dignité : un élu ne peut accepter d'être évincé par un battu », explique Daniel Benassaya, conseiller du XIII^e.

Souhaitant malgré tout un développement de la démocratie locale, le P.s. va essayer de mettre en place une structure de consultation et de participation. Dans ces conseils d'arrondissement ouverts à tous, individus et représentants d'associations et de syndicats, se regrouperont en cinq ou six pôles d'attraction, comme l'urbanisme, les problèmes scolaires, l'environnement, etc.

Chaque groupe désignera ensuite quelques représentants qui formeront, avec les élus, le conseil d'arrondissement. Le souci du P.s. est de conserver une structure très informelle, pour que chaque organisation puisse s'y exprimer tout en conservant son identité et son indépendance. Ainsi les conseils d'arrondissement pourront être un véritable support à la vie associative, une réponse à la volonté de mainmise de Chirac.

F. de G.

ARDÈCHE : UNE REGION SINISTRÉE

En Ardèche, à Aubenas, une nouvelle entreprise, la Sotexa, doit cesser son activité. Rien de nouveau : depuis des mois, les 280 rescapés de cette fabrique de machines pour l'industrie textile vivaient dans la hantise d'un licenciement imminent. Pour les Ardéchois, cette nouvelle ne constitue donc pas une surprise. L'inquiétude n'en va pas moins croissant. Un nom de plus va, en effet, s'ajouter à la liste déjà longue des entreprises fermées depuis trois ans dans les environs. « Cette région est tellement éprouvée, affirmaient les sept conseillers généraux socialistes du département le 25 avril dernier, qu'on peut la considérer comme industriellement sinistrée ».

La section socialiste d'Aubenas récapitule : « Ici, on ne peut pas oublier la fermeture d'une entreprise. Prenez les établissements J.B. Martin de Ruoms. Les licenciements remontent à plusieurs mois. Pourtant, tous les licenciés sont loin d'avoir retrouvé un emploi. » Dans la région d'Aubenas, ce sont maintenant 1 500 chômeurs qui claquent leur droit de travailler et de vivre au pays. Parmi eux, une majorité de jeunes, pour beaucoup diplômés, avec pour tout horizon les files d'attente de l'agence pour l'emploi. C'est pourquoi, quand l'Association vivaroise d'accueil (Assovivac), qui regroupe deux maisons d'enfants à Ucel et à Saint-Privat, a déposé son bilan le 14 avril

dernier, le Parti socialiste a aussitôt fait connaître sa solidarité aux 90 salariés qui ont décidé d'occuper leur entreprise.

« Notre première action a été de leur ouvrir les colonnes de notre journal pour les aider à faire connaître leur conflit », explique Claude Loste, secrétaire de la section socialiste d'Aubenas. Les Ardéchois ont ainsi pu apprendre que 90 salariés se retrouvent au chômage en raison d'une gestion douteuse de l'Assovivac. En fait d'établissement à but non lucratif, il apparaît clairement que certains bénéfices n'ont pas été perdus pour tout le monde. Au point que la Sécurité sociale, en janvier 1975, a refusé de poursuivre le remboursement du prix de journée. Conclusion : 87 enfants, des cas sociaux pour la plupart, ont été renvoyés, faute de mieux, dans le milieu où s'étaient développés leurs troubles. Et 90 salariés se battent pour que les vastes locaux, le petit domaine agricole, la piscine et tout un personnel techniquement au point ne soient pas bradés à cause de l'incompétence du conseil d'administration.

Les 280 salariés d'Aubenas sont les pions d'une « restructuration » : depuis 1973, la Sotexa n'est plus qu'une filiale de la holding Asa, qui comprend — outre des sociétés de vente en France, aux Etats-Unis et à Hong-Kong — plusieurs entreprises, tels les Ate-

liers roannais de construction textile (133 licenciements il y a quelque temps), Triconit à Troyes, la société A.c.b.f. à Valence et une autre filiale au Brésil. Désormais, les dirigeants de cette holding n'ont plus qu'une idée : ne conserver de chaque entreprise que ses structures rentables. A la Sotexa, les 280 salariés sont jugés encombrants : ils seront expédiés au chômage. Les 60 millions de chiffres d'affaires que leurs patrons réalisaient encore en 1974 font partie d'un passé révolu et l'on préfère oublier ceux qui ont contribué à les gagner. Ces licenciements ont été un des thèmes développés dimanche devant plusieurs milliers de personnes à la Fête du P.s. de l'Ardèche par Claude Estier et Jean-Marie Alaize, conseiller général d'Aubenas.

Les socialistes de l'Ardèche du Sud, élus et militants, multiplient leurs interventions pour favoriser un redémarrage de l'Assovivac. Pour la Sotexa, ils s'étonnent de l'absence de réaction de la direction : « Nous n'avons reçu aucune réponse à nos lettres ». Dans toutes les sections, de nombreuses initiatives sont actuellement en préparation pour tenter de créer une mobilisation générale : celle de toute la population sud-ardéchoise pour faire face aux menaces de disparition quasi totale de l'emploi dans cette région.

C. C.

E.D.F., VENDUE "CLEFS EN MAIN" A FRAMATOME

Lancée à fond dans le programme nucléaire, E.d.f. prend des risques. Des risques financiers, d'abord, puisqu'elle finance ses investissements en s'endettant, en particulier sur le marché américain. Mais il y a plus grave : E.d.f. est en train de perdre toute autonomie face à Framatome, la filiale de Creusot-Loire qui construit et vend les centrales.

Déjà, E.d.f. paye au prix fort un programme que Framatome contrôle seul, sans concurrent, puisque l'autre constructeur possible, la C.g.e., a été éliminé malgré la volonté d'E.d.f. de conserver deux constructeurs. Framatome facture donc très cher la moindre transformation demandée par E.d.f., ce qui explique pourquoi le coût des centrales, celui de leur sûreté en particulier, grimpe beaucoup plus vite que l'indice des prix... Pieds et poings ainsi liés à Creusot-Loire, il restait encore à E.d.f. une marge d'action non négligeable dans la mesure où elle seule dominait la maîtrise d'œuvre des centrales, c'est-à-dire la né-

cessaire vision d'ensemble du chantier, puis de la mise en service.

Mais, cet acquis, E.d.f. s'apprête à le perdre. En vendant nos centrales à l'étranger, Framatome et le gouvernement ont, en effet, pris l'engagement de les livrer « clefs en main », prêtes à fonctionner. Depuis quelques mois, après la signature du contrat avec l'Afrique du Sud, Framatome essaie donc de s'emparer des connaissances d'E.d.f. en matière de maîtrise d'œuvre. Non sans se heurter à une solide résistance des ingénieurs d'E.d.f., qui supportent mal ce transfert de connaissances d'un service public vers un groupe privé... On parle donc rapidement d'officialiser ce transfert et de lui donner une structure juridique.

Sans attendre, une dizaine d'ingénieurs d'E.d.f. s'installe avec des ingénieurs de Framatome dans des bureaux de la tour Fiat, à la Défense, là où siège justement Framatome.

Sans doute les discussions sur la structure de la société réunissant Framatome et

E.d.f. pour l'exportation n'ont-elles pas été faciles : l'un et l'autre tenaient à posséder 50 % des parts de la future société Sofinel. Avec l'aide du ministère de l'Industrie, un projet a recueilli le consensus : 45 % des parts à chacun et les 10 % à une filiale d'E.d.f., la Sapar. L'honneur peut paraître sauf mais rien ne s'oppose, en fait, à ce que Framatome, dans l'avenir, rachète et contrôle la Sapar...

Ainsi, sous le couvert de fournir toute assistance technique nécessaire à l'Afrique du Sud et à l'Iran, Framatome va pouvoir acquérir indirectement toute la capacité d'ingénierie d'E.d.f.

D'ici à 5 ans, peut-être même avant — si on laisse les choses en l'état —, Framatome, qui envisage d'employer 3 500 personnes en 1980 pour les études d'ingénierie et de maîtrise d'œuvre — autant qu'E.d.f. aujourd'hui —, sera en mesure de vendre des centrales « clefs en main » à E.d.f., réduisant à néant ce qui reste de marge de manœuvre à l'établissement public.

F. de G.



changer la vie sociale et économique

TEPPAZ VEUT VIVRE

Teppaz, ce n'est pas fini. Les ventes sauvages continuent. Elles ont repris depuis le 10 mai, et une quinzaine ont eu lieu ces derniers temps. Les ouvriers de la société Teppaz sont toujours là pour vendre leur fabrication : ces petits électrophones « de la joie » qui ont conquis leurs lettres de noblesse dans le monde entier.

« Teppaz veut vivre », affirment des slogans fraîchement peints sur les murs de Lyon. Comment en douter ? Ces salariés ont déjà dû faire face, en deux ans, à deux fermetures de l'entreprise.

A la suite du deuxième naufrage, les 119 licenciés n'ont pas accepté de faire les frais des erreurs et de la gestion presque douteuse de leur dernier patron. Dès le 27 octobre 1976, ils ont donc repris l'occupation de leur usine. Leur but : obtenir de l'administration le feu vert pour qu'une solution industrielle soit possible. Mais les difficultés ne manquent pas. Notamment, dix travailleurs se sont déjà vu supprimer leur indemnisation de chômage à 90 %. Sept d'entre eux, grâce à l'intervention des syndicats, ont pu la récupérer. Mais les trois autres devront désormais vivre grâce aux ventes « sauvages ».

LE NOUVEAU TOP DE LIP

Jeudi soir, les premières montres de la « relance sauvage » de Lip sont sorties des chaînes de production de l'usine de Palente. Depuis le mardi, en effet, les chaînes de montage, immobiles depuis la deuxième liquidation de l'entreprise annoncée il y a 14 mois, fonctionnaient de nouveau : les Lip, arrivant au terme des 90 % du chômage pour licenciement économique, ont, une fois de plus, repris leur usine en main.

La journée de mardi a vu l'organisation de cette nouvelle phase de l'action. Les ouvriers présents ont réparti le travail, vérifié le matériel, organisé la production. 58 d'entre eux se sont inscrits à la commission horlogerie.

L'ELECTRICITE GRATIS

Les abonnés à l'E.d.f. habitant dans le Val-de-Marne, la Seine-Saint-Denis et la Seine-et-Marne sont, depuis un mois, des usagers heureux. Car les agents d'intervention du centre de Saint-Mandé, en grève « administrative » depuis le 4 mai, ont trouvé une forme d'action originale qui leur permet de ne gêner en rien le public. Bien au contraire !

Au centre de Saint-Mandé, 165 agents assurent les « petites interventions » : on les appelle les agents P.i. Ce sont eux qui ont le contact avec la clientèle. Ce sont eux qui viennent à la demande des usagers effectuer une petite réparation. Ce sont eux qui posent les compteurs, font les coupures, effectuent les relevés d'usage. Ce sont eux qui, parfois, sont chargés d'enquêter sur les clients disparus sans laisser d'adresse. Payés plus que modestement — le salaire d'un débutant varie de 2 261 F à 2 397 F et la majorité des P.i. gagne, en moyenne 2 660 F — ils réclament une révision de leurs classifications.

L'objectif est de sortir 2 000 montres d'ici au 13 et au 19 juin, dates auxquelles auront lieu les premières ventes sauvages lors de journées portes ouvertes. Les articles proposés correspondront à des montres vendues 154 F aux horlogers avant la liquidation de la société. Les Lip estiment qu'ils réaliseront cet objectif en faisant fonctionner les chaînes 3 heures par jour. Ils précisent : « Cette remise en route n'est pas le dernier sursaut de quelques moribonds, mais la preuve que Lip ne veut pas mourir ».

THOMSON FAIT LA LOI

Avec la prise en main d'Ericsson par Thomson à la fin de 1976, l'inquiétude s'est installée à Colombes pour 1 500 salariés. Dès son arrivée, la nouvelle direction Thomson n'a eu qu'une idée : restructurer pour réduire les coûts de production. Pour le personnel d'Ericsson, composé essentiellement de femmes, cette restructuration s'est traduite par une remise en cause immédiate des avantages acquis : l'échelle mobile des salaires n'existe plus et l'accord

Le 3 mai, donc, ils se rendent en délégation au siège social d'E.d.f., où les directions sont réunies en commission supérieure nationale du personnel : ils se heurtent à un mur. Le lendemain, les 160 agents de Saint-Mandé se réunissent en assemblée générale. Et décident de se lancer dans l'action. Mais pas n'importe quelle action. Il s'agit, d'abord, de ne pas gêner la clientèle. Toutes les interventions seront donc effectuées : les « grévistes »... travailleront ; mais, le soir, ils ne feront pas le bilan de leur journée. Il devient alors impossible de facturer aux usagers ce qu'ils doivent.

Normalement, le service clientèle d'E.d.f. fonctionne ainsi : un réceptionniste reçoit les demandes des clients. Il prépare une liasse sur cette demande, la met dans une « case » de programmation où l'agent d'intervention la prend. L'agent se rend chez le client, effectue le travail demandé, complète la liasse et, le soir en rentrant, la remet pour facturation. Depuis le 4 mai, les agents gardent les liasses. Ils entendent les garder jusqu'à l'ouverture de négociations.

d'entreprise fixant les augmentations annuelles n'a pas été respecté.

Enfin, depuis 6 mois, la garantie de l'emploi n'est plus assurée. Ainsi, 350 postes ont été supprimés définitivement. A présent, la nouvelle direction a annoncé son intention de mettre d'office 167 personnes en préretraite. Enfin, un projet de mutation autoritaire devrait déplacer 340 salariés de Colombes à Cergy. Les syndicats ont fait les comptes : les salariés mutés verront leur temps de transport augmenter de une à deux heures en moyenne. Quant au coût

Face à ce mouvement, la direction du centre a réagi en deux temps. Première phase : elle interdit aux réceptionnistes de donner du travail aux grévistes ! Les agents d'intervention ripostent en s'installant dans les halls d'accueil et en recevant eux-mêmes les clients. La C.g.t. et la C.f.d.t. font aussi remarquer, à l'époque, que la direction « prend la lourde responsabilité de ne pas assurer le service public et de faire supporter à la clientèle les conséquences de ce conflit ». Dans un deuxième temps, la direction se retrouve donc forcée de « laisser travailler » ces grévistes à qui on ne peut reprocher de ne pas se soucier de l'intérêt général.

En attendant des négociations fixées à lundi prochain, les services administratifs attendent toujours, faute de matériel, d'envoyer des factures. Tandis que, dans toute l'Ile-de-France, le mouvement s'étend. Aux centres d'Ile-de-France-sud, d'Ile-de-France-ouest, de Melun, de Versailles, 400 à 500 agents de petites interventions ont suivi l'exemple des P.i. de Saint-Mandé...

mensuel de ce déplacement, il passerait de 70 F à 203 F. Bien que les débrayages se soient multipliés depuis le début de l'année, les salariés n'ont pu obtenir la garantie que le travail au rendement ne serait pas réintroduit dans l'entreprise. Les syndicats estiment la menace sérieuse. En effet, les seules commandes des P.t.t. enregistrées à l'heure actuelle sont supérieures aux capacités de production d'Ericsson pour l'année. Face à toutes ces menaces, une section socialiste d'entreprise est en cours de constitution à Colombes.

TECHNI RANK S.A.R.L.

Gérant : M. Yker

PRODUITS :

Visserie normalisée
Visserie spéciale
Décolletage sur Plan
Tours et Fraisages.

RECHERCHE D'URGENCE à agrandir sa clientèle

Pour tous renseignements : s'adresser 54 rue Mary Besseyre 92170 Vanves, tél. : 644.00.64

BREJNEV : L'ETAT C'EST LUI...

Nicolas Podgorny a été mis à la retraite dans les habituelles conditions soviétiques : un beau jour, un bref communiqué annonce la disparition de la scène politique d'un personnage de premier plan qui, dès lors, devient une sorte de mort-vivant. Le principal progrès, que soulignait récemment le secrétaire général du Parti communiste espagnol, Santiago Carrillo, c'est que depuis la déstalinisation le mort-vivant vit encore et peut ensuite mourir « dans son lit ». Pour le reste, un système à la poursuite de la démocratie la plus parfaite en est toujours réduit, soixante ans après sa fondation, à régler ses crises politiques comme on les réglait à la cour de Louis XIV.

Si les premières explications des « milieux soviétiques bien informés » se confirment, le caractère ridicule et odieux de la méthode serait encore plus évident. Podgorny serait, selon ces sources, la première victime d'une nouvelle Constitution qui, comme celle de Staline, doit être la plus démocratique du monde. L'ex-président se serait opposé à la disparition du poste qu'il détenait et, battu au sein du Bureau politique, aurait été renvoyé, les minoritaires n'ayant en Union soviétique que le droit à la disparition.

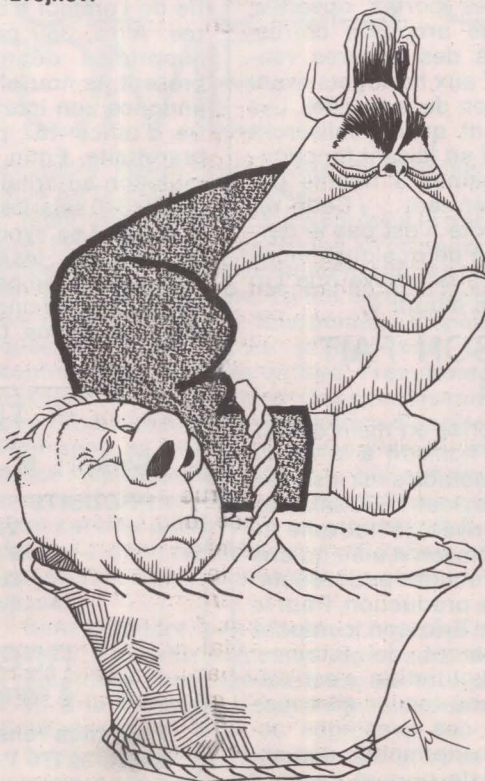
Vieux débat

L'intérêt réel de l'élimination de Podgorny tiendrait alors dans le débat sur la Constitution. D'après ce qu'on en sait, notamment par référence à un commentaire de la « Pravda », celle-ci soulignera fortement « le rôle essentiel et dirigeant du Parti communiste ». On voit la déduction possible : la fusion des pouvoirs de l'Etat et du Parti dans les mains des mêmes, permettant en particulier à Leonid Brejnev d'être à la fois le Premier secrétaire du P.c.u.s. et le chef de l'Etat soviétique. Ce fait institutionnel existe d'ailleurs dans certaines démocraties dites populaires, qui reconnaissent ou affirment dans leur Constitution la réalité de ce cumul.

Vieux débat que celui des rapports entre le Parti et l'Etat. En tout cas, vieux débat dans le mouvement communiste issu de la révolution de 1917. En droit et en fait, la prééminence du Parti n'a jamais été mise en cause. Cependant, selon les périodes, cette prééminence a été garantie tantôt par la confusion des fonctions, tantôt par leur séparation. Actuellement, la séparation est la règle. D'un côté, le P.c.u.s., dirigé par un Bureau politique (quatorze titulaires, six suppléants, assistés de douze secrétaires) et par un Comité central (deux cent quatre-vingt-sept titulaires et cent trente-neuf suppléants) ; de l'autre, l'Etat soviétique, avec à sa tête le président du présidium du Soviet suprême, c'est-à-dire, jusqu'à la semaine dernière, Nicolas Podgorny.



La « troïka » : Podgorny, Kossyguine et Brejnev.



Les commentaires officiels sur la Constitution qui doit être rendu public d'un moment à l'autre, sont instructifs. Selon Brejnev, les changements intervenus en Union soviétique depuis plusieurs décennies font que ce pays a dépassé le stade de la dictature du prolétariat pour passer à celui de la « société du socialisme développé ». Les différences entre les groupes sociaux se sont estompées, l'alliance entre la classe ouvrière et la paysannerie s'est renforcée, le rapprochement entre les nations et les ethnies de l'Union s'est accéléré. Une communauté nouvelle est née, celle du peuple soviétique : le vocabulaire d'hier disait fréquemment : « les peuples soviétiques ». Ainsi, le renforcement de la prééminence du Parti, d'une part, et d'autre part le constat de la naissance de la communauté nouvelle conduisent au renforcement de la centralisation de l'U.R.S.S. Le fossé se creuse entre la voie choisie par le communisme yougoslave et celle du communisme soviétique ; et la comparaison s'impose d'autant plus que les deux démarches ont à l'origine la même base « théorique », celle d'un rejet du stalinisme.

Cette volonté « unitariste » de la majorité des dirigeants actuels de l'Union soviétique est-il le signe d'un optimisme justifié par les faits ou la réponse à une situation de crise ? Les deux interprétations peuvent être données. En faveur de la première jouent les progrès incontestables du développement de l'U.R.S.S., qu'on aurait bien tort de sous-estimer au travers d'un anticommunisme borné. La seconde s'alimente des informations qui transpercent sur les conflits avec une fraction des intellectuels et sur les difficultés nationalistes de plusieurs républiques soviétiques. Il est probable que les deux sont intervenues dans la détermination du Bureau politique, qui a pu tenter à la fois d'entériner une évolution positive et de se donner des moyens nouveaux de briser les oppositions. A la veille du soixantième anniversaire de la Révolution, de telles préoccupations n'auraient rien de surprenant puisqu'elles répondent à la contradiction majeure de l'U.R.S.S. : celle entre le caractère supranational des lois fondamentales du communisme et la pluralité des nations intégrées par le colonialisme russe dans un ensemble que, finalement, le P.c.u.s. s'est annexé au point que l'objectif de Staline fut, à l'issue de la Seconde Guerre mondiale, de reconstituer autant que possible les frontières de l'empire tsariste.

Pouvoir absolu

La vie n'est pas facile pour un Pouvoir qui doit pratiquer en même temps la défense d'une révolution à vocation mondialiste et une politique de grande puissance. De telles

ETRE UN "ESPION JUIF" A MOSCOU

Pays-bas



responsabilités, même lorsqu'elles sont contestées et d'autant mieux qu'elles le sont de plus en plus dans le mouvement communiste, exigent un renforcement constant du moyen mis à leur disposition, c'est-à-dire de l'Etat soviétique. Les subtilités du vocabulaire ne peuvent cacher que ce renforcement signifie la recherche de toutes les formes d'habillage d'une vieille méthode de gouvernement : l'absolutisme. L'Union soviétique est ce que nous appelons aujourd'hui une dictature parce qu'elle est soumise à un pouvoir absolu, que personne ne peut prétendre partager puisqu'il est non seulement celui des plus forts, mais encore celui qui dispose d'une justification théorique de son existence. Il n'existe pas de différence fondamentale entre les raisons avancées pour expliquer la prééminence du Parti communiste soviétique et celles que présentaient les théoriciens de la monarchie absolue, y compris dans la période du despotisme éclairé. Dans les deux cas, un pouvoir supérieur à la raison individuelle règle et légifère, qu'il s'agisse de la délégation divine ou du sens de l'Histoire.

Controverse au sommet ?

On peut donc imaginer une controverse réelle au sein de la direction du P.c.u.s., controverse qui a fait une victime en la personne de Podgorny. Condamnée à avancer sans cesse pour ne pas tomber sous le coup de l'accusation de sclérose, elle s'est vu opposer le rendez-vous du soixantième anniversaire qu'il était impossible de laisser passer passivement. Couronnement de l'œuvre de l'équipe Brejnev, la nouvelle Constitution doit être le symbole de la réussite d'une étape importante de l'évolution de la patrie du « socialisme », celle d'un développement continu dans une période de détente internationale — ni guerre chaude ni guerre froide — qui a permis de soumettre la théorie de la coexistence pacifique à l'expérience quotidienne. On sait que cette expérience a eu du bon et du mauvais pour l'U.r.s.s. et qu'elle a notamment rendu beaucoup plus concret le débat sur les échanges intellectuels et humains que la conférence d'Helsinki a mis en évidence.

Podgorny n'aurait-il alors pas compris que les périls nés de la confrontation internationale pacifique imposaient une plus grande rigueur et une plus grande autorité à l'intérieur de l'U.r.s.s., sous la forme d'une « démocratie socialiste » intégrant plus fortement les éléments encore disparates de la société soviétique ? De la part de ce pur produit de l'appareil soviétique, le malentendu ne manquerait pas de charme.

CLAUDE FUZIER

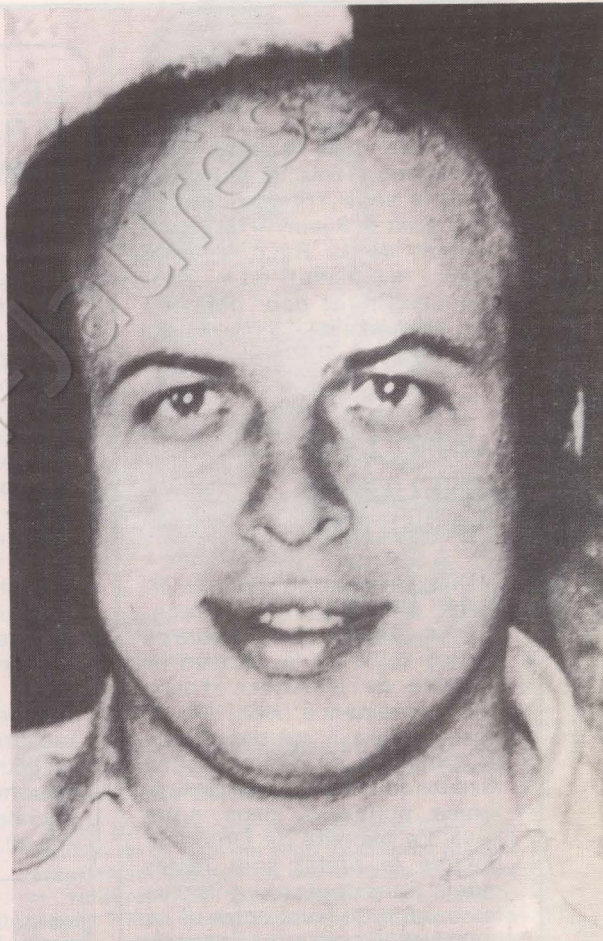
|| Jusqu'à l'âge de seize ans, dit Natalia Chtcharanski, j'ignorais que j'étais juive. Mais alors on m'a délivré ma carte d'identité sur laquelle il a fallu inscrire la mention « Juif » et c'est ainsi que je l'ai appris. Mes parents, qui étaient membres du P.c.u.s. et complètement assimilés, ne nous avaient jamais parlé de nos origines. »

Cette jeune femme parcourt actuellement le monde pour informer l'opinion publique occidentale sur le sort de son mari, Anatoli Chtcharanski. Ce mathématicien de 29 ans avait, en 1973, demandé un visa pour émigrer en Israël. Ce qui lui fut refusé, sans qu'on lui donnât le motif. Le 15 mars il était arrêté à Moscou et, depuis, reste détenu au secret à la prison de Lefortovo. Aucune réponse n'a été donnée à la mère du prisonnier lorsqu'elle a prié les autorités de lui dire si son fils était mort ou vivant.

Natalia, qui a quitté le 5 juillet 1974 l'Union soviétique et vit actuellement en Israël, s'est déjà rendue aux Etats-Unis et à Londres, où elle a fait une grève de la faim devant l'ambassade d'Union soviétique. En France, un Comité de défense d'Anatoli Chtcharanski s'est créé qui a déjà demandé aux autorités soviétiques la libération immédiate du mathématicien et l'octroi du visa qui lui permettra de rejoindre sa femme. Parmi les premiers signataires de ce communiqué, on relève notamment les noms de Simone de Beauvoir, Vladimir Jankélévitch, Jean-Pierre Chevènement, Lionel Jospin, Jean-Pierre Bloch, Henri Cartan, etc... Le 25 janvier, Laurent Schwartz, lors d'une conférence de presse, annonçait que le Comité des mathématiciens prenait en charge le cas de Chtcharanski.

« J'ai rencontré Anatoli, à la synagogue de Moscou, en 1973, raconte Natalia. On lui avait déjà refusé son visa mais il travaillait encore à l'Institut du pétrole. C'est à la synagogue que se rencontraient les jeunes gens à qui on avait refusé leur visa ou qui sortaient de prison parce qu'ils avaient manifesté à la suite de ce refus. C'était le cas d'Anatoli. On parlait, on échangeait des nouvelles. Pendant la guerre du Kippour, les gens restaient dans la synagogue pour attendre des nouvelles d'Israël. Mon frère aussi avait demandé son visa, mais il l'obtint en décembre de cette année-là. Ceux à qui on l'avait refusé manifestaient dans la rue, devant la Cour suprême notamment. Ils s'installaient à un ou à plusieurs dans une rue passante et ils brandissaient, en silence, une pancarte où ils exigeaient le droit d'émigrer en Israël. Ces manifestations duraient le temps que la police soit prévenue et se terminaient en général au poste et en prison. A cette époque-là l'attitude des passants étaient plutôt favorable. « Qu'on les laisse partir », disaient les gens. Actuellement, ces manifestations surprises ou spontanées ne durent que quelques minutes. La police veille. »

Natalia dépose également une demande de visa pour Israël. Et les deux jeunes gens



Anatoli Chtcharanski.

décident de se marier. Pendant six mois, ils font des démarches pour obtenir les papiers nécessaires au mariage. En vain. Natalia s'entend même dire par un fonctionnaire que la différence d'âge entre eux est trop grande — elle est née en 1951 !

Alors, Natalia et Chtcharanski décident de se marier religieusement. Dans le même temps, Anatoli continue à militer et en juin 1974, lors de la visite de Nixon, il est arrêté sur son lieu de travail et incarcéré hors de Moscou. Le mariage devait avoir lieu le 4 juillet. Natalia est convoquée au service des visas où on lui donne dix jours pour quitter le pays, sous peine de ne plus pouvoir partir. Si elle ne proteste pas, lui assure-t-on, Anatoli pourra bientôt la rejoindre. Chtcharanski est en effet relâché le matin du 4 juillet et le mariage religieux a lieu dans la soirée. Mais le lendemain la jeune épouse doit quitter l'U.r.s.s. pour Israël.

Depuis dix mois maintenant, mari et femme ne reçoivent plus les lettres qu'ils s'écrivent. Anatoli n'a jamais cessé de militer jusqu'à son arrestation du 15 mars. A cette date, il avait déjà passé environ une centaine de jours en prison. Il est très actif dans le mouvement de défense des droits de l'Homme. Il adhère au Groupe moscovite



changer la vie politique

DROLE DE GENRE

Le dernier numéro de « Télé-magazine » annonce, dans la série Tribune libre de F.r.3 pour le 8 juin : « un représentant de la R.p.r. ». Après toute la peine qu'a prise Jacques Chirac pour donner à son mouvement le genre mâle et musclé !

AVEC LES RÉFUGIÉS BASQUES

Dans la soirée du vendredi 27, c'est par l'Agence France-Presse que le maire socialiste de Hyères apprenait la décision du ministre de l'Intérieur d'assigner à résidence dans l'île de Porquerolles — qui dépend de la commune de Hyères — une dizaine de militants basques réfugiés politiques dans notre pays. Le ministre de l'Intérieur comme le préfet sont restés muets. Sans doute n'ont-ils plus le courage de leurs actes. Il ne restait alors que le président de la République en vacances à Brégançon, voisin de Hyères. Même silence... Il refusa de recevoir Jean-Jacques Perron venu remettre au Président une motion de protestation votée par le conseil municipal, ainsi qu'une lettre.

Dimanche matin, sur l'île de Porquerolles, à l'appel de la municipalité, plusieurs centaines d'habitants sont venus apporter leur soutien aux réfugiés basques. Par la voix de leur maire, ils ont protesté contre l'atteinte au pouvoir communal mais aussi contre la curieuse conception de la liberté que le gouvernement développe à l'encontre de tous ceux qui, en lutte pour leur droit, ont demandé refuge à la France. Les militants basques aujourd'hui à Porquerolles sont ceux qui, il y a quelques mois, étaient à l'île d'Yeu. Jean-Jacques Perron a rappelé que pour le Parti socialiste la liberté ne se divisait pas. Et que, pour les réfugiés basques comme pour tous les réfu-

LES PENELOPE DU PROGRAMME COMMUN

Les « quinze » du groupe chargé de l'actualisation du programme commun ont commencé mardi après-midi, au siège du P.s., le travail de Pénélope qu'ils doivent en principe achever avant la fin du mois.

Après un premier échange de vues sur la méthode, celle préconisée par la délégation socialiste conduite par Pierre Bérégovoy a été acceptée : c'est à partir du texte signé en juin 1972 et en le reprenant chapitre par chapitre et paragraphe par paragraphe que sera conduite la mise à jour du document. Les quinze se sont aussitôt mis à la tâche en commençant par la première partie, consacrée aux mesures sociales que mettrait en œuvre un gouvernement de gauche : salaires, prestations sociales, durée et conditions de travail, emploi, etc. Sur chaque



question, les membres du groupe confrontent les propositions des trois partis et passent à la rédaction du nouveau texte.

La façon dont les travaux se sont engagés mardi confirme qu'il s'agira bien d'une actualisation et en aucun cas d'une re-

négociation. Ce qui ne signifie pas que l'entreprise soit aisée. Si les quinze ont décidé de ne se retrouver que la semaine prochaine, ils savent qu'il leur faudra accélérer le rythme de leurs réunions pour en finir à la date convenue.

giés politiques, la libre circulation sur le territoire doit être garantie.

L'OVERDOSE D'ALICE

Le conseil de l'université de Vincennes a raison : même si le titre officiel d'Alice Saunier-Seïté est celui de secrétaire d'Etat aux Universités, elle l'a transformé de fait en secrétaire d'Etat contre les Universités. Sa plus récente cible : Vincennes, rejeton maudit de Mai 68. L'année dernière, c'était Nanterre, à qui Alice fit le mauvais coup de la désectorisation pour essayer d'en venir à bout. Cette année, c'est Vincennes que madame le secrétaire d'Etat veut exiler loin, très loin dans le lieu le plus éloigné et le plus inaccessible qu'il se pourra. Avec l'espoir de décourager la clientèle.

Mais un déménagement, ça prend du temps. Or, Alice est pressée : l'ordre giscardien doit régner dans l'Université fran-

çaise bien avant l'échéance électorale. Pour Vincennes, on a trouvé : la drogue. C'est une vieille ficelle qui a déjà beaucoup servi, notamment pour Censier il y a quatre ans, mais faute de mieux... Quelques coups de téléphone au « Parisien libéré », chez Hersant, à France-Inter, à « Minute » et voici un providentiel Vincennes-la-Came pour donner le grand frisson à la majorité silencieuse.

Nous, on est allé voir de plus près. On n'a rien rencontré de tel à Vincennes, sinon l'inévitable frange de jeunes inadaptés que, là-bas comme ailleurs, les responsables de l'université s'efforcent d'éliminer en douceur, en même temps que — plus brutalement, ceux-là — les pourvoyeurs. En général, les « trips » mènent surtout à la bibliothèque et les overdoses sont essentiellement à base de notes de cours...

Un cas douloureux me fut pourtant signalé : quelqu'un qu'on n'avait pas vu souvent à Vincennes venait de se shooter,

disait-on, en face du pont de la Concorde. Le temps de m'y précipiter, et on signalait la dame — c'était une dame — au palais du Luxembourg. On l'entourait lorsque j'y arrivai. L'œil révolté, elle délirait en propos indistincts : « Stérilisez... Vous noyantez... Communistes... Subordonnez... Intoxiquez... Noyés dans les fumées bleues de Vincennes... Quartier réservé... Ville interdite... Stupéfiants... Vincennes c'est l'Italie... Apprentis sorciers... Méprisez la jeunesse... L'irresponsabilité et le gaspillage... Vous relancez l'agitation... »

On évacua la malheureuse. Je n'arrivai pas à me souvenir qui me rappelait ces pommettes saillantes, ces yeux fiévreux, cette chevelure noire, cette triple initiale ASS sur le sac à main. L'un des huissiers du Sénat conclut doucement : « Le drame c'est quand ils sont comme ça, quand ils ont atteint l'overdose... »

MENIPPE

Pays-bas

"ONCLE JOOP" PLEBICISTE

→ pour l'application des accords d'Helsinki, dont le secrétaire, le physicien Youri Orlov, est détenu depuis février dernier à Lefortovo, lui aussi. Chtcharanski, qui parle anglais, a servi d'interprète à Andréi Sakharov, dont il est très proche.

Bien qu'aucun chef d'accusation ne lui ait encore été notifié depuis le 15 mars, les observateurs craignent qu'un procès exemplaire soit monté contre lui. 250 Juifs soviétiques ont fait dernièrement parvenir à la Knesseth une lettre dans laquelle ils alertent le Parlement israélien sur la campagne antisémite qui se développe depuis le début de l'année en U.R.S.S. C'est, font-ils remarquer, la première fois depuis le fameux « procès des blouses blanches », sous Staline, qu'on accuse un Juif d'espionnage.

Le 22 janvier dernier, en effet, la télévision soviétique projetait un film intitulé « Les accapareurs d'âmes ». Cette émission, d'environ une heure, a été par la suite programmée à plusieurs reprises. Le film accuse les militants juifs d'être des criminels. Leurs portraits, ainsi que les noms et adresses de certains d'entre eux, sont montrés sur le petit écran. Chtcharanski y est notamment présenté comme un bandit « rapide à la détente ». Au cours d'une conférence de presse tenue à Moscou après l'arrestation du mathématicien, ses amis ont précisé : « La vérité, c'est que Chtcharanski menait une vie tellement publique qu'il ne pouvait en aucune façon être engagé dans des activités secrètes. Son tort, c'est d'avoir hautement dénoncé les violations des droits de l'Homme ».

Car, après la diffusion des « Accapareurs d'âmes », Chtcharanski avait déposé une plainte au tribunal de Moscou, « compte tenu que ce film « documentaire » divulgue des informations qui ne correspondent pas à la réalité, et constitue une atteinte à mon honneur civique et à ma dignité nationale », disait le mathématicien. « Je sais par des amis, dit Natalia, que le lendemain de cette émission beaucoup de Juifs n'ont pas osé envoyer leurs enfants à l'école par peur des réactions antisémites ».

Les 4 et 5 mars 1977, « les Izvestia » publiait des articles qui « démontraient » la collusion entre les militants juifs et la C.i.a. Depuis, des appartements de militants juifs, comme celui du professeur Slepak, ont été pillés par des « voyous ». Le gouvernement soviétique veut-il préparer son opinion à un grand procès contre les « espions juifs » à la veille de la conférence de Belgrade et, ainsi, détourner l'attention loin du mouvement contestataire ? Mais ne prend-il pas le risque de favoriser, par une telle politique, l'aggravation des sentiments antisémites ?

EMMANUELE PLAS

Les signatures pour le Comité de soutien sont recueillies à l'adresse suivante : Thérèse Etnier, 7, rue Sedaine, 75011 Paris.

Les hasardeux géopoliticiens en sont pour leurs frais. Après la défaite d'Olof Palme en Suède et l'extrêmement courte victoire du chancelier allemand Schmidt, ils avaient établi l'aventureuse théorie d'un recul généralisé de la gauche dans le nord de l'Europe. Pas de chance ! Non seulement le Premier ministre socialiste des Pays-Bas, Joop Den Uyl, a réussi à se faufiler à travers mille récifs — crise économique et chômage, blocus pétrolier, famille royale directement compromise dans le scandale Lockheed, terrorisme sud-moluquois... — pendant presque quatre années, mais voilà que lui et son parti remportent les élections avec une avance sans précédent dans l'histoire politique néerlandaise.

Roos in de vuist

C'est dans le sud que tout s'est joué le 25 mai. Cette terre d'élection des partis conservateurs a basculé pour faire du Parti du travail (P.v.d.a.) la principale force du pays, à la place de la Démocratie chrétienne qui, pendant des décennies, a figé la vie politique hollandaise. « Les travailleurs de la partie méridionale du pays, qui ne sont pas de notre électoral habituel, ont voté pour nous cette fois, explique Bernard van den Boomen, du P.v.d.a. C'est qu'ils savent que nous seuls pouvons leur donner des garanties sur la sécurité de l'emploi. De plus, les électeurs nouvellement inscrits se sont portés vers nous en masse ».

Voilà donc comment, « roos in de vuist » (rose au poing), le P.v.d.a. est passé à 33,80 % des suffrages (presque 40 % avec son allié habituel Démocratie 66), ce qui lui donne 53 sièges dans une Chambre de 150 députés : un gain de 10 sièges, cela ne s'était pas vu depuis soixante ans. Il se passe même quelque chose de tout à fait inédit : dans un système de représentation proportionnelle où le quotient électoral requis pour avoir un député est incroyablement bas (0,68 %, soit 53 000 voix), la dispersion était de règle ; cette fois, l'ampleur de la victoire du P.v.d.a. semble annoncer un regroupement politique.

Il est, en tout cas, plus qu'amorcé à gauche : le Parti du travail s'est attiré la moitié des voix communistes et le P.c. hollandais — qui, c'est le moins qu'on puisse dire, n'est guère eurocommuniste — s'effondre à 1,73 % des voix (2 sièges) ; dans le même temps, les formations gauchistes et écologistes, qui avaient fait moisson de sièges au précédent scrutin en 1972, ont été désertées par leurs électeurs, qui ont cherché à voter efficace contre la menace de droite.

Car cette menace était réelle : sous la bannière confessionnelle, les partis chrétiens s'étaient, avant ces élections, regroupés en une formation unique, le C.d.a. Sans aller jusqu'au déchaînement raciste de l'extrême droite — à laquelle les Hollandais ont infligé finalement un cuisant 0,40 % des voix — le C.d.a. n'a toutefois pas épargné la démagogie dans ses couplets contre la légalisation de l'avortement, contre les « excessives » dépenses publiques et — vieille ficelle de la droite européenne — contre les allocations chômage « abusives ». C'est à cela sans doute que les démocrates chrétiens doivent de se maintenir à 31 % des voix ; cependant que les libéraux, même s'ils ne percent pas autant que prévu, passent de 22 à 28 sièges. Bref, la droite a la peau dure. Et sa belle mais encore insuffi-



DENTELLIÈRE
RAJOUTANT UN PÉTALE
d'après VERMEER

sante victoire ne permet pas au P.v.d.a., pour gouverner, de passer alliance ailleurs qu'avec les démocrates-chrétiens.

Alors, un coup pour rien, puisque c'est une coalition de ce type qui avait fonctionné jusqu'à mars dernier, lorsque les démocrates-chrétiens se retirèrent du gouvernement de centre-gauche ? Non, quelque chose de fondamental a changé : en face d'eux, ces derniers trouvent un futur Premier ministre considérablement renforcé le 25 mai, presque plébiscité. Le P.v.d.a. n'avait pas hésité à personnaliser sa campagne et il semble bien que le drame de la double prise d'otages par les Sud-Moluquois n'ait fait que pousser un peu plus les Hollandais vers le rassurant « oncle Joop », qui s'était si bien tiré d'une situation similaire il y a deux ans, à Behlen.

Quatre réformes

Les démocrates-chrétiens devront donc cette fois baisser le ton devant Joop Den Uyl. Il m'avait dit il y a quelques mois, à La Haye, quel prix il attachait au développement de la « voie de gauche » (voir le n° 226 de « l'Unité »). Le quasi-triomphe du 25 mai lui permet d'imposer désormais les quatre réformes clefs qu'il posera sans doute comme condition sine qua non à ses éventuels partenaires. Quatre mesures indiscutablement progressistes : la réforme foncière ; le contrôle des investissements ; l'accroissement des pouvoirs des comités d'entreprise ; enfin, l'instauration d'un système — presque aussi hardi que le projet de la confédération syndicale suédoise L.o. — de Fonds ouvrier qu'alimenteront les super-bénéfices des entreprises. Rudes fourches caudines, on le voit, pour les futurs alliés...

SERGE RICHARD

L'AMBASSADRICE DES VEUVES

C'est au nom des 22 000 veuves de Chiliens assassinés par Pinochet que Mme Salvador Allende a remis la semaine dernière à Valéry Giscard d'Estaing une tapisserie tissée par les femmes de prisonniers politiques. La visite autant que le cadeau ont valeur de symbole. Première vertu de l'entretien accordé par le président de la République : la grande presse qui a un peu tendance à oublier le Chili a « découvert » que la situation ne s'améliorait guère. En cela la « Tencha », comme l'appellent tous les Chiliens, a réussi une œuvre de sensibilisation extrêmement utile. Mais la visite à l'Élysée n'a constitué que le point culminant d'un voyage de quinze jours qui lui a permis de s'entretenir également avec les trois leaders des partis de gauche, avec Edmond Maire et Georges Séguy, avec le président du Sénat et avec celui de l'Assemblée nationale, avec le cardinal Marty, des recteurs d'université, Simone Veil, des intellectuels, des journalistes, etc. Le large éventail de ces rencontres est significatif. Mme Salvador Allende, qui ne milite dans aucun parti politique, mais représente un peu le Chili tout entier, estime en effet qu'il est nécessaire aujourd'hui d'obtenir l'union la plus large des forces politiques susceptibles, à l'intérieur comme à l'extérieur, de s'opposer à la junte.

Elle s'appuie, pour illustrer la validité de ce combat, sur le travail très uni qui est mené à la base, que ce soit dans les usines ou dans les prisons. La tapisserie offerte à Giscard d'Estaing ne rappelle pas seulement l'existence de 3 000 prisonniers politiques et la disparition de 2 500 personnes, elle symbolise le travail commun de solidarité réalisé par les femmes de prisonniers qui se réunissent pour exécuter des travaux artisanaux. Vendus par l'intermédiaire de l'Eglise, ceux-ci leur permettent à toutes d'obtenir un peu d'argent.

Cadavres dans les rivières

Une récente étude publiée par le Comité de défense des prisonniers politiques au Chili montre les caractéristiques générales de la répression en 1976. Il en ressort que la répression est peut-être quantitativement moins importante du fait de son intensité passée, mais qu'elle se traduit par « un meilleur contrôle des activités ouvertes et de la population en général ». Elle est aussi plus brutale. Ainsi les points retenus par le comité sont : le nombre d'arrestations par mois a diminué considérablement par rapport à 1975, le nombre et le pourcentage des personnes torturées a également diminué, les détentions se font plus discrètement et les prisonniers sont emmenés dans des endroits inconnus. Mais la Dina — corps spécial chargé de la répression directement sous les ordres de Pinochet — grandit, s'organise et se perfectionne, les méthodes d'intimidation brutales utilisées par elle



Mme Allende avec François Mitterrand et Jack Lang, à Nancy.



Avec le président de la République, la semaine dernière.

augmentent, le pourcentage de détenus qui disparaissent augmente (par rapport au nombre des emprisonnés) on voit de nouveau des cadavres dans les rivières, dans les canaux ou sur les plages, l'état d'urgence reste appliqué. « En conclusion, on ne peut pas dire que la situation s'améliore. »

4 millions de Chiliens ont faim

Mais Mme Allende ne s'est pas contentée de parler de la défense des droits de l'Homme à ses interlocuteurs. Elle a insisté sur cette forme plus subtile de répression qu'est la crise économique. D'après les chiffres avancés par la Vicairie de la solidarité, rattachée à l'épiscopat de Santiago, il ressort qu'un million de Chiliens sur dix millions se sont expatriés depuis le coup d'Etat et ce pour des raisons essentiellement économiques. Plus grave encore est le fait que, si l'on s'en tient à la définition qui en est donnée par les organismes internationaux, quatre millions de Chiliens ont faim.

Or, la capacité d'action des pays étrangers est très grande sur cette situation économique. La « Tencha » s'est efforcée d'expliquer, notamment au président de la République, que l'essentiel des crédits dont la junte continue de bénéficier vont à l'achat d'armements et non à l'amélioration de la misère des Chiliens. Elle a donc demandé que « si, pour des raisons d'Etat, on ne pouvait pas suspendre ces crédits, il serait souhaitable que des pressions soient exercées pour qu'ils soient utilisés à l'amélioration du niveau de vie de la population ». Il est un fait

changer
la
vie quotidienne

que cette crise économique sévit alors que la junte a reçu, en 1976, plus de 400 millions de dollars de prêts, c'est-à-dire plus en un an qu'entre 1968 et 1973.

Interrogée sur ce qu'elle pense de la récente visite d'Eduardo Frei au vice-président Mondale, Mme Allende s'y est montrée favorable, de même qu'elle reconnaît à la politique du président Carter « plusieurs aspects positifs ». Mais si le nouveau président des Etats-Unis a manifesté avant son élection et depuis un grand souci de la défense des droits de l'Homme partout dans le monde et notamment au Chili, il n'a rien fait de concret depuis le 20 janvier. Tout au plus doit-on noter que le gouvernement des Etats-Unis n'accorde plus de crédits officiels à la junte depuis quelques mois. Mais le montant de ces crédits continue d'augmenter, il passe maintenant par les banques privées ou par les organismes internationaux.

Fleur aux militaires

La visite d'Eduardo Frei au vice-président des Etats-Unis ne peut pas non plus être source d'espoirs injustifiés. Si une espérance de changement existait en novembre 1976, elle a disparu dans la mesure où Pinochet a assis son pouvoir plus complètement encore. Il vient ainsi de créer un poste de vice-commandant en chef de l'Armée, dont il a confié la charge à un « dur » : le général Forestier. Ce qui est une manière presque élégante d'éliminer celui qui aurait dû lui succéder en cas de « pépin » : le général Brady, plus proche de la Démocratie chrétienne. Aujourd'hui, pour bon nombre de dirigeants de l'Unité populaire, le seul espoir vient des conflits entre militaires. C'est dans ce sens qu'il faut interpréter les récentes déclarations de l'amiral Merino, membre de la junte, selon qui les militaires devraient abandonner la direction politique et économique du pays. Il semble en effet que les difficultés vont croissant entre l'armée et les carabiniers d'un côté, la marine et l'aviation de l'autre. Il est à noter que ces deux armes sont, plus encore que les autres, soumises et sensibles aux contacts avec l'étranger.

L'entourage de Mme Allende souligne que la pression internationale peut influencer sur les discussions entre militaires. Ainsi, le renvoi de l'attaché militaire à Bonn, déclaré persona non grata pour avoir participé à des tortures, est-il positif. On peut retenir aussi comme signe d'une situation tendue dans les forces armées la nécessité devant laquelle s'est trouvé Pinochet de prendre des mesures économiques favorables aux militaires : depuis deux mois, par exemple, ils ont tous le droit d'importer hors taxes des voitures étrangères. Tous n'ont pas les moyens d'en acheter pour eux-mêmes, mais ils pourront toujours revendre ce droit à d'autres. Voilà une bonne façon d'arrondir les fins de mois et d'encourager l'un des maux de la dictature chilienne : la corruption.

FRANCIS PISANI

CONGRES DE NANTES

Pour mieux participer
Pour mieux comprendre

« SOCIALISME AUJOURD'HUI »

L'Union et la Différence

Le dernier ouvrage de
DEMOCRATIE UNIVERSITE

Mouvement associé au P.S.

Jean-Paul Bachy — Michel Berson — Gérard Delfau
Christian Goux — Philippe Machefer — Alain Meyer
Nicole Questiaux — Jean Rous

s'expriment sur ► La tradition de Jaurès et de Blum
► L'apport de Marx
► L'internationalisme

14 F Franco de port 144 pages.

Bon de commande à adresser à :

— Démocratie et Université -
25, rue du Louvre
75001 Paris — 236.01.22.

Nom

adresse

Commande exemplaires de « Socialisme Aujourd'hui »

ci-joint : chèque de Frs.

NB : 10 % de réduction pour 10 exemplaires
15 % de réduction au dessus de 25 exemplaires.

ENFIN "POUR"

De notre envoyé spécial

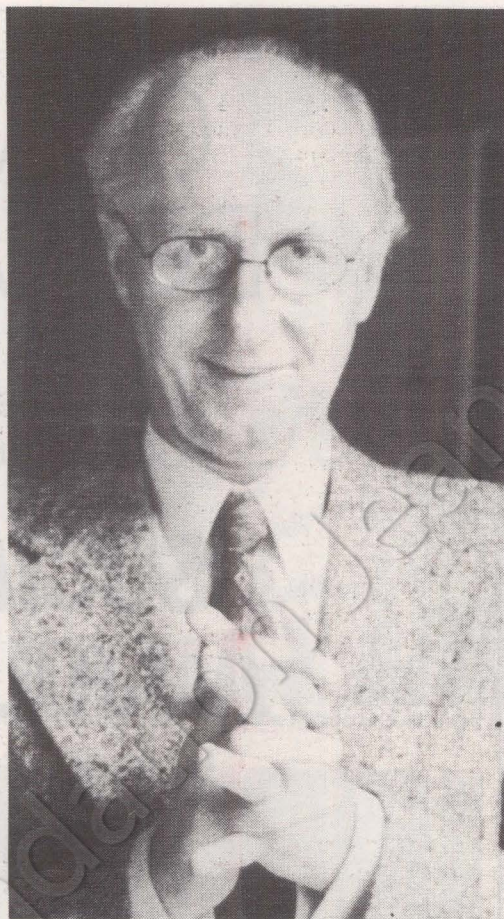
Le fantôme du petit père Combes est-il venu errer dans son Albi natal ? » C'est ce que se demandaient, ce samedi de Pentecôte, bon nombre d'observateurs du 31e congrès de la Fédération des Conseils de parents d'élèves de l'enseignement public (F.c.p.e.) présidée par Jean Cornec.

De fait, par exception, Me Cornec lui-même avait ouvert le congrès par une longue et vigoureuse harangue. Il avait rappelé le combat de toujours de la F.c.p.e. contre l'octroi de fonds publics à l'enseignement privé, essentiellement confessionnel. Mettant dans le même sac la hiérarchie catholique et le « lobby » de l'enseignement privé, la Fédération Lagarde et ses palinodies devant la réforme Haby, le ministre lui-même et ses grossières attaques, et enfin le gouvernement tout entier, Me Cornec avait annoncé pour finir une réunion extraordinaire du Comité national d'action laïque (Cnal) dont la F.c.p.e. est l'un des cinq fondateurs. Et c'est ainsi que, séance tenante, les congressistes prirent connaissance d'une déclaration solennelle du Cnal rappelant à la gauche ses engagements relatifs à la nationalisation de l'enseignement privé sous contrat.

Deux semaines après la réunion, à Lille, des assises nationales de l'Union nationale des parents d'élèves de l'enseignement « libre » (Unapel), la Fédération Cornec ne pouvait pas rester muette. A Lille, les animateurs de l'enseignement privé ont dû tirer les conclusions de l'échec de leur campagne menée, juste avant les municipales — par hasard, sans doute — contre l'« avant-projet de plan socialiste pour l'Education nationale ». Avec leurs soutiens de droite, ils escomptaient évidemment un arrêt de la progression du P.s., dans l'Ouest notamment. Comme on le sait, il n'en a rien été. Du coup, changement à vue : aux imprécations de la veille a succédé une déclaration d'armistice (« dissocier la question scolaire des choix qui dominent les campagnes électorales »), ponctuée de grands coups de chapeau aux nobles objectifs du document socialiste — naguère entièrement condamné comme « totalitaire »... rien de moins. Cependant, le lobby demande, en définitive, sa constitution en ministère privé de l'Education (sur fonds publics, bien sûr), histoire de grignoter quelques avantages supplémentaires avant mars 1978.

Offensive du patronat

Cependant, samedi, les congressistes de la F.c.p.e. ne paraissaient pas tous convaincus — tant s'en faut — de l'opportunité et de la forme de cette riposte. Juste après l'intervention de Cornec, certains en critiquaient



Me Cornec.

les connotations anticléricales, selon eux. D'autres, comme Christian Roulette, porte-parole de la sensibilité communisante au sein de la F.c.p.e., faisaient observer que « la guerre scolaire ne doit pas camoufler l'offensive du patronat, tout entière contenue dans le Ville Plan ». Certains parlaient même de diversion pour empêcher un véritable débat sur le rapport du secrétaire général, Raymond Métro — un rapport pourtant honorable, longuement discuté, et finalement approuvé par 61,53 % des mandats (contre 58,39 % en 1976). Il y eut même des moments où certains ne comprenaient plus rien : un congressiste ayant exigé qu'on vote séparément le rapport Métro et la déclaration du Cnal — contresignée par ledit Métro, es qualités, et faisant donc partie de l'activité du Bureau sortant — Cornec obtint un vote par mandat contre cette proposition. Et chacun de s'interroger : pourquoi cela ? Pourquoi pas ? Coup de force ? Procédure légitime ? La perplexité qui se lisait sur de nombreux visages se traduisait finalement par de nombreux refus de vote et abstentions. Au soir du premier jour, l'insatisfaction régnait.

C'est de la seconde journée en séance plénière, le lundi, qu'est finalement venue la mise en perspective des déclarations si diversement commentées de la première.

Comme le faisait remarquer Métro « la politique en faveur de l'enseignement privé va de pair avec la politique de misère intellectuelle et matérielle mise en œuvre par Haby dans l'enseignement public. On déshérite l'école du peuple pour avantager une école qui, qu'on le veuille ou non, est une école de privilégiés, globalement parlant. Quant à notre « anticlérisme », est-ce de la faute de la F.c.p.e. si l'enseignement privé subventionné s'abrite tout entier sous le manteau du confessionnalisme et si une part influente de la hiérarchie accepte de couvrir de son autorité morale des préoccupations qui ne sont bien souvent, quant au fond, rien moins qu'évangéliques. » A quoi faisait écho Cornec dans son discours de clôture : « Nous ne sommes pas anticatholiques. Combien parmi nous, au Bureau même, se réclament de la religion ! Nous ne sommes pas fermés à la discussion et je suis prêt à rencontrer dans un débat public long, serein, courtois, Mgr Etchegaray et M. Ceyrac ! »

Quant à la réforme Haby, elle a paru étrangement absente des débats, sinon des préoccupations. Mais cela s'explique : « Nous n'en sommes pas, comme M. Lagarde, à nous demander si nous sommes pour ou contre les élucubrations du ministre : nous sommes contre », devait rappeler Cornec. Reste l'action concrète. Elle a fait l'objet, en commission, le jour de Pentecôte, de nombreuses propositions concrètes approuvées à l'unanimité par le congrès lors du vote de la résolution générale. Le mois de juin sera un mois d'actions « Cornec » multiformes. A la rentrée, surtout, la F.c.p.e. s'efforcera d'organiser une « action d'envergure nationale » qui rassemblerait, à ses côtés, « les organisations qui mènent le même combat » (sans exclure les centrales ouvrières). Les thèmes ? Essentiellement le desserrement des effectifs par classe et la gratuité réelle des fournitures. Si les manuels scolaires, en effet, sont désormais, en général, prêtés par les établissements, de nombreux livrets, cahiers de travaux pratiques, etc. ne le sont pas. Parallèlement, la F.c.p.e. popularisera son projet d'école et rencontrera à ce sujet les partis signataires du programme commun.

Au total, un congrès doux-amer, commencé dans une certaine confusion, mais qui a acquis, avec la décantation progressive des opinions, une clarté et une cohérence bien exprimées par sa résolution générale. Avec une direction plus forte, la F.c.p.e. s'apprête à affronter une période difficile, mais pleine de promesses. Me Cornec devait les évoquer en achevant son allocution de clôture : « Essayons, l'an prochain, de commencer notre congrès comme nous finissons celui-ci : dans une totale unité. Depuis bien des années, inlassablement, nous menons un combat « contre ». Souhaitons que, l'an prochain, nous aurons enfin à mener, tous ensemble, le combat « pour » !

JEAN-PIERRE MOULINS



changer la vie quotidienne

LE MAQUIS DU TERME

Les associations de locataires sont débordées. Le service juridique de l'Institut national de la consommation (I.n.c.) est submergé de réclamations. C'est clair : en ce printemps 1977, les conflits entre propriétaires et locataires se multiplient. Bon nombre de propriétaires semblent en effet avoir « oublié » que le plan Barre prévoyait une limitation des augmentations de loyers. En théorie, la loi est pourtant limpide. Du 1er octobre au 31 décembre 1976, le blocage total des loyers était — en principe — de règle. Et, au cours de l'année 1977, les loyers sont censés n'augmenter que de 6,5%.

En pratique, les choses ne sont pas si simples. Et dans un domaine où la réglementation est un véritable imbroglio juridique, les abus sont plus que fréquents. Sans compter ceux qui ont carrément passé outre le blocage — un locataire s'est vu réclamer 25% d'augmentation au mois d'octobre ! — diverses formules de « rattrapage » ont été imaginées. Par exemple : alourdir les charges faute de pouvoir dépasser les 6,5% d'augmentation du loyer. Un système très pratique. Ce qui explique pourquoi certains gérants astucieux séparent tout à coup du loyer des charges jusqu'alors comprises...

Autre formule : celle du loyer dit « contractuel ». Certains propriétaires estiment que ce

loyer est « suspendu » par le plan Barre jusqu'au 1er janvier 1978. Ainsi ces locataires dont le bail expire en 1977 et à qui l'on propose le renouvellement « contractuel » moyennant une majoration de 20 %. L'en-nui, c'est que le plan Barre, à défaut de bloquer réellement les loyers, bloque les salaires...

AVANT LES VACANCES

Vous ne savez pas très bien reconnaître tel ou tel arbre à son écorce ou à ses feuilles, vous ignorez la signification du chant des oiseaux... Pour les citadins qui ont oublié le langage de la nature, la Maison des Alpes et du Dauphiné (2, place du Théâtre-Français, 75001 Paris) organise une exposition sur le Parc naturel national des Ecrins. Le personnel du parc répondra aux questions des curieux.

POUDRE... AUX YEUX

Rester longtemps, longtemps jeune et belle... Les fabricants de cosmétiques ont beau jeu d'exploiter ce désir et de l'exacerber par des campagnes publicitaires incessantes. Pour leur plus grand profit : le marché des produits de beauté et de toilette représentait en 1975 la bagatelle de 6,2 milliards de chiffre d'affaires, soit presque la moitié de la production annuelle des industries pharmaceutiques. Mais pour quels résultats ? Trop souvent ces produits coûteux sont inefficaces si ce n'est nuisibles ou dangereux. C'est pourquoi on ne peut que se féliciter du récent décret (Journal officiel du 5 mai) qui améliore la protection des consommateurs dans ce domaine. L'étiquetage devra être plus précis et indiquer notamment le volume net, la date limite d'utilisation quand la durée de stabilité du produit est inférieure à trois ans, ou encore le nombre d'oeufs réellement contenus dans un flacon de shampooing aux oeufs...

La réglementation est pourtant encore trop timide : l'étiquetage n'indiquera pas obligatoirement la composition du produit et restera très vague

quant aux contre-indications. Il s'agit encore d'ouvrir l'oeil et de se méfier des poudres... aux yeux.

AMIANTE : L'ATTENTE

Après l'offensive publicitaire déclenchée par les professionnels de l'amiante — pour faire le point « objectivement », bien sûr... — on ne voit toujours rien venir du côté du gouvernement. Quatre ministères (Santé, Education, Travail et secrétariat d'Etat à la Consommation) sont pourtant saisis du problème depuis plusieurs mois. Et les décisions devaient, disait-on, être imminentes... Quant à la « commission d'enquête », nommée comme c'est l'usage chaque fois que l'on veut gagner du temps, nul n'a encore été avisé du résultat de ses travaux. En attendant, le flocage à l'amiante n'est toujours pas interdit. Les étudiants et le personnel de Jussieu respirent toujours les poussières d'amiante. Les milliers de travailleurs des usines d'amiante sont toujours quotidiennement exposés aux risques d'osbstose et de cancer. Et aucune réglementation n'est encore intervenue sur la filtration à l'amiante des vins... alors que certaines marques utilisent déjà comme argument publicitaire : « Vin garanti filtré sans amiante ».

Jusqu'à quand ?

BOUTIQUE DE DROIT

La Justice se vit aussi au quotidien. Mais son langage n'en est pas moins hermétique au plus grand nombre. C'est pourquoi une nouvelle « boutique de droit » vient d'ouvrir à Paris dans le 15e arrondissement. Elle se veut un lieu de rencontres et d'information sur tous les problèmes juridiques de la vie quotidienne, gratuitement, bien sûr. Un juriste sera présent à chaque permanence tous les vendredis de 18 à 20 h 30 au 119, rue des Morillons. A l'origine de cette heureuse initiative, des gens de quartier et le Mouvement d'action judiciaire.

A gauche
on n'avance pas
sans repères

REPERES

le mensuel du Ceres

Numéro 43 (Spécial)
12 F.

Nationaliser :

Pourquoi ?

Comment ?

Le sens d'un
Congrès

BULLETIN D'ABONNEMENT

(Bulletin à découper ou à recopier
et à nous renvoyer accompagné
d'un :

☐ — Chèque bancaire à l'ordre
des Editions Jacques Mandrin, 5
rue Payenne - 75003 PARIS,

☐ — Chèque postal (3 volets) - n°
34.875.30 J - LA SOURCE

Nom

Prénoms

Adresse

.....

.....

TARIFS :

Abonnement annuel 100 F

Etudiants, chômeurs, retraités 80 F

Abonnement de soutien
..... à partir de 150 F.

Directement du producteur

**CHAMPAGNE
BARON FUENTE**

Vigneron

21, avenue F. Drouet
02310 CHARLY-sur-MARNE

19 à 22 F T.T.C. départ
Prix pour comités et
collectivités
Tarif sur demande
Tél. : (23) 82.01.97

ENERGIE : UN PROJET IMMERGÉ ?

De notre envoyée spéciale

Utiliser l'énergie des marées, il y a longtemps, très longtemps que les hommes y ont pensé : les premiers « moulins à marée » sont apparus en France dès le XII^e siècle sur les côtes bretonnes... Et pour cause. La force des marées semble en effet une énergie miracle : disponible en grande quantité, non polluante et... renouvelable éternellement. Des physiciens ont même calculé que si l'on utilisait toute l'énergie marémotrice susceptible d'être exploitée dans le monde, le prélèvement d'énergie, et, par conséquent, le ralentissement théorique de la rotation de la Terre seraient absolument imperceptibles : une seconde par jour en plusieurs dizaines de milliers d'années...

Mais l'énergie marémotrice a-t-elle sa place parmi les énergies de demain ? La question vaut d'être posée. Même si la réponse n'est pas du tout évidente. Une chose est sûre : avec le Canada, la France dispose des sites les plus favorables à l'implantation d'usines marémotrices. Un atout non négligeable dans la conjoncture énergétique actuelle. A tel point qu'en 1975, au lendemain de la « crise », le gouvernement canadien a débloqué trois millions de dollars (soit quinze millions de francs) pour la reprise des études en vue de l'utilisation des sites possibles.

Rien de tel en France. Au ministère de l'Industrie tout comme à E.d.f., l'énergie marémotrice est un sujet tabou : ses partisans sont dans un ghetto, ses adversaires lui préfèrent le « tout nucléaire ». Pourtant la France n'a pas seulement l'avantage de ses sites côtiers. Elle dispose également d'une expérience unique au monde : l'usine marémotrice de la Rance, entre Dinard et Saint-Malo. Inaugurée en 1966 par de Gaulle cette usine pilote devait servir de prototype et permettre d'acquérir une expérience indispensable à des réalisations plus importantes. En effet, entre 1942 et 1975 de multiples projets ont été élaborés.

Presque tous se situent dans le golfe de Saint-Malo, en raison de la très forte amplitude des marées qui le caractérisent et de la — relative — facilité de fermeture du bassin...

Albert Caquot, longtemps président de l'Académie des Sciences et farouche partisan de l'énergie marémotrice, fut d'ailleurs à l'origine d'un des plus gigantesques projets imaginés : plus de 100 km de digues en pleine mer délimitant deux bassins d'une surface totale de 2 200 km² dans le golfe de Saint-Malo. Plus limité, le projet dit E.d.f. prévoit « seulement » un bassin de 700 km² séparé de la mer par une digue de 25 km, de Cancale à Granville en passant par les îles Chausey (voir la carte p. 27).

On s'en doute, de tels projets impliquent des investissements très « capitalistiques »,

comme disent les financiers. Pour le « projet Caquot », les estimations varient entre 28 et 35 milliards.

« Pas rentable », avait-on décidé vers la fin des années 60, à la belle époque du pétrole bon marché et des « promesses du nucléaire »... Est-ce encore vrai ? Au gouvernement et à la direction d'E.d.f., on préfère ne pas se poser la question. « En l'an 2000, le nucléaire atteindra 88 % de la consommation totale d'électricité » (1). Dans ce schéma, il n'y a pas de place pour l'énergie hydraulique, a fortiori marémotrice. Histoire de se donner bonne conscience, le gouvernement nomme tout de même une commission en janvier 1975.

Présidée par le sénateur Jean-François Pintat, la commission planche pendant un an et pond un rapport (2). Indolore. « Ils ont refusé de se mouiller, commente un observateur averti, « on » leur a demandé de modifier un peu leurs conclusions... » Qu'on en juge : la commission estime que « seul un minimum d'études complémentaires permettrait d'apprécier avec une certaine probabilité l'intérêt économique » (du projet des îles Chausey), mais renvoie la balle au gouvernement en « n'estimant pas pouvoir proposer de mesures sur ce point, celles-ci lui semblant relever de choix politiques gouvernementaux... » Un coup pour rien : le choix politique était déjà fait... Et, dans la préface du rapport, Michel d'Ornano — alors ministre de l'Industrie — concluait tout benoîtement : « Ce n'est pas, à moyen terme et compte tenu de l'urgence des problèmes qui se posent à nous, la solution la mieux adaptée pour satisfaire nos besoins en électricité ». Enterrement de première classe.

L'enjeu est pourtant de taille : faire ou ne pas faire une usine de 5 à 15 gigawatts électriques (selon les projets) capable de produire par an plus de 40 milliards de kilowatts-heure : l'équivalent de 20 % de la consommation actuelle d'électricité. Ce qui permettrait d'économiser 3 à 6 « tranches » nucléaires — coïncidence ou signe des temps, au Canada c'est le ministère de l'Environnement qui supervise les études sur l'énergie marémotrice...

Alors ? « Quel que soit le type de société, il faudra bien trouver des sources d'énergie, même si un modèle de croissance différent doit permettre des économies d'énergie », explique Charles Josselin, député socialiste des Côtes-du-Nord et délégué national à l'Aménagement du territoire.

Dans cette perspective, l'énergie marémotrice semble, a priori, avoir sa place parmi d'autres énergies nouvelles : solaire, géothermique, etc., dans un programme énergétique d'ensemble.

Et l'énergie marémotrice en France — quel que soit le projet retenu — c'est, en premier lieu, l'exploitation de la baie des îles

Chausey, dans le golfe de Saint-Malo, qualifié par Albert Caquot de « meilleur site mondial ».

Et la marée ?

Encore faut-il que soient élucidées un certain nombre d'inconnues. Et que le projet recueille l'adhésion de la population locale. Inconnue numéro un : la rentabilité. Selon certains experts, tous les calculs sont à refaire. Parce que la hausse du prix du pétrole modifie le seuil de rentabilité du projet. Parce que les progrès réalisés dans les nouvelles technologies (pétrole « off-shore », expérience de la construction de la Rance, possibilités de production en grande série des turbines hydrauliques, etc.) permettraient de réaliser des économies substantielles.

Parce qu'il s'agit d'intégrer dans les calculs d'autres données économiques : on paie le pétrole en dollars, en revanche la construction d'une usine marémotrice ferait appel à des technologies françaises et à des secteurs de l'économie qui connaissent actuellement un profond marasme (constructions navales, recherche fondamentale, etc.) Technologies qui, faute d'être utilisées en France, sont actuellement commercialisées aux Etats-Unis (exportation des groupes bulbes inventés pour l'usine de la Rance et de super-disjoncteurs de 765 000 volts...).

Autre inconnue, et non des moindres : quelle sera l'influence du barrage et de son exploitation sur les caractéristiques de la marée (amplitude et phase) ? « C'est capital,

ENERGIE : UN PROJET IMMERGÉ ?

De notre envoyée spéciale

Utiliser l'énergie des marées, il y a longtemps, très longtemps que les hommes y ont pensé : les premiers « moulins à marée » sont apparus en France dès le XI^e siècle sur les côtes bretonnes... Et pour cause. La force des marées semble en effet une énergie miracle : disponible en grande quantité, non polluante et... renouvelable éternellement. Des physiciens ont même calculé que si l'on utilisait toute l'énergie marémotrice susceptible d'être exploitée dans le monde, le prélèvement d'énergie, et, par conséquent, le ralentissement théorique de la rotation de la Terre seraient absolument imperceptibles : une seconde par jour en plusieurs dizaines de milliers d'années...

Mais l'énergie marémotrice a-t-elle sa place parmi les énergies de demain ? La question vaut d'être posée. Même si la réponse n'est pas du tout évidente. Une chose est sûre : avec le Canada, la France dispose des sites les plus favorables à l'implantation d'usines marémotrices. Un atout non négligeable dans la conjoncture énergétique actuelle. A tel point qu'en 1975, au lendemain de la « crise », le gouvernement canadien a débloqué trois millions de dollars (soit quinze millions de francs) pour la reprise des études en vue de l'utilisation des sites possibles.

Rien de tel en France. Au ministère de l'Industrie tout comme à E.d.f., l'énergie marémotrice est un sujet tabou : ses partisans sont dans un ghetto, ses adversaires lui préfèrent le « tout nucléaire ». Pourtant la France n'a pas seulement l'avantage de ses sites côtiers. Elle dispose également d'une expérience unique au monde : l'usine marémotrice de la Rance, entre Dinard et Saint-Malo. Inaugurée en 1966 par de Gaulle cette usine pilote devait servir de prototype et permettre d'acquérir une expérience indispensable à des réalisations plus importantes. En effet, entre 1942 et 1975 de multiples projets ont été élaborés.

Presque tous se situent dans le golfe de Saint-Malo, en raison de la très forte amplitude des marées qui le caractérisent et de la — relative — facilité de fermeture du bassin...

Albert Caquot, longtemps président de l'Académie des Sciences et farouche partisan de l'énergie marémotrice, fut d'ailleurs à l'origine d'un des plus gigantesques projets imaginés : plus de 100 km de digues en pleine mer délimitant deux bassins d'une surface totale de 2 200 km² dans le golfe de Saint-Malo. Plus limité, le projet dit E.d.f. prévoit « seulement » un bassin de 700 km² séparé de la mer par une digue de 25 km, de Cancale à Granville en passant par les îles Chausey (voir la carte p. 27).

On s'en doute, de tels projets impliquent des investissements très « capitalistiques »,

comme disent les financiers. Pour le « projet Caquot », les estimations varient entre 28 et 35 milliards.

« Pas rentable », avait-on décidé vers la fin des années 60, à la belle époque du pétrole bon marché et des « promesses du nucléaire »... Est-ce encore vrai ? Au gouvernement et à la direction d'E.d.f., on préfère ne pas se poser la question. « En l'an 2000, le nucléaire atteindra 88 % de la consommation totale d'électricité » (1). Dans ce schéma, il n'y a pas de place pour l'énergie hydraulique, a fortiori marémotrice. Histoire de se donner bonne conscience, le gouvernement nomme tout de même une commission en janvier 1975.

Présidée par le sénateur Jean-François Pintat, la commission planche pendant un an et pond un rapport (2). Indolore. « Ils ont refusé de se mouiller, commente un observateur averti, « on » leur a demandé de modifier un peu leurs conclusions... » Qu'on en juge : la commission estime que « seul un minimum d'études complémentaires permettrait d'apprécier avec une certaine probabilité l'intérêt économique » (du projet des îles Chausey), mais renvoie la balle au gouvernement en « n'estimant pas pouvoir proposer de mesures sur ce point, celles-ci lui semblant relever de choix politiques gouvernementaux... » Un coup pour rien : le choix politique était déjà fait... Et, dans la préface du rapport, Michel d'Ornano — alors ministre de l'Industrie — concluait tout benoîtement : « Ce n'est pas, à moyen terme et compte tenu de l'urgence des problèmes qui se posent à nous, la solution la mieux adaptée pour satisfaire nos besoins en électricité ». Enterrement de première classe.

L'enjeu est pourtant de taille : faire ou ne pas faire une usine de 5 à 15 gigawatts électriques (selon les projets) capable de produire par an plus de 40 milliards de kilowatts-heure : l'équivalent de 20 % de la consommation actuelle d'électricité. Ce qui permettrait d'économiser 3 à 6 « tranches » nucléaires — coïncidence ou signe des temps, au Canada c'est le ministère de l'Environnement qui supervise les études sur l'énergie marémotrice...

Alors ? « Quel que soit le type de société, il faudra bien trouver des sources d'énergie, même si un modèle de croissance différent doit permettre des économies d'énergie », explique Charles Josselin, député socialiste des Côtes-du-Nord et délégué national à l'Aménagement du territoire.

Dans cette perspective, l'énergie marémotrice semble, a priori, avoir sa place parmi d'autres énergies nouvelles : solaire, géothermique, etc., dans un programme énergétique d'ensemble.

Et l'énergie marémotrice en France — quel que soit le projet retenu — c'est, en premier lieu, l'exploitation de la baie des îles

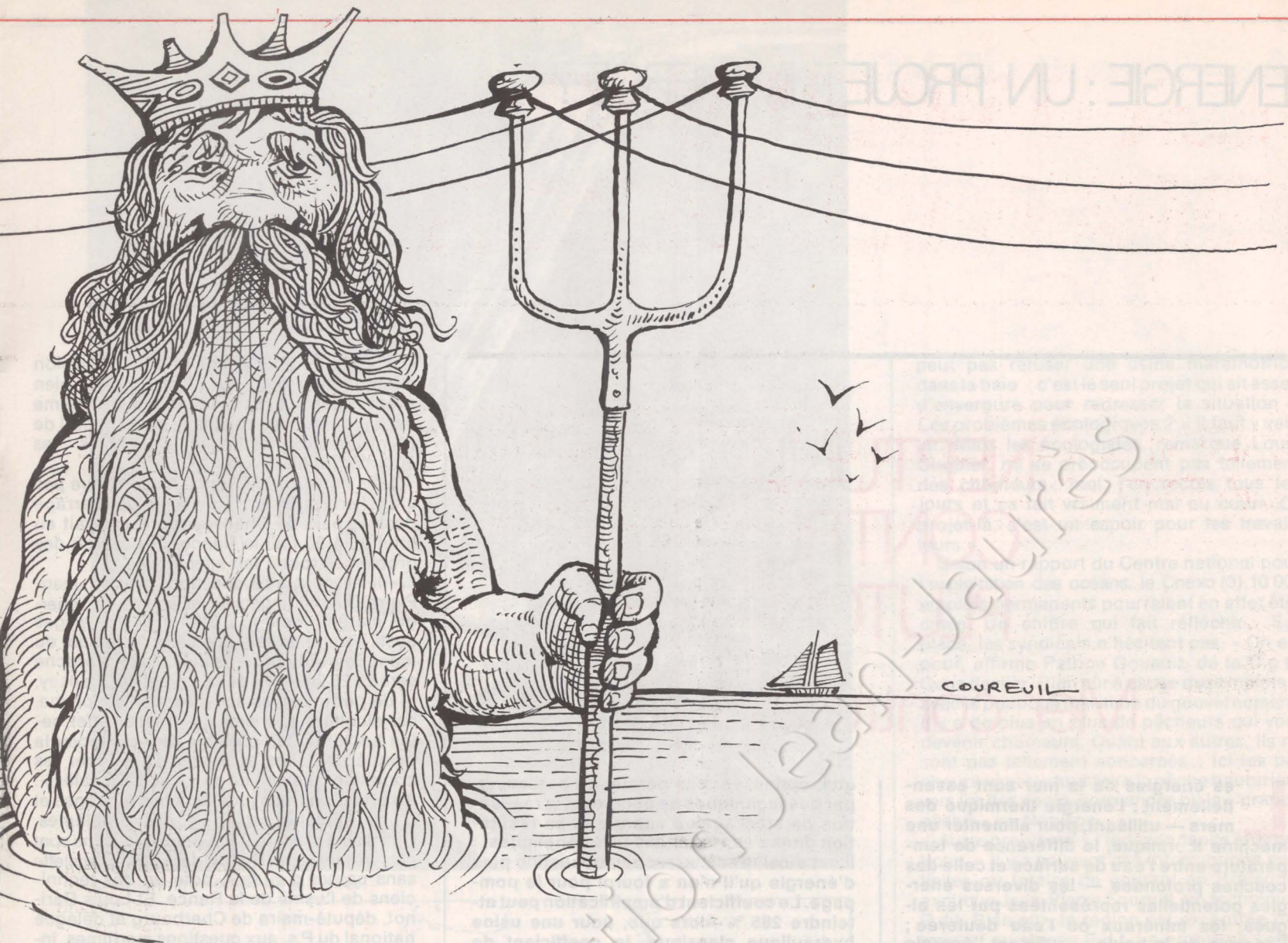
Chausey, dans le golfe de Saint-Malo, qualifié par Albert Caquot de « meilleur site mondial ».

Et la marée ?

Encore faut-il que soient élucidées un certain nombre d'inconnues. Et que le projet recueille l'adhésion de la population locale. Inconnue numéro un : la rentabilité. Selon certains experts, tous les calculs sont à refaire. Parce que la hausse du prix du pétrole modifie le seuil de rentabilité du projet. Parce que les progrès réalisés dans les nouvelles technologies (pétrole « off-shore », expérience de la construction de la Rance, possibilités de production en grande série des turbines hydrauliques, etc.) permettraient de réaliser des économies substantielles.

Parce qu'il s'agit d'intégrer dans les calculs d'autres données économiques : on paie le pétrole en dollars, en revanche la construction d'une usine marémotrice ferait appel à des technologies françaises et à des secteurs de l'économie qui connaissent actuellement un profond marasme (constructions navales, recherche fondamentale, etc.) Technologies qui, faute d'être utilisées en France, sont actuellement commercialisées aux Etats-Unis (exportation des groupes bulbes inventés pour l'usine de la Rance et de super-disjoncteurs de 765 000 volts...).

Autre inconnue, et non des moindres : quelle sera l'influence du barrage et de son exploitation sur les caractéristiques de la marée (amplitude et phase) ? « C'est capital,



explique Robert Gibrat, principal « cerveau » de l'usine marémotrice de la Rance. Car on ne saurait construire une usine marémotrice dans la baie de Chausey sans définir à l'avance ses répercussions sur le régime des marées et sur les systèmes écomarins. »

Ces points d'interrogation peuvent être supprimés. A condition d'y mettre le prix... Des études approfondies devraient permettre de préciser comment et à quelles conditions l'usine serait rentable et de quelle manière elle modifierait le milieu marin et le littoral. Coût : environ 15 millions de francs. Avec l'éventualité de déboucher sur une décision négative.

Le jeu en vaut-il la chandelle ? Il s'agit, bien sûr, d'un choix politique. Mais, dans le cadre d'une redistribution des pouvoirs au profit des régions, il appartiendrait d'abord à la population locale et à ses élus de décider. C'est l'évidence : un projet d'une telle ampleur ne peut pas ne pas avoir de répercussions sur le devenir régional. Reste à savoir si les retombées positives l'emporteraient. « S'il était prouvé, estime Josselin, que l'on peut réaliser cela dans le respect des équilibres naturels, je pense que la population y serait favorable ».

D'emblée, les écologistes émettent les plus grandes réserves. « Les conséquences en seraient aussi négatives que celles d'une centrale nucléaire », affirme un membre de la Société d'étude et de protection de la nature de Bretagne. « Cela va accélérer l'envasement de la baie et le mont Saint-Michel risque de se retrouver à sec » dit un autre.

Et la levée de boucliers n'est pas l'apanage

des écologistes « professionnels ». « Toucher aux îles Chausey, c'est un crime ! s'indigne un militant socialiste de Saint-Malo. Ces îles, du point de vue marin, c'est le paradis : pour les gens d'ici, c'est un plaisir, un événement d'aller à Chausey' ».

« En modifiant le rythme des marées, le barrage va changer tout le milieu marin, explique le professeur Lefeuvre, de l'U.e.r. de sciences de Rennes. Certaines espèces pourront s'adapter, d'autres non... Il faudrait étudier très précisément l'influence du barrage sur l'envasement, les courants, la salinité de l'eau, la pollution, etc. »

« Il y a sûrement des solutions techniques, admet le professeur. — par exemple éviter que la baie soit le déversoir des déchets des villes voisines. L'essentiel est d'avoir la volonté de résoudre les problèmes et que l'on s'y tienne, même si cela coûte cher. Ce qui est fort peu probable dans le système économique actuel... Des études pluridisciplinaires seraient indispensables. Mais surtout, qu'elles ne servent pas de prétexte à la poursuite du projet à tout prix... »

Déjà pollué

Les premiers concernés sont bien sûr les riverains de la baie. La plupart ne vivent pas du tourisme — essentiellement circonscrit au mont Saint-Michel — mais de la conchyliculture. L'élevage de coquillages est en effet concentré, côté Bretagne, à l'ouest du mont Saint-Michel entre Cancale et le Viviers-sur-Mer. « Ici, explique Alex Bunoult, adjoint au maire du Viviers, 70 % des gens vivent de

la mytiliculture. Alors, il faut être sûr que leur activité pourra se poursuivre. Mais, poursuit-il, on ne peut pas être contre le barrage... à condition qu'il n'empire pas l'envasement ».

Ce n'est pas l'avis de Claude Salardaine, président du syndicat professionnel des mytiliculteurs. « Nous représentons un quart de la production française de moules. Pour nous, ce serait une catastrophe ».

Effectuer des études ? « Je ne suis pas contre, estime Salardaine. Mais, a priori, je ne me ferais pas tellement aux résultats : on sait ce qu'on a, on ne sait pas du tout ce que donnerait le barrage... »

A Cancale, chez les ostréiculteurs, c'est un peu le même son de cloche. « C'est un métier où il y a beaucoup d'argent à gagner, même si nous avons des coups durs de temps à autre », commente un professionnel. Et, tout comme les moules, les huîtres sont très « susceptibles ». « La température de l'eau, les courants, le rythme des marées, tout cela est très important pour l'élevage, explique Pichot-Louvet, un des plus gros ostréiculteurs de la baie. Que se passera-t-il avec un barrage ? » La question soulève quelques polémiques.

« Autrefois, en Rance, il n'y avait pas une seule huître, raconte l'un des responsables de l'usine marémotrice. Depuis le barrage, elles prolifèrent ! »... « C'est vrai, reconnaît Pichot-Louvet, mais l'estuaire est tellement pollué que les huîtres doivent subir une cure de « régénération » en pleine mer avant d'être commercialisables ».

Polluée, la Rance ? Oui, et à tel point que



NEPTUNE CONTRE PLUTON

Mer contre atome

Les énergies de la mer sont essentiellement : l'énergie thermique des mers — utilisant, pour alimenter une machine thermique, la différence de température entre l'eau de surface et celle des couches profondes — les diverses énergies potentielles représentées par les algues, les minéraux ou l'eau deutérée ; l'énergie de la houle — utilisant l'énergie des vagues arrivant au rivage — et l'énergie marémotrice.

Cette dernière est la plus directement exploitable. Le principe en est simple. On utilise, au moyen d'une digue et de turbines hydrauliques, les différences de niveau provoquées par les marées haute et basse.

Les sites possibles supposent réalisées deux conditions impératives : une différence de niveau importante entre marée haute et marée basse, la présence d'un bassin facile à fermer, de surface suffisante ; 25 sites ont été inventoriés dans le monde, dont 11 en France. Les principaux par ordre d'importance de production énergétique étant le golfe de Saint-Malo, Brest et la baie de Somme.

Les difficultés techniques principales de réalisation d'un barrage marémoteur sont au nombre de trois : la construction d'une longue digue (750 mètres pour la Rance) résistant aux assauts des tempêtes ; la fermeture du barrage avec des débits d'eau considérables (18 000 m³/seconde en vive eau ; le débit du Rhône à Donzère-Mondragon est de l'ordre de 2 500 m³/seconde) la construction de turbines (appelées les « groupes bulbes ») fonctionnant dans les deux sens, flux et reflux. La réalisation française de la Rance témoigne de la bonne maîtrise de ces problèmes, due principalement à un ingénieur de talent, Robert Gibrat.

L'exploitation de l'usine de la Rance est, en fonction des besoins du réseau électri-

que, optimisée. Elle permet en particulier, par des techniques de pompage, la réalisation de stockages d'énergie et sa restitution dans des conditions très bénéfiques : il est ainsi rendu au réseau beaucoup plus d'énergie qu'il n'en a fourni pour le pompage. Le coefficient d'amplification peut atteindre 285 %. Alors que, pour une usine hydraulique classique, le coefficient de restitution est de 70 %. Le coût d'exploitation d'une telle usine est très faible. Le kWh revient en coût d'exploitation à 1,33 centime. Son coût d'amortissement s'établit à 8,34 centimes, soit un total de 9,67 centimes (1973). Le prix de revient du kWh thermique fuel se situe autour de 10 centimes kWh (1976). L'importance de l'amortissement tient au coût élevé des investissements (480 millions de francs 1960 pour la Rance), comprenant les travaux de génie civil et l'implantation d'un nombre élevé de turbo-alternateurs (24).

Son bilan est positif. Alors, pourquoi ne pas réaliser Chausey ou, plutôt, pourquoi ne pas réévaluer précisément ce projet dans tous ses aspects ? Il en coûterait, pour un travail de bureau d'études et de calculs, 15 millions de francs et autant pour l'expérimentation de recherche. Il faudrait mettre au point une réalisation de digues économique, en utilisant les techniques des îles flottantes d'exploitation du pétrole et des groupes de puissance égale ou supérieure à 54 mW.

Avec une production moyenne de 15 à 35 mWh, elle permettrait de faire l'économie de 3 à 6 tranches nucléaires avec des coefficients de disponibilité très supérieurs (95 %).

Un Haut Commissariat à l'énergie devrait prendre la responsabilité de ces études avec la participation des organismes concernés (E.d.f., Cnexo, centres régionaux).

ANDRÉ CHARZIEU

l'on y a interdit la pêche ! Mais la décision d'interdiction date du 27 mai 1953 : bien avant le barrage. Et la situation est la même dans les estuaires voisins et sur le littoral de Saint-Lunaire à Rothéneuf. Coupables : les égouts des villes voisines.

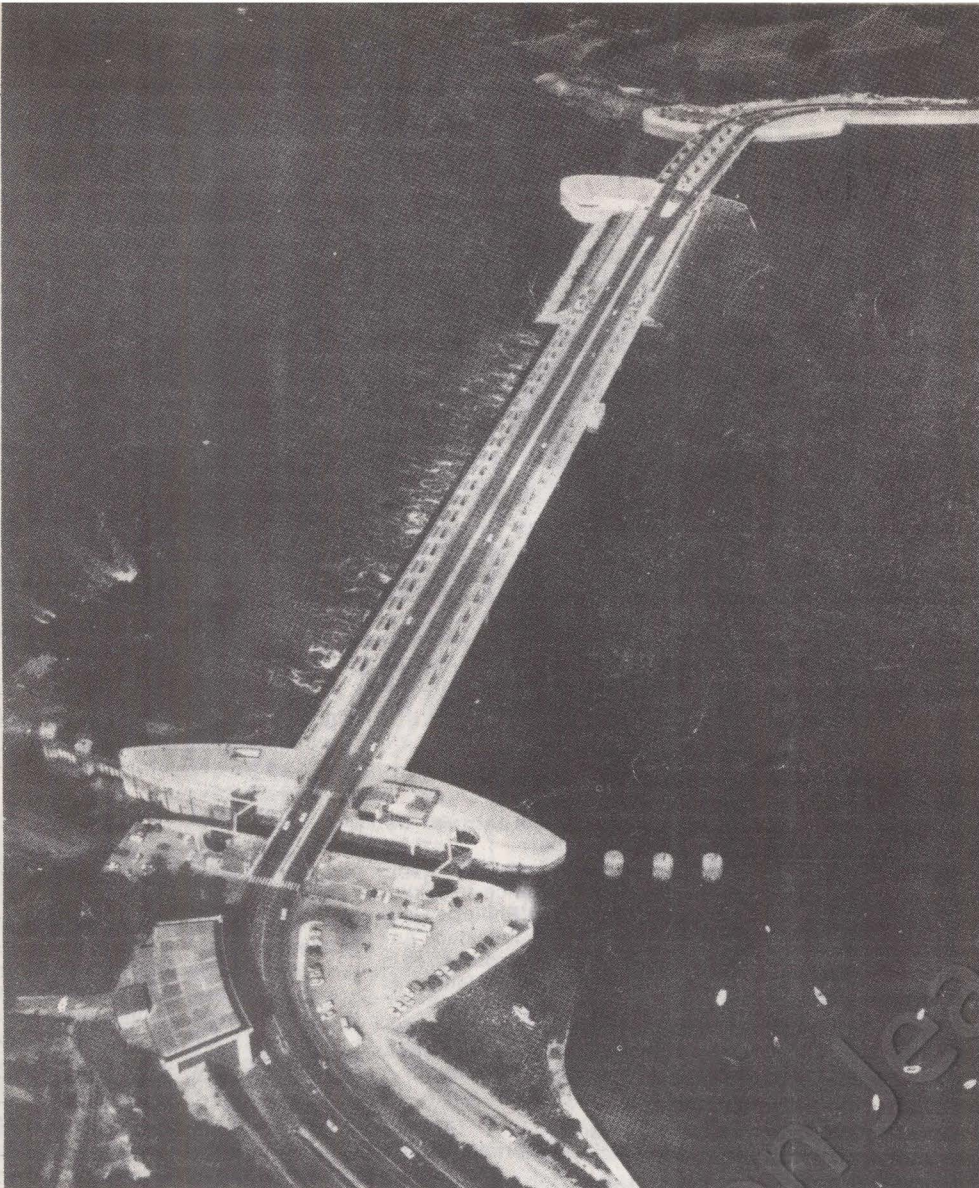
Mais l'usine de la Rance ne constitue pas un critère suffisant : un éventuel barrage dans la baie de Chausey représenterait en effet 30 à 50 fois la Rance. Et poserait des problèmes tout à fait spécifiques.

« Il ne peut être question, précise Jean-Pierre Dupont, ingénieur et adepte de l'énergie marémotrice, ni d'altérer des paysages aussi exceptionnels que ceux de la baie du mont Saint-Michel — la digue la plus proche serait à 25 km — ou de l'archipel de Chausey, ni de perturber les activités locales : pêche, ostréiculture, tourisme... ». Il est en effet, selon lui, tout à fait possible de « préserver la beauté des sites et même d'améliorer les conditions d'exercice des activités locales ». Au prix d'un tracé judicieux des ouvrages et d'une étude approfondie des problèmes. Optimisme exagéré ? Peut-être. D'aucuns sont plus réservés : « On ne fait pas d'omelette sans casser d'œufs », note un des techniciens de l'usine de la Rance. Et Louis Darinot, député-maire de Cherbourg et délégué national du P.s. aux questions maritimes, insiste : « Il faut être extrêmement prudent... »

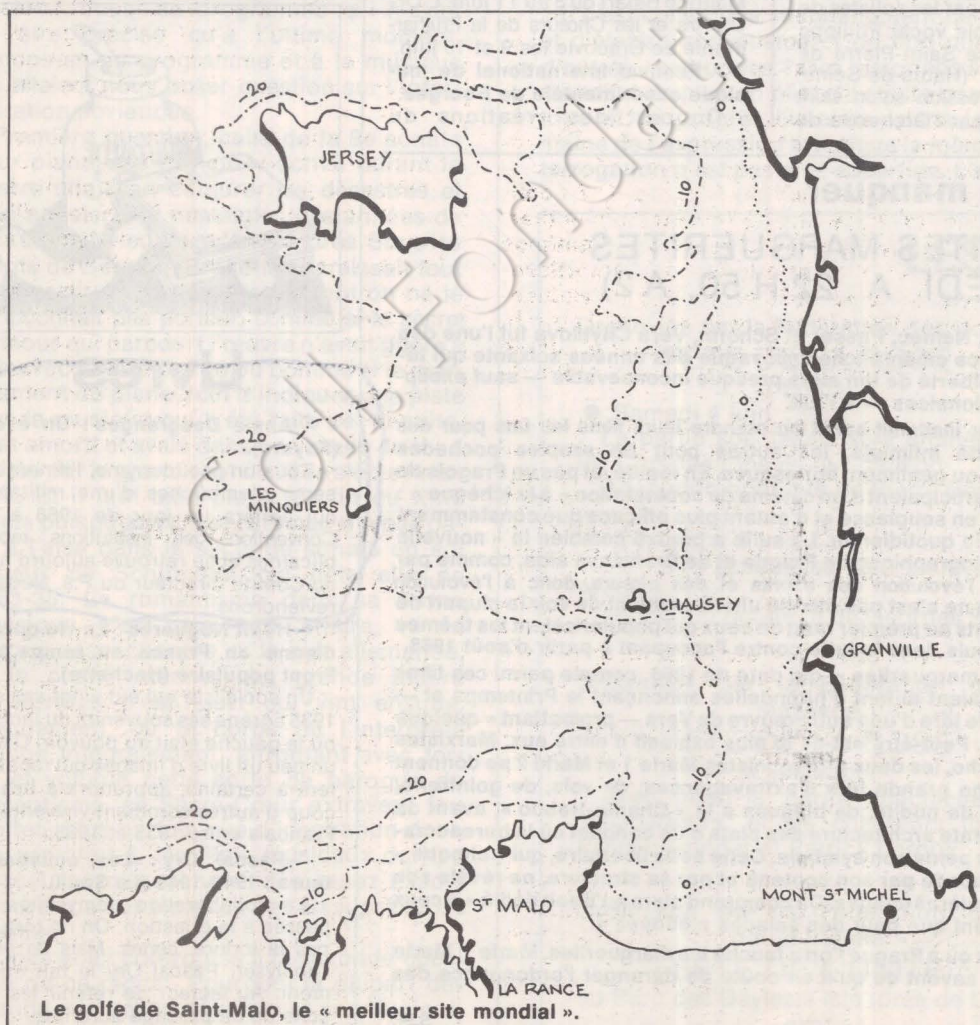
Mais tous en conviennent : la conchyliculture pas plus que le tourisme ne sont à même de procurer assez d'emplois à la région pour lui épargner l'asphyxie. D'autant que le développement du tourisme n'est pas sans inconvénients. « Certains en vivent pendant deux ou trois mois explique Pichot-Louvet. Mais ce n'est pas la bonne solution : à Cancale, la moitié des maisons appartiennent à des touristes, ils les achètent à prix d'or et les gens d'ici sont obligés d'aller ailleurs... » Au dernier recensement Cancale a perdu 200 habitants — sur 5 000, c'est beaucoup.

Pour échapper au chômage

Les maires des petites communes rurales proches du littoral ont les mêmes problèmes : « Les jeunes agriculteurs ne peuvent plus s'installer, affirme Ernest Brévault, nouveau maire de Saint-Méloir. Maintenant, ce n'est plus la tête qui compte, ni les bras : c'est le porte-monnaie. Et vu l'état des finances locales, on ne peut même pas instituer des réserves foncières pour freiner la spéculation... » L'année dernière, sur vingt-six mariages célébrés à Saint-Méloir, deux couples seulement sont restés au pays. « Si on ne fait pas quelque chose, estime Louis Chopier, agriculteur et nouveau maire socialiste de Saint-Malo, c'est une région qui périclité. Et, avec la situation de l'emploi actuelle, on ne



L'usine marémotrice de la Rance.



peut pas refuser une usine marémotrice dans la baie : c'est le seul projet qui ait assez d'envergure pour redresser la situation ». Les problèmes écologiques ? « Il faut y veiller. Mais les écologistes, remarque Louis Chopier, ne se préoccupent pas tellement des chômeurs ; moi, j'en reçois tous les jours et ça fait vraiment mal au cœur. Ce projet-là, c'est un espoir pour les travailleurs ».

Selon un rapport du Centre national pour l'exploitation des océans, le Cnexo (3), 10 000 emplois permanents pourraient en effet être créés. Un chiffre qui fait réfléchir... Sur place, les syndicats n'hésitent pas. « On est pour, affirme Patrice Gouault, de la C.g.t.-Gens de mer. Bien sûr à cause des emplois : avec la politique maritime du gouvernement, il y a de plus en plus de pêcheurs qui vont devenir chômeurs. Quant aux autres, ils ne sont pas tellement concernés : ici les pêcheurs vont surtout faire la pêche hauturière vers les îles anglo-normandes ou la « grande pêche » en Norvège... »

Autre problème : l'indépendance énergétique. « Il y a souvent des interruptions partielles ou totales de courant en Bretagne, explique Jean-Pierre Fournel, un technicien E.d.f. Bien sûr, la région est excentrée par rapport au réseau E.d.f. Le problème serait réglé si nous produisions sur place suffisamment d'électricité. »

Des emplois, de l'énergie : le « désenclavement » si souvent promis à la Bretagne serait-il de nouveau à l'ordre du jour ?

« C'est le type même de grand équipement qui doit entrer dans une politique d'aménagement du territoire, estime Josselin. Mais il me semble indispensable que le projet soit conduit en liaison très étroite avec les élus locaux et qu'il leur appartienne de définir le type même de projet choisi et les équipements d'accompagnement susceptibles de valoriser les possibilités locales : un vaste complexe industriel ne me paraît pas adapté à la conjoncture économique, sans compter les phénomènes de pollution qu'il provoquerait. » « Il faudrait organiser le maximum de débats avec la population concernée, note Maurice Janin, secrétaire adjoint de la section P.s. de Saint-Malo. Surtout, ne pas laisser les mains libres aux technocrates parisiens. »

S'assurer le contrôle d'un projet qui pourrait être l'une des clés du devenir de la région : ce préalable fait en tout cas l'unanimité. « A cette condition, affirme Josselin, on n'a pas le droit de nous priver d'étudier ce projet ».

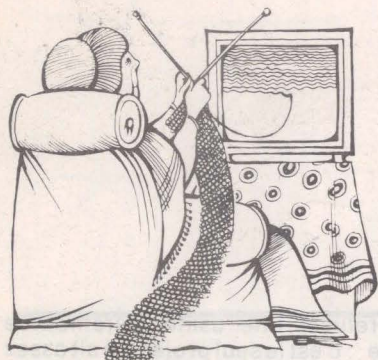
MARIE-JOSE BERNARDOT

(1) « Sciences et techniques », septembre 1976 (Société des ingénieurs civils de France) : un numéro consacré au renouveau des études sur l'utilisation des marées.

(2) « Pétrole-Informations », 12-18 septembre 1975.

(3) « Etude de premier stade d'aménagements à buts multiples en baie de Chausey » (Cnexo).

Au risque de vous plaire



Télévision

VENDREDI 3 juin

Dans la série Vendredi-Service public : l'assurance automobile (20 h 30, F.r. 3).

Le premier épisode de la nouvelle série scientifique Les mystères de la Terre (21 h 30, F.r. 3).

Jean-Denis Bredin, M.A. Maciocchi, François de Closets, etc. à Apostrophes sur le thème : Les tabous des Français (21 h 35, A 2).

« Les petites marguerites » — voir ci-contre (22 h 50, A 2).

Raymond Barre à Radio-Monte-Carlo (19 h).

SAMEDI 4

Le 2e épisode de « Entre toutes les femmes », la dramatique de Maurice Cazeneuve (20 h 30, F.r. 3).

Football : Bastia-Nice (22 h 20, T.f. 1).

L'énergie nucléaire, à quel prix ? (8 h 30, France-Culture).

DIMANCHE 5

« Pierrot-la-Chanson » voir p. 30 (17 h 30, T.f. 1).

Raimu, Fernandel et le tout jeune Gabin jouent Courteline dans « Les gaietés de l'escadron », filmé par Maurice Tourneur (22 h 30, F.r. 3).

Jean-Pierre Chevènement au Club de la presse d'Europe 1 (19 h).

LUNDI 6

Alain Decaux raconte : Cagliostro (21 h 55, A 2).

A L'Huile sur le feu, une polémique sur l'armée entre Alexandre Sanguinetti et Louis Baillet (22 h 55, A 2).

MARDI 7

Tribune libre : le Secours populaire (19 h 40, F.r. 3).

« Bienvenue, M. Marshall », de Juan Bardem et Luis Berlanga : une fantaisie politique sur le plan Marshall (qui annonça le renouveau du cinéma espagnol), suivie d'un débat « Des dollars pour sauver l'Europe » (20 h 30, A 2).

Dans la série sur la réforme Haby — ce soir : les lycées — Camy-Péret, secrétaire général du Snes, et deux lycéens face au ministre de l'Éducation (21 h 30, T.f. 1).

MERCREDI 8

Giscard d'Estaing « face aux jeunes » — voir p. 30 — (20 h 30, A 2).

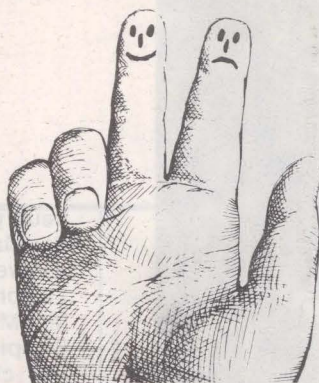
« Drame de la jalousie », d'Ettore Scola : Othello à l'italienne, avec Marcello Mastroianni et Monica Vitti (20 h 30, F.r. 3).

Une dramatique de Bernard Bouthier et Pascale Breugnot sur l'adoption : « Sylviane, ta mère t'appelle » (20 h 30, T.f. 1).

JEUDI 9

Terence Stamp en Rimbaud et Brialy en Verlaine dans un film de Nelo Risi, « Une saison en enfer » (20 h 30, F.r. 3).

« Domicile conjugal » : la dernière des aventures d'Antoine Doinel et l'un des plus jolis films de François Truffaut (20 h 30, A 2).



Spectacles

PARIS

* **Chili-Espoir (Palais des arts, 325, rue Saint-Martin, Paris 9e).**

Oswaldo Rodriguez, Manduka les 3 et 4 juin ; et l'ensemble de danse Hector Pavez du 7 au 11 juin.

* **Festival de musique électronique et électro-acoustique (Planétarium du Palais de la découverte, avenue Franklin-Roosevelt, Paris 8e).**

« Musique en quartette », par Michel Asso, jusqu'au 4 juin. Et les œuvres de Nicolas Frize, du 6 au 8 juin.

BANLIEUE

* **Festival de l'Île de France.**

A l'église Saint-Jacques d'Houdan (Yvelines) 4 juin : le « Stabat Mater » de Haydn par les solistes de Paris et l'Ensemble vocal Philippe Caillard. A l'église Saint-Pierre de Rueil-Malmaison (Hauts-de-Seine) le 3 juin : « La Passion selon saint Jean » de Bach par l'Orchestre de

chambre de Versailles et l'Ensemble polyphonique de Versailles. A la basilique de Saint-Denis (Seine-Saint-Denis) le 9 juin : « La Passion selon saint Jean » de Bach par l'Orchestre de chambre de Versailles et l'Ensemble polyphonique de Versailles. A l'église Saint-Martin de Sucy-en-Brie (Val-de-Marne) le 4 juin : « Requiem » de Mozart par l'Ensemble instrumental Cyril Diederich et la Chorale Charpentier de Melun. A l'église Saint-Etienne d'Issy-les-Moulineaux (Hauts-de-Seine) le 9 juin : « De profundis » de Delalande par l'Orchestre de chambre Bernard Thomas et la Chorale Vittoria d'Argenteuil. A l'église Saint-Pierre-de-Gonesse (Val-d'Oise) : la « Messe du couronnement » de Mozart par l'Orchestre de chambre de Jean Barthe et les chœurs Monteverdi.

* **Festival de Versailles.**

« Messe solennelle » à la Chapelle royale le 5 juin.

* **Festival de musique de Meaux.**

Chant choral et instruments anciens de la Renaissance le 3 juin, par l'Ensemble vocal Philippe Caillard et le Collegium musicum Antoine de Baif. Orgue et trompettes le 7 juin : Bach, Purcell, Teleman et Viviani.

* **Saison musicale de Royaumont (Abbaye de Royaumont, Asnières-sur-Oise, Val-d'Oise).**

Bach et Tchaïkovski le 4 juin.

PROVINCE

* **32e Festival international de Lyon.**

Les Ballets du XXe siècle de Maurice Béjart du 8 au 11 juin. L'Orchestre et les Chœurs de la Philharmonie de Cracovie les 9 et 10 juin.

* **Festival international de musique expérimentale de Bourges.**

Concert des créations du

A ne pas manquer CANNES A PARIS

Depuis le 31 mai et jusqu'au 8 juin, le Théâtre de l'Est parisien accueille la programmation présentée au cours de la Semaine internationale de la critique du dernier festival de Cannes. Sur l'écran, les Parisiens ont déjà pu voir : « Omar Gatlato », de l'Algérien Merzak Allouache, « Ethnocide » du Canadien Paul Leduc et « Liebe das Leben, Lebe das lieben » (Aime la vie, vis l'amour) de l'Allemand Lutz Eisholz. Il leur reste à découvrir : « Caminando pasos... caminando » du Mexicain Federico Weingartshofer ce vendredi, « Dvadsiat Dney Bez Voïny » du Soviétique Alexei Guerman samedi, « Ben et Benedict » de la Française Paula Delsol lundi et mardi « Sheishun no Satsujin-Sha » du Japonais Kazuhiko Hasegawa.

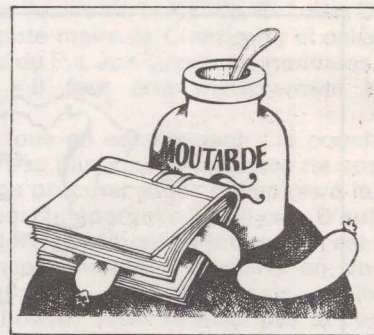
G.m.e.b. le 3 juin. Journée nationale polonaise le 4 juin. Journée internationale de l'électro-acoustique le 5 juin.

* **Festival de musique de Toulon.**

Les symphonies n° 2 et n° 3 de Beethoven par l'Orchestre de Lyon le 9 juin.

* **Mai théâtral du jeune public (Nancy 1977).**

Organisé par la Comédie de Lorraine, des spectacles pour enfants de toutes nationalités. Pour commencer : « Adulterie » par la Comédie de Lorraine (à partir du 3 juin) ; « Le cercle d'osier » créé par le Teatro Lautaro, coproduit par le Chili et la R.d.a. (à partir du 7 juin) ; et « La Panique et Cie » par la Comédie de Lorraine (à partir du 8 juin).



Livres

* **Annie Desgranges : Un éveil (Fayard).**

Sous un pseudonyme, l'itinéraire semé d'embûches d'une militante qui adhéra un jour de 1968 à la Convention des institutions républicaines et se retrouve aujourd'hui au Comité directeur du P.s. Nous y reviendrons.

* **Henri Nogueres : La vie quotidienne en France au temps du Front populaire (Hachette).**

Un socialiste qui eut vingt ans en 1936 égrène ses souvenirs du temps où la gauche était au pouvoir. C'est un peu un livre d'images qui rappellera à certains, apprendra à beaucoup d'autres comment vivaient les Français entre 1935 et 1938.

* **Pascal Ory : Les collaborateurs ; 1940-1945 (Le Seuil).**

La collaboration démystifiée et passée à la question. On ne torture pas la torture, certes. Mais on peut l'analyser. Pascal Ory le fait utilement. Au lecteur de retenir les leçons de ce passage au crible.

S.R.

LA RUSSIE DES STARS

Les stars soviétiques sont d'autant plus sacrées que le système qui les produit est a priori peu porté sur ce genre d'élitisme, aussi apparaissent-elles aux yeux occidentaux doublement exceptionnelles — comme vedettes et comme venant d'U.R.S.S. — entourées d'un mystère qui est à lui tout seul un non-conformisme. Le pianiste Lazar Berman échappe d'autant moins à cette règle que probablement plus que tout autre de ses confrères il nous est arrivé dans un halo de légendes, de confidences hasardeuses, de rumeurs plus ou moins savamment entretenues. Avant Paris son imprésario évoque une tournée de concerts aux Etats-Unis, un commentateur mentionne l'Italie, des disques de lui, assure-t-on, auraient été « piratés » et encore aujourd'hui on ignore à quelle firme Berman a confié ses enregistrements. Ainsi s'explique la pleine salle du Théâtre des Champs-Élysées qui attendait ce géant barbu, âgé de 47 ans, en la veille de l'Ascension et qui fêta comme il se devait cette sorte de bûcheron voûté, comme entêté dans son mutisme et sa formidable technique, qui nous sembla sur scène le frère des grands silencieux dont raffole le théâtre de Tchekov. Jusqu'au programme qui n'avait pu être précisé qu'à l'ultime moment. Venons-en au programme et à la musique qui allaient nous poser question sur l'interprétation soviétique.

Première question, celle de la 8e sonate pour piano que Prokofiev écrivit durant la guerre afin d'en conjurer les désastres et d'en appeler aux nostalgies des années de paix tant ultérieures qu'antérieures. Sous les doigts de Berman, Prokofiev paraissait tout droit sortir d'un romantisme dont on ne le soupçonnait pas porteur, comme si le secret humour qui parcourt l'œuvre n'avait guère à voir avec les années 20 ou comme si le martèlement du piano, loin d'indiquer une piste vers la musique qui a été faite par la suite, était amorti et avalé dans une houle de fond portée par le grand vent du XIXe siècle finissant. Et il faut bien parler de fin du XIXe siècle puisqu'aussi bien Berman n'a pas paru à l'aise dans la seconde sonate en sol mineur de Schumann qui date elle de 1833-38. Le romantisme dans sa forme classique n'est pas son affaire, ni la fougue désenchantée, ni la nuit allemande, ni le chant intérieur. La grande affaire de Berman c'est Liszt qui vint ensuite, longuement, où le corps de l'interprète plonge intégralement, affrontant avec force et volupté cette sorte de baroque du romantisme, ce Sacré-Cœur extraverti fou d'effets plus parfois que d'inspiration dont, me semble-t-il, les films musicaux de Ken Russell fournissent une idée assez exacte encore que très éloignée de l'art suprême de Berman.

Nous voici confrontés à la seconde question de ce récital. Pourquoi la plupart des grands interprètes soviétiques se réfugient-ils ailleurs que dans la musique de ce temps ? Dans une forme de plaisir sonore

que l'on rabaisse si l'on n'évoque à son sujet que la notion de virtuosité ! Allusion aussi bien à Richter qu'à Oistrakh et n'aura-t-il pas fallu à Rostropovitch son exil provisoire pour se tourner vers un Dutilleux ou un Bério (1) ? Le super-romantisme serait-il à Berman ce que le christianisme est à Soljénitsyne ? La question est posée par-delà toute référence politique dans la confusion des âges esthétiques et des canons idéologiques. Car rien ne prouve que la modernité occidentale soit sur tous les plans et à tous égards dans la descendance de la musique du moins telle qu'elle a été conçue jusque et y compris par les compositeurs de l'Ecole de Vienne. En revanche, bloquée vers l'avenir — en raison des limitations de son répertoire — la musique soviétique se retourne vers le passé qu'elle vit en quelque sorte au présent et dont elle extrait des virtualités d'interprétation qui à coup sûr nous avaient échappé. Lazar Berman existe dans Liszt comme d'autres dans la musique électro-acoustique. Le moindre mérite de ce dérapage soviétique en matière de chronologie sinon de technologie musicale ne consiste-t-il pas à nous rappeler que notre musicalité d'auditeurs de 1977 est constituée simultanément de Liszt et d'électro-acoustisme et de bon nombre d'autres antipodes ? Des historiens se demandent de plus en plus s'il existe une Histoire et un progrès linéaires ; dans le domaine de l'expression artistique la même interrogation n'est pas plus superflue. L'éton-



Lazar Berman, vu par Barrigue.

nant est que ce soit la Russie des stars qui nous le rappelle. Quand on vous disait que les vedettes soviétiques ne sont pas des vedettes comme les autres ! (2)

CLAUDE GLAYMAN

(1) Rostropovitch jouera le Concerto pour violoncelle de Bério au Théâtre des Champs-Élysées le 11 juillet (20 h 30).

(2) Discographie (provisoire) de Berman : — Liszt : Les 2 concertos pour piano, Orchestre symphonique de Vienne dirigé par C.M. Giulini (surtout le mi bémol, où l'orchestre fait merveille), D.g. 2530770.

— Beethoven : Sonates n° 18 et « Appassionata », C.b.s. 76.533.

* Rappel :

— Dutilleux : « Tout un monde lointain », Rostropovitch et l'Orchestre de Paris, dirigé par Baudo, Emi-V.s.m. C 069-02687. Un admirable classique d'aujourd'hui.

LES 4 ET 5 JUIN

Organisée par la Fédération des Vosges
FETE DE LA ROSE
à Epinal

● Samedi 4 juin :

La partie spectacles sera animée par les Compagnons de la Chanson
Allocution politique de Pierre Bérégo-voy.

● Dimanche 5 juin :

La partie spectacles sera animée par Annie Cordy.
Allocution politique de Georges Sarre.

Organisée par la Fédération de la Mayenne
FETE DE LA ROSE
à Mayenne

Avec pour la partie spectacles les Troubadours, et les chanteurs locaux Pascal Grandet et Patrick Leroux.

Organisée par la Fédération de la Haute-Vienne

FETE DE L'UNITE
au Parc des Bayles à Isle (près de Limoges)

● La partie spectacles sera animée par Enrico Macias.
● Allocution politique de Michel Rocard.

Organisée par la section de Bollène (Vaucluse)

FETE DE LA ROSE

avec danses folkloriques, manèges, brochettes, buvette, librairie, etc.

Grand bal avec l'orchestre des Black Butterfly.

Allocution politique de Dominique Taddéi.

Organisée par la Fédération de la Gironde

FETE DU P.S.

à Cenon

● Avec pour la partie spectacles : le groupe La Campanella, le groupe portugais Politeyros, Michel Bernard, l'Accordéon-club de Cenon, le groupe « Lach' pas la patate », la compagnie de l'Echelle et Eddy Mitchell.

● Allocution politique de François Mitterrand.

TOUT COMMENCE PAR DES CHANSONS

Elle est infirmière, il livre des journaux, ils s'aiment. Autour d'eux de petites gens vaquent à leurs petites affaires, mais il y a du sourire dans l'air et des guitares dans les deux-pièces-cuisine. Non contents de leur propre bonheur, nos tourtereaux prétendent, en outre, aider autrui à s'épanouir et rêvent de changer la vie. « Voilà qui sent la guimauve », direz-vous, vous attendant à voir défiler les bons sentiments, chaussés de gros sabots, la fleur bleue au poing. Quelle erreur ! Si les lendemains chantent pour justifier le titre de ce feuilleton, « Pierrot-la-Chanson » (tous les dimanches sur T.f.1 à 17 h 30), ils empruntent leur répertoire à Brel, Montand, Ferrat, Ferré et autres « grands » qui ne sont pas suspects de mièvrerie. Hélène Martin, l'auteur de « Pierrot », les a mobilisés au service du réalisme quotidien. C'était prendre des risques, la musique n'allait-elle pas ralentir l'action ? Le téléspectateur accepterait-il d'écouter des images ? « A chaque instant, nous a confié Hélène Martin, j'ai eu l'impression que mon film se casserait les reins. »

Qu'elle se rassure : elle a gagné la partie. Elle nous offre un bain d'amour et d'eau fraîche auquel l'esprit le plus grognon ne résistera pas. Tout au plus relèvera-t-il un léger excès de sucre, mais les âmes tendres se régaleront. Pierrot, interprété par Philippe Avron, a la gueule et la gouaille de l'emploi. A sa suite, vous pénétrerez dans les coulisses des journaux. Pas aux étages nobles où les reporters internationaux imitent Humphrey

Bogart ; non : chez les ouvriers du Livre et les motards, les anonymes dont seules les grèves nous rappellent l'existence. Lors d'un séjour à l'hôpital pour une cheville brisée, Pierrot s'éprend de Maria, son infirmière, incarnée par Geneviève Mnich. Une belle plante, comme on dit, un rien trop vigoureuse, dominant son homme d'une dizaine de kilos et d'une tonne de bon sens. Ajoutons qu'elle a les sourcils de Georges Marchais, ce qui dote son visage d'un charme plus énergique que féminin. Dans vingt ans, Maria et Pierrot formeront un couple à la Dubout, car ils s'aimeront toujours, bien sûr : ils se complètent, ils se stimulent, ils sont faits l'un pour l'autre.

Avant de se marier et d'avoir beaucoup d'enfants, ils partent à la découverte du partenaire. Les parents, les amis, les chanteurs préférés, on met tout en commun et la tendresse lie la sauce. Mais Pierrot ne tient pas en place, mais Maria aspire aux vacances, alors c'est l'escapade en Provence, la virée en Hollande ou simplement les ballades dans Paris. Depuis les amoureux de Peynet, jamais jeune couple n'avait été à pareille fête. Leur chance nous agacerait à la longue — quelle lune de miel supporte de s'étirer sur treize épisodes ? — si de petits accès de jalousie ne venaient pas réveiller, à tour de rôle, nos bienheureux. Et si, surtout, les admirables chansons ne donnaient pas à ce roman rose ses lettres de noblesse.

GABRIELLE ROLIN

Y A D'L'ABUS !

● Après « Giscard et les Français » et « Giscard et les femmes », voici programmé pour mercredi « Giscard et les jeunes ». Vingt-cinq lycéens lyonnais ont en effet été sélectionnés par A 2 pour s'entretenir avec le président de la République, dans le cadre du magazine Question de temps. Trois de ces privilégiés passent toute une semaine aux côtés du chef de l'Etat, assistant au Conseil des ministres, aux dîners officiels et aux excursions bretonnes. On attend pour les mois qui viennent un « Giscard aux bains de mer », « Giscard vendange », « Giscard à la neige », etc. Comme quoi Bécassine a relayé Flaubert sur la table de chevet de l'Elysée.

● L'inénarrable général de Bénouville a annoncé le mardi 24, sur T.f. 1, la création d'un nouveau parti, destiné à regrouper les lecteurs catholiques de « Jours de France » — le seul organe de presse d'ailleurs, à publier le programme de cette formation. Plus catholique que le pape et que Monseigneur Lefebvre réunis, le général « interdit aux chrétiens de voter pour l'union de la gauche », qualifiée en l'occurrence de « contre nature ». Sur sa lancée, il s'engage à « être au moins aussi généreux que les autres », répète trois fois qu'il « déploie son drapeau » et deux qu'il entend « donner un supplément d'âme à la République ». Les cinq inscrits au parti d'Olivier Stirn devraient rejoindre l'équipe Bénouville pour former deux tables de bridge.

BULLETIN D'ABONNEMENT A RETOURNER 41 BOULEVARD MAGENTA 75010 PARIS

Je soussigné
demeurant

désire souscrire un abonnement à l'UNITE :

► abonnement d'un an (135 F) ☐

► abonnement de six mois (80 F) ☐

et vous adresse la somme correspondante par chèque bancaire ☐
par chèque postal ou virement au CCP l'UNITE 3034980 La Source ☐

Date

Signature

L'unité

Rédaction : 12, cité Malesherbes
75009 Paris - Tél. 878.40.73

Administration : 41, bd de Magenta
75010 Paris - Tél. : 208.23.50

Directeur général : Pierre Mauroy

Directeur de la rédaction : Claude Estier

REDACTION EN CHEF

Serge Richard
Nicole Chaillot, Guy Perrimond

REDACTION

Robert Butreau, Marie-José Bernadot, Christine Cottin, Georges Frameries, Claude Fuzier, Frédérique de Gravelaine, Michèle Kespi-Backmann, Jean-Paul Liégeois, Jean-Pierre Moulins, Gilberte Mülle, Francis Pisani, Emmanuelle Plas, Jean-Loup Revérier, Maurice Séveno, Antoine Violet.

DOCUMENTATION

Véronique Neiertz

DESSINS

Jean-Pierre Coureuil, Barrigue, Solo, Teich, Lacroux.

PHOTOS

Pascal Lebrun

AVEC LA COLLABORATION DES MEMBRES DU SECRETARIAT NATIONAL ET DU BUREAU EXECUTIF DU PARTI SOCIALISTE

ADMINISTRATION

Conseiller technique : François de Grossouvre
Secrétaire administrative : Jacqueline Daimé
Publicité : Renée Skoblinsky, 12 Cité Malesherbes - Tél. : 878.40.73
Directeur de publication : Claude Estier
Société éditrice : S.a.r.l. L'Unité
Cadet Photocomposition - 75009 PARIS
Imprimerie E.T.C. 76 - Yvetot



changer la vie culturelle

Livres

« HE ! LA FRANCE... »

Il y a un an les éditions Duculot — maison belge diffusée en France par Diff-Edit, 96, boulevard du Montparnasse, Paris 14e — publiaient un livre de Jean Thévenot : « Hé ! la France, ton français fout le camp ! » Avec vigueur, talent et humour l'auteur y dénonce toutes les manies qui mettent à mal la langue française, tous ces terro-rismes qui appauvrissent notre verbe quotidien : la « démagogie », la technocratie, la « siglogocratie », la « paléocratie », la phallogocratie, la « jargonocratie », la « guillemétocratie », la « pictocratie » et la « franglo-cratie ». Avec un an de retard, l'Académie française vient de couronner le livre de Thévenot. Qui défend le mieux le français : les académiciens ou Thévenot ? A vous de juger en lisant « Hé ! la France, ton français fout le camp ! »

Edition FOLIO-JUNIOR

Il y a quelques années, quand la direction des éditions Gallimard a décidé de distribuer elle-même ses propres ouvrages (jusqu'alors diffusés par Hachette), elle retira également ses titres de la collection Le Livre de poche. Et elle créa sa propre collection de poche : Folio. Aujourd'hui Gallimard lance Folio-Junior : des volumes en format de poche pour les enfants à partir de 8 ans. Des livres divers : cocasses ou graves, poétiques ou réalistes, mais tous illustrés. Ses premiers titres, parus en mai, sont promoteurs : « Tournebelle » de Gaston Bonheur, « La neige du coucou » d'Elvire de Brissac, « Tartarin de Tarascon » d'Alphonse Daudet, « Bulle » de René Fallet, « L'appel de la forêt » de Jack London, « La maison qui s'envole » de Claude Roy, « Les malheurs de Sophie » de la comtesse de Ségur, « Les vacances du petit Nicolas » de Sempé et Goscinny, « Le poney rouge » de John

Théâtre LES RENCONTRES DE BOULOGNE... A SEVRES

Du 5 au 12 juin se dérouleront les 7e Rencontres théâtrales de la M.j.c. de Boulogne... à Sèvres. Cela mérite quelques explications. Les premières Rencontres eurent lieu en 1971, réunissant des groupes parisiens de théâtre amateur, constituant une des activités de la M.j.c. de Boulogne en liaison avec le Théâtre de l'Ouest parisien, alors dirigé par Pierre Vielhescaze. Mais, en 1973, la municipalité de Boulogne, aux mains de Georges Gorse, arrêta l'expérience du T.o.p. et expulsa la M.j.c. Problème pour l'équipe des Rencontres, qui entend continuer son entreprise : où aller ? La municipalité d'union de la gauche de Sèvres propose d'accueillir les Rencontres en 1975. Le « contrat » a été renouvelé en 1976 et 1977. Pour les Rencontres de 1977, la Ville de Sèvres supporte l'essentiel du financement : elle accueille, prête six lieux, fournit pour 50 000 F d'aide technique et donne 20 000 F de subventions. C'est peu, pour une programmation de 45 troupes venues de tout l'hexagone, mais c'est beaucoup en regard de la discrétion de l'Etat : 4 000 F accordés par la Jeunesse et les Sports !

Les Rencontres 77 accueillent donc 45 troupes de théâtre non professionnel. Elles ont été retenues parmi 130 dossiers. Avant de faire leur choix, les animateurs des

Rencontres — une dizaine de personnes — ont vu toutes les troupes ! La qualité du travail n'a pas été le seul critère de sélection. Ont également été pris en compte les méthodes et les lieux d'intervention des troupes, l'insertion dans une réalité sociale, la mise en interrogation de la pratique théâtrale. Ce qui explique la diversité des origines géographiques des compagnies retenues : elles viennent de Paris et de Bagneux, de Savigny-sur-Orge et de Clichy, bien sûr, mais aussi de Bordeaux et d'Aix-en-Provence, de Bourgoin et de Montagne-sur-Sèvres, de Céret et de Roanne, de Reims et de Strasbourg, de Clermont-Ferrand et de Colmar, de Cherbourg et du Mans, de Lille et de Mâcon, etc.

A quoi servent ces Rencontres ? D'abord à rompre l'isolement des troupes qui mènent leur aventure seules dans leur coin. Ensuite à attirer l'attention des professionnels confirmés, généralement peu enclins à s'intéresser aux jeunes équipes. Enfin à démontrer que l'adage sur « le théâtre amateur qui ne vaut pas un clou » est totalement injuste et mensonger. Au bout du compte, les Rencontres de Boulogne débouchent sur une revendication : que le théâtre non professionnel soit reconnu par les pouvoirs publics, que des lieux et des moyens d'existence lui soient attribués.

On reverra peut-être les Rencontres de Boulogne... à Boulogne en 1978. Car la M.j.c. de Boulogne vient de gagner en cassation contre Gorse !

JEAN-PAUL LIEGEOIS

Steinbeck, « De la Terre à la Lune » de Jules Verne et « Le prince heureux » d'Oscar Wilde. Si Folio-Junior continue à publier des livres de cette qualité, les enfants pourront se faire une première bibliothèque à peu de frais... Car les volumes de cette collection coûtent seulement de 7.50 F à 9.50 F.

Exposition ENSEIGNANTS ET ENSEIGNÉS

Le Musée de Bretagne (voir « l'Unité », n° 224), à Rennes, présente actuellement et jusqu'au 5 septembre prochain une passionnante exposition : « Enseignants et enseignés ». De nombreux objets et docu-

sés, soit à des collections publiques, ou bien encore ayant été prêtés ou offerts pour l'occasion, sont présentés autour de cinq thèmes principaux : scolariser ; le maître, l'école et la nation ; du sarrau au blue-jean ; l'école concurrente ; la croix et la bannière.

C'est la première fois qu'une exposition bâtie sur un tel sujet est présentée dans un musée d'Histoire. « Si celle-ci peut paraître à certains comme étant un mémorial du souvenir scolaire, disent les animateurs du musée, elle nous est aussi très proche par son actualité. L'un des problèmes posés est en effet celui du contenu idéologique de l'enseignement, nous ne nous étonnerons pas, à un moment où leur maintien en tant que disciplines enseignées est mis en

question, de trouver au centre de l'exposition l'Histoire et la géographie ».

Musique

AU COURANT

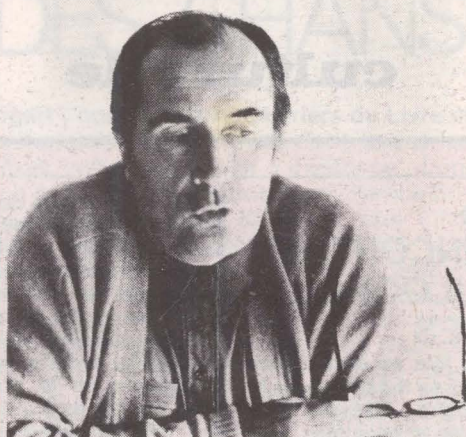
Des titres savants, une dédicace à Philip Glass, des textes de pochette signés Deleuze et Guattari... Un bien lourd attirail lorsqu'il s'agit de quelqu'un qui a entraîné dans la pop française avant de passer à une musique exigeante à l'extrême avec son groupe Heldon. Heureusement, le contenu vaut mieux que ce contenant et, très vite, Richard Pinhas décolle plein ciel comme dans son disque « Rhizosphère » (Cobra-Cézame 37005).

Plein ciel : c'est là qu'il faudra le guetter ces jeudi et vendredi, puisque ces deux soirs-là Pinhas prendra son envol au Palace, rue du faubourg Montmartre. Les amateurs de musique « différente » ne manqueront pas l'une des expressions les plus personnelles de la création électronique. En même temps qu'ils apporteront ainsi leur soutien à l'un des quelques courageux qui ont cherché, par auto-fabrication de leurs enregistrements, à briser le circuit du disque-business.

FEMMES COMPOSITEURS

Si les femmes peintres furent plus nombreuses que les femmes compositeurs au cours de l'Histoire, il se pourrait que la musique devienne aussi inspiratrice de talents féminins que l'écriture ou le graphisme. Claire Gibault organise ce vendredi, au théâtre Charles Dullin, à Chambéry, une journée consacrée aux femmes compositeurs et aux femmes peintres. Une exposition d'œuvres contemporaines se tiendra dans le hall du théâtre (elle durera jusqu'au 25 juin) et à 20 h 45 débutera un concert-débat animé par Betsy Jolas. Claire Gibault dirigera le Trio des Alpes et l'Orchestre de Chambéry. Seront jouées, entre autres, des œuvres de Lili Boulanger, Betsy Jolas et Clara Schumann.

MA PART DE VERITE



PAR FRANÇOIS MITTERRAND

LUNDI 30 MAI

Chaque année, la revue « Fortune » établit et commente son classement des 500 géants américains. Arrivent en tête pour 1976 : Exxon (pétrole), General Motors (automobile), Ford (automobile), Texaco (pétrole) et Mobil (pétrole). On s'en doutait. Le pétrole et l'automobile continuent de mener le monde. Mais à quel prix ! « Fortune » précise que les ventes de ces 500 entreprises ont augmenté en douze mois de 12,2 % et leurs bénéfices de 30,4 %. Ce qui démontre que les socialistes n'ont pas tort lorsqu'ils affirment qu'il n'y a pas crise pour tout le monde.

L'inflation, impôt pour les pauvres, prime pour les riches, est l'oxygène du système. Regardez-le qui s'époumonne.

MARDI 31 MAI

Je n'aime ni recevoir ni distribuer les compliments. Cette déclaration n'étonnera personne, du moins pour sa seconde partie. Elle me permettra d'écrire que j'apprécie le caractère et le langage de M. de Guiringaud. A rebours de la plupart de ses prédécesseurs, l'actuel ministre des Affaires étrangères, pourtant issu de la diplomatie classique, porte assez de considération à ses auditeurs pour ne pas embrouiller à plaisir les plus simples données de la vie internationale. Naguère, Georges Bidault et Robert Schuman, esprits fins, avaient l'art de réduire en fumée les idées claires qui, par mégarde, leur échappaient. Plus récemment, Maurice Couve de Murville, orateur capable d'un discours limpide, raffinait l'opaque et distillait l'ennui au point qu'il eût déclaré la guerre au Kamchatka sans qu'on s'en aperçût. Maurice Schumann, l'éloquence même, parlait comme d'autres marchent sur la bordure des trottoirs. Michel Jobert décryptait les feuilles de chêne de la sibylle. Bref, il fallait tendre l'oreille pour se convaincre qu'il y avait sur terre quelques problèmes en suspens. Ce travers commun, sous deux régimes, à des hommes aussi dissemblables mais de réelle qualité, relevait, bien sûr, du procédé. Comme si — le fils de la maison excepté, Louis de Guiringaud en personne — nul ne résistait au style nouille du Quai d'Orsay, cette ruelle chez la marquise où nos ministres se font gloire d'occuper un tabouret.

L'affaire du Polisario va-t-elle me faire changer d'avis ? Que M. de Guiringaud condamne avec passion la mise à mort des deux Français abattus à Zouérate et qu'il s'indigne de ce que les six techniciens enlevés servent d'otages aux Sahraouis, il réagit comme il convient. Le Front Polisario n'a pas à exiger de la France qu'elle renie ses amis, qu'elle plie bagage et cesse de contribuer au

développement de la Mauritanie. Mais le Polisario est en guerre. Il a vu son pays concédé à la sauvette par l'ancien maître colonial, l'Espagne, partagé au nom d'une Histoire contestée entre ses deux voisins, le Maroc et la Mauritanie, et se bat avec les moyens qu'il possède pour affirmer sur le terrain le droit imprescriptible de son peuple à disposer librement de lui-même. Les tragiques, les injustes conséquences pour quelques-uns des nôtres du coup de main de Zouérate n'autorisent pas le ministre des Affaires étrangères à ignorer ce droit, fondement de la politique française sous toutes les latitudes et principe de tout ordre international sérieux. Une longue présence à l'Onu aurait dû l'inciter à tenir meilleur compte de la résolution prise par cette institution sur le Sahara occidental, résolution conforme à une jurisprudence constante. Enfin, son indignation répercutée par les ondes à toute heure du jour alimente trop opportunément la campagne d'intoxication lancée par le gouvernement pour atteindre la gauche, par quelque biais que ce soit, pour que je ne le rappelle pas à son devoir d'état : la défense de nos ressortissants ne passe pas par l'abandon de nos principes. Au contraire. L'Histoire ne manque jamais de remettre en mémoire de ceux qui l'oublient cette éternelle vérité.

MERCREDI 1er JUIN

Alain Duhamel, sur Europe 1, consacre sa chronique de ce matin à l'apaisement qui semble prévaloir dans le camp de la droite. Hier la taxe professionnelle, aujourd'hui le complément familial, demain l'élection du Parlement européen au suffrage universel plaident en effet dans ce sens. Encore faut-il savoir pourquoi. Dans son duel contre Va-

léry Giscard d'Estaing, Jacques Chirac l'a emporté sur toute la ligne, et les raisons qu'il avait de guerroyer se retournent de telle sorte qu'elles jouent désormais en faveur de la trêve. Avec en poche le mode de scrutin et les primaires qui lui sont nécessaires, qu'il se trouve l'année prochaine dans la majorité ou dans l'opposition, pour dominer quoi qu'il advienne son rival-partenaire de l'Elysée il peut attendre mars — neuf petits mois — sans tirer davantage sur la corde, tout en laissant à M. Barre, que les apparences gonflent d'aise, le monopole des agréables mais éphémères vanités. Les vrais politiques savent concéder le superflu dont les autres font leur ordinaire. L'amour-propre calcule au comptant. L'ambition ou, si l'on préfère, l'orgueil prend son temps.

A M. Barre, qui m'opposait, le 12 mai, la courbe favorable de la production industrielle, l'enquête mensuelle de l'Insee répond : « Depuis l'automne, les prévisions des industriels sont variables, correspondant tantôt à une faible augmentation, tantôt à une faible diminution. En mai, les prévisions correspondent plutôt, pour les tout prochains mois, à une diminution de leur production. » A M. Barre, qui m'opposait, le 12 mai, qu'il avait mis un cran d'arrêt à la hausse de la hausse des prix, l'Insee a déjà répondu par le + 1,3 % de l'indice d'avril. Mais la même enquête précise que les industriels n'attendent rien de mieux pour demain. A M. Barre, qui m'opposait, le 12 mai, un début de reprise économique, l'enquête de l'Insee — menée auprès de deux mille deux cents chefs d'entreprise — répond : « Dans l'ensemble de l'industrie, la production excède la demande. Les stocks de produits finis s'alourdissent et apparaissent trop élevés. Les carnets de commandes se sont dégarnis et sont à présent jugés nettement inférieurs à la normale. »

A M. Barre, qui m'opposait, le 12 mai, son plan-bis, l'enquête trimestrielle du ministère du Travail sur l'activité et les conditions d'emploi de la main-d'œuvre au 1er avril 1977 répond que les effets sur l'emploi de la reprise de l'an dernier sont effacés, que les effectifs salariés se retrouvent au même niveau qu'au 1er avril de l'an dernier et inférieurs de près de 4 % à ce qu'ils étaient à la veille de la crise de 1974 (compte non tenu du nombre de jeunes en quête d'emploi).

A M. Barre, qui m'opposait, le 12 mai, ses perspectives optimistes pour l'investissement, trois enquêtes de revues spécialisées répondent que celui-ci ne s'accroîtra que de 1 % cette année. A M. Barre, qui m'opposait, le 12 mai, qu'il y aurait péril à porter le Smic à 2 200 francs par mois si la gauche l'emportait, M. Barre vient de répondre en ajustant le Smic à 1 625 francs — en attendant la suite qu'écriront l'inflation et les luttes sociales.

Tout cela, qu'il savait autant que moi et avant moi, il l'a nié. Peut-être a-t-il pensé que c'était de bonne guerre.